

Expo.02 Gros problème de trésorerie à régler d'urgence

La polémique a été vive, cette semaine, suite au refus du Conseil fédéral d'introduire un dépistage systématique à l'abattage de toutes les vaches destinées à l'alimentation. On s'est heurté à deux logiques: celle de la science et celle de la consommation. Paradoxalement, la première paraît plus floue que la seconde.

Opinion Où est l'irrationnel?

On a affirmé que le prion, responsable de la maladie de la vache folle, ne franchissait pas la barrière des espèces. Or, selon toute probabilité, il a passé du mouton (treublante) à la vache, puis de la vache à l'homme (nouvelle variante de Creutzfeldt-Jakob). Et on s'interroge toujours sur la nature du prion.

Par ailleurs, aucun prion n'a jamais été décelé dans les muscles des bovins, c'est-à-dire dans la viande consommée. Le politique interprète: les morceaux à risque étant éliminés depuis 1990, il n'y a plus de risque. «Jusqu'à preuve du contraire», ajoutent les scientifiques. Mais bon.

L'état des connaissances scientifiques ne s'opposant pas à la consommation de bœuf, les craintes devraient rester marginales. Or les consommateurs se méfient et boudent cette viande. Irrationnelle ou non, cette réaction existe, elle est même chiffrable économiquement en manque à gagner des producteurs.

Les consommateurs réclament donc un dépistage général, pour rétablir la confiance même si la lutte contre la maladie de la vache folle n'y gagne rien (encore que la statistique épidémiologique en serait étoffée). Le prix n'est pas disproportionné (50 centimes par kilo) et surtout, on le décidera dans la minute qui suivra une pression de l'Europe dans ce sens.

Pour l'heure, le Conseil fédéral préfère racheter de la viande de bœuf pour «soutenir le marché», avec 7 millions alors que les pertes sont dix fois plus élevées. Et pour nourrir la Corée du Nord, où toutes les œuvres d'entraide savent que l'aide alimentaire va au marché noir et n'atteint pas les affamés. Où est l'irrationnel?

François Nussbaum



Expo.02 s'ouvrira comme prévu en mai 2002, mais dans l'immédiat elle rencontre un gros problème de trésorerie. Elle a besoin de 200 millions de francs pour tenir jusqu'à l'été. C'est ce qu'a fait savoir hier le président de l'Expo, Franz Steinegger, lors des entretiens de Watteville qui ont réuni une délégation du Conseil fédéral et les représentants des partis gouvernementaux. On voit ici Franz Steinegger, à droite, saluant le président du PDC Adalbert Durrer, sous le regard du conseiller fédéral Kaspar Villiger. Quatre scénarios ont été évoqués pour régler le problème de financement.

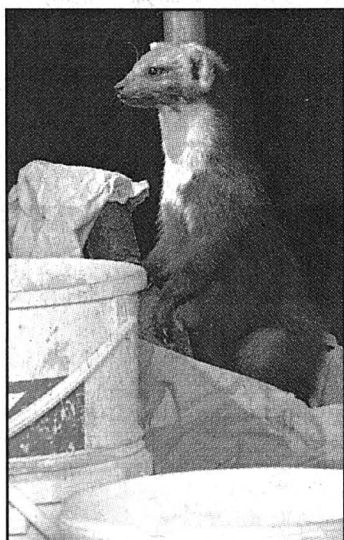
photo Keystone

Page 13

Neuchâtel A trois, ça marche plus fort

Le Musée d'art et d'histoire voit son affluence bondir, celle des deux autres musées de Neuchâtel reste dans les bonnes moyennes de ces dernières années, et l'audience des trois institutions s'étend hors de ses limites géographiques habituelles: ouverte en octobre dernier, la triple exposition «La grande illusion» séduit, émeut et parfois illusionne de nombreux visiteurs, venus, pour certains, de fort loin.

Page 5



Une vue de «La grande illusion» au Musée d'histoire naturelle. photo sp-MHN

Promotion économique Succès et changement de cap



Les représentants de la promotion économique neuchâteloise entourent le chef du Département de l'économie publique. photo Leuenberger

La promotion économique a attiré environ 50 nouveaux projets l'an dernier dans le canton de Neuchâtel. Ces nouvelles activités permettront de créer 1000 emplois à moyen terme pour un capital investi de 300 millions. La promotion économique va toutefois changer de cap à l'avenir: la priorité sera donnée à la qualité des emplois créés plutôt qu'à leur nombre. Un des nouveaux

objectifs est d'attirer des centres de management dans le secteur tertiaire international. A l'image de Merisant, une société issue du groupe américain Monsanto, qui va d'ailleurs installer prochainement son centre international dans le domaine des édulcorants à Neuchâtel.

Page 3

Val-de-Ruz La piscine boucle sa rénovation

Avec un léger dépassement, mais quelques aménagements en plus, la piscine du Val-de-Ruz a bouclé honorablement sa cure de rajeunissement sur le plan financier. Une nouvelle qui remet le syndicat sur les rails.

Page 9

Coop Nouvelle logistique

Coop revoit sa logistique de distribution. Des emplois seront supprimés, mais sans licenciement. Plusieurs centrales de distribution seront fermées ou réaffectées. La Chaude-Fonds deviendra une plateforme de stockage.

Page 19

Bâle Sursis pour les branches annexes

Les exposants des branches annexes au Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie de Bâle ont obtenu un sursis. L'an prochain, ils seront encore sur les bords du Rhin. Le déplacement vers Zurich n'aura pas lieu avant 2003.

Page 15

Vache folle L'abattoir de Martigny risque la fermeture

Page 20

Visitez notre exposition:
Location, vente, location-vente,
accordage, réparations, partitions,
flûtes, instruments.

offre du mois

Pianoworld

PIANO droit	Betting	Fr. 6'280.-	Fr. 5'790.-	ou Fr. 121.-/mois
PIANO numérique	Roland	Fr. 6'380.-	Fr. 5'590.-	ou Fr. 193.-/mois
PIANO à queue	Berdux	Fr. 13'890.-	Fr. 13'290.-	ou Fr. 279.-/mois

Ecluse 30, City Centre • 2000 Neuchâtel • Tél. 032 / 725 13 33 • www.pianoworld.ch

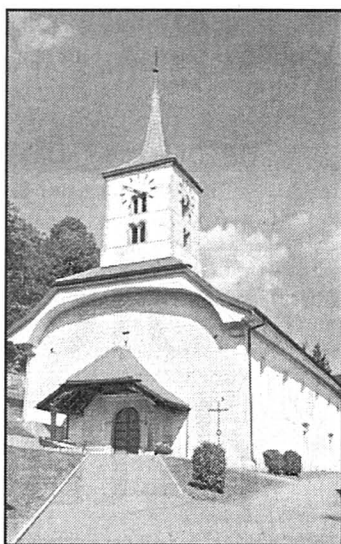
Kosovo Un car de pèlerins serbes décheté par une bombe télécommandée

Page 17

Eglise réformée Journée d'offrande en février

«Ne dis pas que tu donneras, donne.» L'injonction de Johann Wolfgang Goethe est une des citations retenues par l'Eren (Eglise réformée évangélique neuchâteloise) pour inciter ses fidèles à participer activement à sa journée d'offrande. Journée qui a été fixée à ce dimanche, ce qui est nouveau. Auparavant, elle avait lieu fin avril, mais les responsables de l'Eglise ont décidé de l'avancer, en raison des changements intervenus dans le calendrier fiscal. Les bordereaux pour la contribution ecclésiastique arriveront en effet dans les ménages dans le courant du mois de mai.

Pour l'Eglise réformée neuchâteloise, la journée d'offrande est un complément indispensable aux recettes de l'impôt, qui interviennent pour 85% des recettes annuelles totales. «Il faut aider tous ceux qui œuvrent pour que chacun trouve une porte ouverte sur un peu plus de solidarité et de soutien spirituel», insiste son service de presse dans un communiqué. A



L'Eren en appelle à la générosité au culte (ici à Domprey). photo Leuenberger

l'heure actuelle, elle compte 52 paroisses, mais le projet Eren 2003 envisage une réduction à une dizaine.

SDX
Journée d'offrande: participation lors du culte ou via le ccp 20-1-0.

Doubs Principes pour le parc naturel régional

Avec la publication d'une «Charte de principe», l'association pour le Parc naturel régional du Doubs (PNR) entend dissiper les craintes du monde agricole face au projet et montrer qu'aucune contrainte particulière ne découlera de ce parc pour ses habitants.

Cette charte énonce les buts de l'association, le territoire concerné, le rôle des communes et des sociétés régionales, les missions de l'association, la manière dont sera élaborée la charte définitive et ce dont elle devra traiter, enfin la notion de projet, que tout un chacun peut proposer.

Rappelons que le PNR, qui veut regrouper des communes

et des sociétés régionales, entend apporter sa contribution au développement durable de la région. Il ne s'agit pas d'un nouveau parc national où tout devrait se figer, mais bien d'un projet de développement économique, social et culturel. «Chacun peut participer et faire valoir ses intérêts et ses idées.»

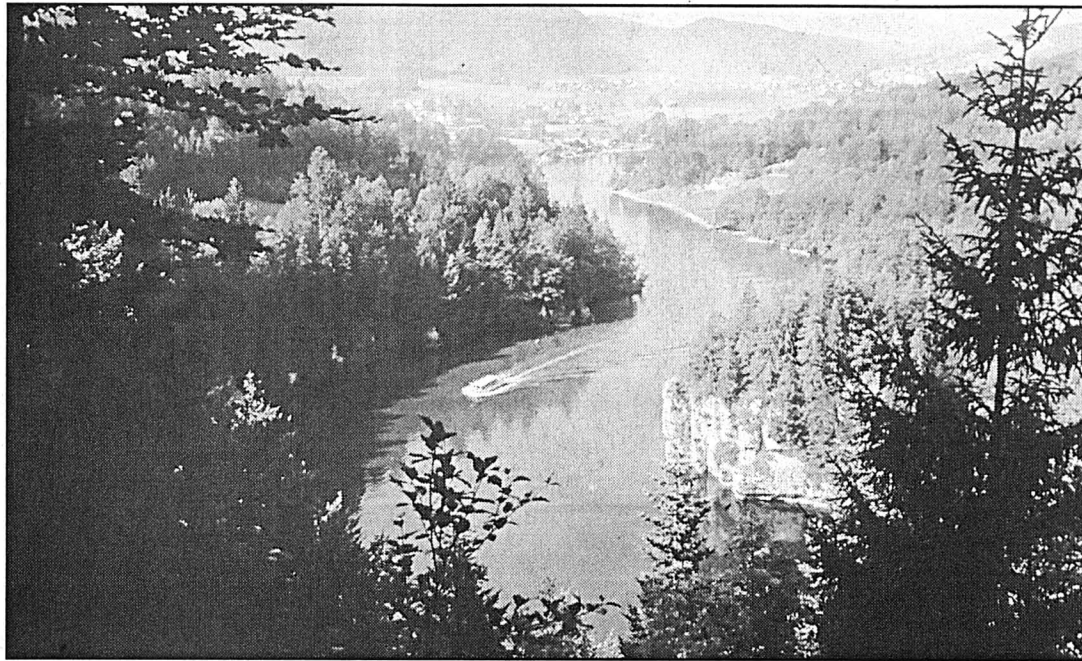
Les communes auront une place prépondérante dans l'association qui travaille dans le cadre du droit existant. Ses activités «ne peuvent donc faire peser aucune contrainte supplémentaire sur la population.»

Cette charte devrait rassurer certaines personnes. Lors de l'assemblée générale 2000 de

l'association, la société d'agriculture de la région jurassienne du Clos du Doubs avait demandé un document fixant les intentions liées au projet. Pour répondre à cette demande en particulier, et pour dissiper les craintes que pourrait susciter le projet en général, le comité de l'association a donc publié un premier engagement.

Cette charte de principe pourra encore être modifiée suivant les propositions que sa consultation suscitera. Elle sera définitivement arrêtée lors d'une assemblée générale. Elle servira de base à la préparation de la constitution proprement dite du PNR.

Rémy Gogniat



Pour un développement durable.

photo a

Tribunal de Neuchâtel On recherche un président

A la suite de l'élection de Daniel Hirsch au poste de juge d'instruction, un poste de président, ou de présidente, du Tribunal du district de Neuchâtel est mis au concours. Les candidats doivent en général être en possession d'un brevet d'avocat et d'une expérience professionnelle. Ils et elles ont jusqu'au 28 février pour faire connaître leur intérêt.

Le Tribunal du district de Neuchâtel est le mieux doté du canton en ce qui concerne le nombre de présidents. Il en compte quatre (les trois actuels sont Niels Sörensen, Geneviève Calpini Calame et Pierre Aubert). Par comparaison, le Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds comprend trois présidents, celui de Boudry deux, ceux des deux vallées et du Locle en comptent chacun un. /réd

Stage nature Où se renseigner

Un problème technique a tronqué notre article de mardi sur le stage d'initiation à l'animation nature, qui se tiendra du 16 au 22 avril. Voici donc les noms et les coordonnées de ses deux responsables, auprès desquels s'inscrire ou obtenir des renseignements. Soit Pascal Aeby, au Locle (932 10 59) et Pierre Gigon (tél. privé 724 15 06, tél. prof 729 99 20, e-mail pgmica@econophone.ch). /réd

Budget généreux

Plus de 80.000 francs. C'est même très précisément 80.738 fr. qu'a récolté le Centre social protestant dans le cadre de son action «Budget des autres», lancée en novembre 2000. Cette générosité a permis aux assistants sociaux de donner un coup de pouce bienvenu à des personnes en situation financière difficile, en attribuant

un montant total de 71.139 francs. Le solde sera utilisé dans le courant de 2001.

Le Centre social protestant, qui remercie tous les donateurs, rappelle que les montants avaient oscillé entre 50.000 et 76.000 fr. lors des années précédentes. Les besoins pour 2000 avaient été évalués à 70.000 francs.

SDX

Du samedi 17 février au samedi 24 février 2001

mp **SPORT** à **MARIN-CENTRE**
SUR LE PARKING EXTÉRIEUR

BRADERIE-SOLDERIE!!!

Skis, fixations, chaussures de ski, snowboards, habits de ski, etc...

DES PRIX FOUS!!!

196-075347



L'EXPRESS

TARIFS 2001

Je m'abonne régulièrement par:
 trimestre Fr. 84.-- } y compris 2,3%
 semestre Fr. 158.-- } taxe TVA
 année* Fr. 298.--
 ou abonnement temporaire demois
 marquer d'une croix ce qui convient

En tant qu'abonné régulier, je désire recevoir la carte du Club **E**
 Je souhaite recevoir **L'EXPRESS** 1 mois à l'essai

Pour tout nouvel abonnement annuel

Économisez
Fr. 308.-

à l'année par rapport à l'achat au numéro.

+ 1 mois gratuit

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS

Service de diffusion,
Case postale 561
2001 Neuchâtel
ou par fax: 032 / 723 53 99.
Adresse E-mail:
diffusion@lexpress.ch

Bulletin de
souscription

Nom: _____

Prénom: _____

*Téléphone: _____ / _____ *Prof. ou Natel: _____ / _____

Rue: _____ No: _____

No postal: _____ Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

*A l'usage exclusif du service de diffusion. (fichier non divulgué à des tiers)

Espace réservé à **L'EXPRESS**

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A découper et à conserver

Promotion économique Priorité à la qualité des emplois créés

La promotion économique exogène neuchâteloise a acquis environ 50 nouveaux projets l'an dernier avec création de 1000 emplois à moyen terme. Changement de cap à l'avenir: la priorité est donnée à la qualité des emplois créés plutôt qu'à leur nombre.

Sylvie Jeanbourquin

«L'année 2000 a également été une année phare pour la promotion économique exogène. L'économie neuchâteloise a bénéficié de la situation très favorable au niveau international», a déclaré hier au Locle, Francis Matthey, chef du Département de l'économie publique. Environ 50 nouveaux projets dans les secteurs industriel et tertiaire ont été recensés, dont une quinzaine de projets importants. Ces nouvelles activités créeront à moyen terme 1000 emplois pour un capital investi de 300 millions.

Maintenir l'effort

Malgré l'évolution conjoncturelle favorable, «nous voulons maintenir l'effort en matière de diversification pour qu'en cas de grosse casse dans un secteur, on ne doive pas se dire: Mais mon Dieu, qu'est-ce que l'on va faire?», a précisé le conseiller d'Etat. La promotion économique a donc dé-

cidé de modifier ses priorités et de mettre tout particulièrement l'accent sur l'apport technologique, la recherche et le développement, plutôt que sur le nombre d'emplois créés.

Ce choix est lié à l'évolution du marché. «Les projets industriels typiques des années 80 et 90 avec plusieurs centaines d'emplois, investissements élevés et construction de bâtiment, tendent à se raréfier, a

relevé Daniel Grassi Pirone, chef du Service économique. Les projets se tertiarisent petit à petit».

Le développement du tertiaire international est d'ailleurs une priorité de la

promotion neuchâteloise «qui a connu une percée dans ce secteur l'an dernier», a déclaré Pierre Comte, conseiller à la promotion industrielle et commerciale. Trois entreprises du tertiaire se sont installées dont

deux suédoises (New Wave Group et Intenia Finance) et une américaine (le Groupe Severin Wunderman). Un nouveau projet tertiaire acquis en 2000, Merisant, sera encore «présenté d'ici à quelques semaines (voir encadré)».

Intérêt fiscal

Le développement du tertiaire présente différents intérêts pour Neuchâtel. Selon Francis Matthey, «les capitaux amenés dans le canton permettent d'une part de soutenir des projets industriels. D'autre part, le tertiaire offre des débouchés intéressants pour les jeunes et attire des collaborateurs de pointe et très bien rémunérés. Ce qui représente un intérêt fiscal évident».

SJE



Pierre Comte et Jean-Claude Fatton: les deux visages de la promotion économique, qu'elle soit dirigée vers l'extérieur ou vers l'intérieur. photo Leuenberger

Deux nouveaux projets

La promotion économique neuchâteloise va inaugurer prochainement l'arrivée de deux entreprises. Ces projets sont «importants pour la diversification de Neuchâtel, même s'ils ne sont pas créateurs de nombreux emplois», a expliqué Francis Matthey.

D'une part, la société allemande TAN va s'installer à Marin. Elle est active dans les projecteurs pour visualisation en 3-D par ordinateur. Avec à la clé la création «de 30 à 50 emplois d'ici à trois ans», a précisé Pierre Comte, conseiller à la promotion industrielle et commerciale.

D'autre part, la société Merisant, issue du groupe américain Monsanto, va installer à Neuchâtel son centre international de management, de marketing, d'administration et de finances dans le domaine des édulcorants en basses calories. «Dix à quinze emplois devraient être créés», a ajouté Pierre Comte.

SJE

Les entreprises locales ont participé à la croissance neuchâteloise

La croissance de l'économie neuchâteloise ne provient pas uniquement de l'apport extérieur (exogène) de la promotion économique mais aussi de l'intérieur (endogène). «Nous avons connu en l'an 2000 une explosion de nouvelles PME dans le canton», a rappelé le conseiller d'Etat Francis Matthey.

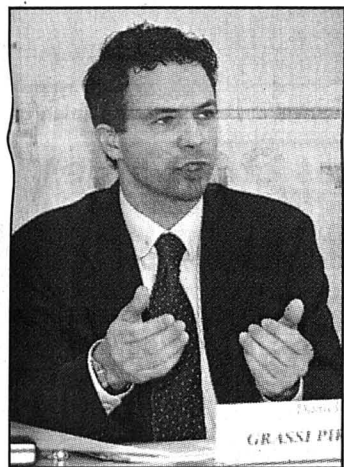
Au total, les 248 projets industriels soutenus par la pro-

motion endogène, soit N.Tec, ont contribué à la création de 500 emplois l'an dernier. Plus de vingt projets majeurs ayant conduit à d'importantes extensions de surfaces de fabrication ont été réalisés. Pour 2001, «une quinzaine de nouveaux projets sont actuellement en préparation, aussi bien dans le Haut que dans le Bas du canton», a déclaré Jean-Claude Fatton, directeur de N.Tec.

Mais les entreprises aidées par la promotion économique endogène ne sont de loin pas les seules créatrices d'emplois. «Des milliers de postes ont été créés l'an dernier. Ainsi, 4000 frontaliers viennent chaque jour travailler dans le canton et nous avons accordé 1000 permis de travail (frontaliers+permis B) l'an dernier», a précisé Jean-Claude Fatton.

Francis Matthey a renchéri: «Notre contingent de permis B est limité à 360 pour le canton. On a pu l'augmenter à 432 l'an dernier, y compris les permis pour le domaine de la santé publique». Selon le conseiller d'Etat, le retard dans la signature des Accords bilatéraux, dont l'un concerne la libre circulation des personnes, handicape la région.

SJE



Daniel Grassi Pirone, chef du Service économique. photo Leuenberger

Château Coup de neuf pour la salle des chevaliers

Coup de panosse général pour la salle des chevaliers, au Château de Neuchâtel, du 26 février au 16 mars. Le plafond et les murs de cette grande salle de réception seront lavés, et ces derniers rafraîchis d'un coup de peinture. On ne touchera toute-

fois pas à la grande fresque «La défense du pont de Thielle», de Baillods, et il n'est pas question de «relooker» la salle tout entière pour lui donner un nouvel aspect. Même si elle en aurait besoin, fait-on remarquer au Château. Mais les moyens fi-

nanciers actuels manquent pour une telle rénovation.

La salle des chevaliers est une des grandes salles du Château servant essentiellement aux grandes réceptions et régulièrement à la restauration des députés durant les sessions du

Grand Conseil. Elle est aussi connue comme galerie pour les portraits des conseillers d'Etat sortis de charge.

Francis Matthey et Jean Guinand en peinture

En effet, comme le veut la tradition, l'Etat commande un portrait peint des conseillers d'Etat sortants, portraits qui prennent place, au départ des titulaires, aux cimaises de la salle des chevaliers. Le portrait de Francis Matthey sera signé Yvan Moscatelli, de Colombier. Il est déjà réalisé et ne doit plus qu'être encadré.

Celui de Jean Guinand sera brossé par le dessinateur de presse André Paul Perret, de Lausanne. Le travail est en cours. Ce dessinateur, qui est un petit-cousin du conseiller d'Etat, avait déjà réalisé un portrait de Jean Guinand comme recteur (il existe une même tradition à l'Université de Neuchâtel pour les recteurs sortants).

Une petite cérémonie de vernissage aura lieu le 16 mai, quelques jours avant l'installation des nouvelles autorités cantonales.

RGT



Les cimaises d'une salle où sont accrochés des conseillers d'Etat... en peinture. photo a

Montagne L'Istor-O-Nal, six mois après l'épopée

Le public est invité par deux fois, la semaine prochaine, à partir à l'assaut d'un des plus hauts sommets du Pakistan. Mardi 20, à l'aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel, et le lendemain, mercredi 21 février, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, l'expédition neuchâteloise engagée l'an dernier dans le massif de l'Hindukush fera revivre son expédition au travers d'une conférence-diaporama.

Partis début juillet 2000, les dix alpinistes de la section neuchâteloise du Club alpin suisse avaient comme objectif le sommet encore vierge de

l'Istor-O-Nal nord-est (7276 mètres). Mais des conditions atmosphériques pénibles et un terrain plus difficile que prévu - ils ont notamment dû ouvrir une nouvelle voie - ont eu raison de la détermination de l'équipe. Le 21 août, vaincus par le froid, la fatigue et le manque de nourriture, les quatre hommes les plus avancés renoncèrent à accéder au sommet. Ils sont alors à 7150 mètres...

Chef de l'expédition, Simon Perritaz présentera les temps forts de cette épopée, entouré de plusieurs membres de son équipe.

SDX

PUBLICITÉ

OPTIQUE DES ARCADES
P. & M.-A. LAMBOLEY
 Opticien dipl. 5500

VISUAL

C'EST DÉJÀ Y VOIR CLAIR

Il y a 13 services dans la garantie à vue visual, vous en avez de la chance!

Neuchâtel • Fbg de l'Hôpital 3 • 032 / 725 11 38

132-089277

Ecole d'Ingénieurs du Canton de Neuchâtel

Mercredi 21 février 2001 à 20 h
CPLN - Neuchâtel
Salle polyvalente Bâtiment A

SEANCE D'INFORMATION sur les études HES

Ouverte au public (élèves, parents, ...)

eicn
Hes-so
Hauts Ecoles Suisses de Suisse Occidentale

Contact 032 930 30 30

4 JOURS À LA DÉCOUVERTE DES BASES DE LA PNL
(programmation neuro-linguistique)

Les 10 - 11 et 17 - 18 mars 2001

LIEU: LES HAUTS-GENEVEYS

Formateurs: D. Munari et V. Gressot
maîtres praticiens certifiés.

Renseignements et inscriptions à:
Emergence

Tél. 032/914 30 52 ou 032/853 32 26

028-295963/DUO

La base du succès pour votre annonce!

L'EXPRESS **L'Impartiale** **Quotidien Jurassien** **LE JOURNAL**

028-293452/DUO

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS PRIVÉS A LA CARTE

Jour et heure au choix
Programme personnalisé
Rythme adapté aux besoins
Début à tout moment

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél 032-968 72 68

Neuchâtel
Grand'Rue 1A
Tél 032-724 07 77

EPIDAURE Ecole professionnelle de techniques du toucher

Formation reconnue aux techniques corporelles du toucher

Anatomie-Physiologie / Nutrition / Psychologie
Massages / Drainage lymphatique M. Vodder / Reflexologie

Système de formation à la carte - Cours en petits groupes

Renseignements et documentation:
Rue de la Plaine 23, CH-1400 Yverdon
Tél. 024/426 28 94 / 425 55 87

196-074767

école supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion
esnig

Séances de présentation et d'information

Titulaires d'un CFC, d'un diplôme de commerce, d'une maturité professionnelle ou académique

Vous êtes intéressé(e) par l'informatique

Une carrière d'informaticien(ne) de gestion vous est ouverte.

Des formations de niveau ES ou HES en collaboration avec la Haute Ecole de Gestion neuchâteloise sont possibles.

Organisées de façon modulaire, elles peuvent être suivies à plein temps ou parallèlement à une activité professionnelle.

Dates et lieux des séances:

- 21 février 2001, à 18h, CIFOM, aula
- 22 février 2001, à 18h, CPLN, salle Poly 1 et 2.

028-295427/DUO

CPLN
Rue de la Maladière 84 • CH-2007 Neuchâtel
Tél. 032 717 4000 • Fax 032 717 4089 • E-mail esnig@cpln.ch

CIFOM
Rue de la Serre 62 • 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél 032 919 28 28 • Fax 032 919 28 38 • E-mail esnig@cpln.ch

AVIS DIVERS

SECURITAS 185-004007

Direct

**Système d'alarme
Traitement d'alarme
Intervention**

0800-80 85 90
Appel gratuit

info@securitas-direct.ch
www.securitas-direct.ch

CPLN-LEP
Lycée d'enseignement professionnel

Maturité professionnelle

La maturité professionnelle se compose d'une formation professionnelle de base et d'une formation approfondie en culture générale. Elle donne accès aux HES (Hautes Ecoles spécialisées) et autres écoles supérieures.

Etudes techniques intégrées d'une durée de 3 ans

Ces études permettent l'obtention de la maturité professionnelle technique et simultanément d'un certificat fédéral de capacité de: automaticien(ne), constructeur(trice), électronicien(ne), informaticien(ne) ou médiamaticien(ne).

Etudes techniques échelonnées d'une durée de 4 ans

Ces études permettent l'obtention de la maturité professionnelle technique et au terme des trois premières années de formation, l'obtention d'un certificat fédéral de capacité de: automaticien(ne), constructeur(trice), électronicien(ne), informaticien(ne) ou médiamaticien(ne).

Etudes intégrées d'une durée de 4 ans en collaboration avec le Lycée Jean-Piaget

Ces études, qui comprennent un stage en entreprise d'une durée de 39 semaines durant la 4^{me} année, permettent l'obtention de la maturité professionnelle commerciale et simultanément d'un certificat fédéral de capacité de: informaticien(ne) orientation développement d'applications.

Délai d'inscription: mercredi 7 mars 2001.

CPLN-Ecole technique
Maladière 82 • case postale 44 • 2007 Neuchâtel
• Tél. 032/717 4000 • Fax 032/717 4049
• E-mail: et@cpln.ch • Internet: http://www.cpln.ch

028-295482 / DUO

CPLN
Centre professionnel du Littoral neuchâtelois

malades chroniques. aider, là où personne ne le fait plus, les malades de longue durée dépendent de notre soutien.

dons sur
c.p. 30-289 986-6

028-295482 / DUO

CPLN-ET
Ecole technique

Apprentissages
4 ans en école de métiers

Ces apprentissages permettent l'obtention d'un certificat fédéral de capacité de:

- Automaticien(ne)
- Constructeur(trice)
- Electronicien(ne)
- Informaticien(ne)

Délai d'inscription: mercredi 7 mars 2001.

CPLN-Ecole technique
Maladière 82 • case postale 44 • 2007 Neuchâtel
• Tél. 032/717 4000 • Fax 032/717 4049 • E-mail: et@cpln.ch
• Internet: http://www.cpln.ch

028-295478 / DUO

CPLN
Centre professionnel du Littoral neuchâtelois



**A l'avant-garde.
La nouvelle Audi A2.**

Le coup de foudre! Un véhicule à l'esthétique futuriste, fascinant de technologie et foisonnant d'idées nouvelles. Venez vous en convaincre par vous-même: nous aurons plaisir à vous la faire essayer.

SENN Automobiles SA
Maladière 40 Neuchâtel 723 97 97

Garage Alfio SA A.Schiavi Bevaix 846 11 60
Garage du Seyon C. & P. Viatte Dombresson 853 28 40

Leasing dès fr. 14.75/jour, fr. 448.30/mois,
durée 48 mois, 10 000 km/an.
Audi A2 dès fr. 25'350.-, TVA comprise.



Musées Beau succès public pour «La grande illusion»

Si elle ne fait pas exploser partout les chiffres de la fréquentation, la triple exposition «La grande illusion» attire dans les trois musées de Neuchâtel des visiteurs réceptifs et parfois venus de fort loin.

Jean-Michel Pauchard

Organisées simultanément dans les trois musées de Neuchâtel, les trois expositions de «La grande illusion» n'en sont

«Pour le plaisir de l'œil»

Des habitués du MAH ont regretté que «La grande illusion» ait momentanément fait disparaître certaines des pièces des collections du musée. Le département des arts plastiques proposera donc, depuis mardi et jusqu'au 27 mai, un accrochage ponctuel intitulé «Pour le plaisir de l'œil». Le visiteur y découvrirra, à travers une centaine d'œuvres, un petit panorama «coup de cœur» d'art des XIXe et XXe siècles.

La sélection reprend les grands noms de la collection comme Léopold Robert, Albert Anker, Ferdinand Hodler et les impressionnistes français.

Les dessins sont particulièrement mis en évidence. C'est l'occasion également de ne pas manquer quelques lumineuses aquarelles de Paul Bouvier ainsi que des esquisses de Maximilien de Meuron. /comm-réd

en tout cas pas une du point de vue de la fréquentation. Le Musée d'art et d'histoire (MAH) semble particulièrement profiter du regain de notoriété ainsi acquis par les trois institutions.

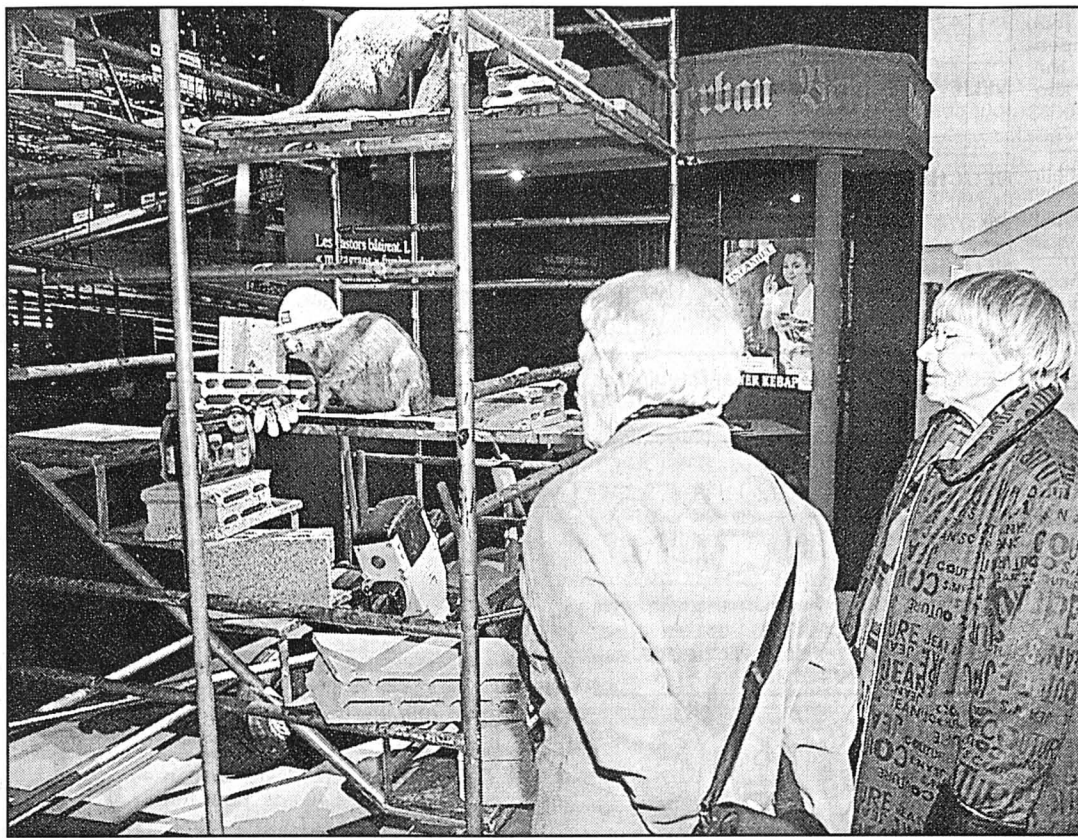
«Il faut être prudent avec nos chiffres, puisque tous nos visiteurs ne montent pas voir «La grande illusion», modère Walter Tschopp, directeur du MAH. N'empêche: +59% de visiteurs en novembre (2700 au total), +50% (2400) en décembre, voilà qui ne laisse guère de doute sur le pouvoir d'attraction de la nouvelle exposition. «Moralement prêts», au moment de l'ouverture de l'exposition «à accepter un éventuel insuccès», Walter Tschopp et son équipe doivent plutôt, aujourd'hui, faire face à la nécessité d'assurer jusqu'à six visites commentées par jour.

Selon Walter Tschopp, les visiteurs qui ont réagi par écrit ont envoyé plus de félicitations et d'encouragements qu'attendu. «En gros, on dira que ces gens ont apprécié que nous ayons un peu déjanté. Et personne ne s'est mis en colère».

«Merci, Monsieur»

De même que personne ne s'est apparemment ému outre mesure de la présence de momies et même d'un être humain naturalisé dans une salle de l'exposition du Musée d'histoire naturelle (MHN), qui vient de publier le livre consacré à «Mort ou viv?», son volet de «La grande illusion».

Cette exposition a attiré, pour l'instant, près de 11.000 visiteurs, ce qui la met un peu



Quelque 10.000 personnes ont déjà visité le volet ethnographique de «La grande illusion». photo Leuenberger

en-dessous des expositions les plus fréquentées du MHN. Parmi les réactions les plus remarquables, le conservateur Christophe Dufour cite le «Merci, Monsieur» parfois adressé à Amédée Clottu, le taxidermiste du film d'Yves Yersin qui ouvre l'exposition.

Au Musée d'ethnographie (MEN) enfin, les quelque 10.000 visiteurs recensés à ce jour placent «La grande illusion» «dans la bonne moyenne de ces dernières années». Avec

un changement sans doute plus visible que dans les deux autres musées: l'augmentation de la proportion d'enfants, due à l'activité de l'Atelier des musées.

De toute l'Europe

Par rapport aux précédentes expositions du MEN, le conservateur Jacques Hainard voit souvent ses visiteurs ressortir «très émus, par la beauté du texte de Rimbaud et par sa mise en forme. Je crois

qu'ils voient clairement que nous proposons là une lecture du présent.»

Point commun aux trois musées: l'augmentation du nombre de visiteurs venus de loin. «Des journalistes sont venus de toute l'Europe», raconte Christophe Dufour. Qui constate qu'avec «La grande illusion» et l'ouverture du théâtre du Passage, «Neuchâtel dispose tout à coup d'une excellente image culturelle». JMP

Promenade Expo de créations textiles

Ambiance de caverne d'Ali-Baba, depuis jeudi à l'aula du collège de la Promenade-Nord, à Neuchâtel. Une caverne où les trésors seraient uniquement faits de tissus. Cette salle, qui sert aussi de local de vote, accueille «Sans mains... Quoi, demain?», une exposition de travaux sur textiles des élèves des écoles primaires de la ville.

Répartis par gammes de couleurs, petits ou gros, simples ou compliqués, ces objets créent un sentiment assez joyeux, voire espiègle, à l'opposé de l'image traditionnelle un peu rébarbative de la maîtresse de travaux à l'ai-

guille. L'envie de toucher titille le visiteur, un rien frustré que tant d'écriteaux l'en dissuadent.

Les maîtresses d'activités créatrices sur textiles (ACT) ont organisé cette exposition pour marquer à leur manière les 20 ans d'inscription de l'égalité entre femmes et hommes dans la Constitution fédérale. Cette nouvelle norme constitutionnelle avait notamment conduit, dès l'année scolaire 1985-86, à la généralisation des ACT à tous les élèves de troisième, quatrième et cinquième degrés primaire, donc également aux garçons. JMP



Un ensemble de travaux propre à susciter un sentiment joyeux. photo Leuenberger

CEG Réorganisation et nouvelles fonctions



La nouvelle direction du CEG: de gauche à droite, Serge Attinger, Daniel Crevoisier et Gilbert Tripet. photo sp

Le Centre électronique de gestion (CEG) de Neuchâtel change son organisation, à la suite du départ de son chef de service Jean-Marie Leclerc, qui a été nommé à la tête du Centre des technologies de l'information du canton de Genève.

Dès le 1er mars, une direction collégiale prendra les rênes du CEG. Daniel Crevoisier, nouveau chef de service, s'occupera des domaines techniques et de l'architecture des systèmes. Gilbert Tripet devient chef du centre de compé-

tences dans le domaine de la santé, et Serge Attinger chef du centre de compétences dans les domaines des écoles, des communes et de l'administration. Ces trois personnes travaillaient déjà au CEG.

Daniel Crevoisier, 40 ans, a suivi une formation technique et a obtenu une certification internationale en sécurité et qualité de système d'information. Gilbert Tripet, 41 ans, a obtenu une licence en psychologie et en informatique de gestion. Quant à Serge Attinger, 39 ans, il est titulaire

d'une licence en informatique de gestion.

Cette nouvelle répartition des tâches s'explique par la croissance du CEG et de ses nouvelles compétences: «Le CEG gère l'informatique et les programmes de 50 communes du canton. Tous les nouveaux mandats concernent les collectivités publiques ou le secteur public. En 1996, le CEG employait 34 personnes, 56 aujourd'hui», précise la conseillère communale Françoise Jeanneret, directrice des Finances. /réd

AGENDA

Théâtre Ce soir à 20h30 et demain à 17 heures, le théâtre du Pommier accueille «Je m'en vais», une pièce clownesque de Marc Doré, Roumanie.

Gravure Rolf Iseli vernira ses gravures et gravures rehaussées ce soir, de 16 à 19 heures, à la galerie Ditesheim.

Rotonde Soirée «groove lift», en direct sur Couleur 3, de 22 heures à 4 heures du matin, ce soir, à la Rotonde.

Peinture La galerie des Amis des arts, vernit aujourd'hui à 17 heures une nouvelle exposition d'Ivan Moscatelli, «Cinquante-sept jours en juillet dernier».

Animal Le cinéaste Samuel Monachon projettera, aujourd'hui à 16 heures au lycée Jean-Piaget (Beaux-Arts 30), deux films intitulés «Sur les traces du sanglier» et «Le sanglier dans son milieu».

Reggae Les Mad Lighters jouent à la Case à chocs, ce soir à 20h30. Au programme, roots, dub et ska. En avant-concert et en animation après concert, Sensi-crew proposera un soundsystem.

Classique Sous le titre «Charme de la mélodie», l'Orchestre de chambre de Neuchâtel interprétera demain au temple du Bas, à 17 heures, une création de Laurent Perrenoud, et des œuvres de Krommer et de Mozart, sous la direction de Michel Swierczewski. /réd

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h **Délai:**

Remise des textes
Du lundi au vendredi, exclusivement, jusqu'à 17 heures
dès 17 heures, du lundi au vendredi et durant le week-end et jours fériés:

PUBLICITAS tél. 032/729 42 42 fax. 032/729 42 43
L'EXPRESS tél. 032/723 53 01 fax. 032/723 53 09

VERNISSAGE à 17 heures
IVAN MOSCATELLI
«Cinquante-sept jours en juillet dernier»
Galerie des Amis des Arts
Léopold-Robert 1a, Neuchâtel
028-294084

Peseux - Salle de Spectacles
Samedi 17 février à 20h
MATCH AU LOTO
contrôlé par Arthur
30 tours Fr. 10.- par abonnement (tout en bons Migros)
1 ROYALE (hors abonnement, Fr. 2.- la carte, 3 pour 5.-)
Organisation:
Moto Club Evasion Peseux
028-294728

CORTAILLOD Salle CORT'AGORA
Dimanche 18 février 2001 à 14h30
LOTO
Système fribourgeois contrôlé par Arthur
Abonnement Fr. 10.- pour 30 tours
Royale hors abonnement
Paroisse catholique
028-2949017

Bevaix - Grande salle
Samedi 17 février à 20h00
LOTO 32 tours Fr. 10.-
Jackpot - Lototronic
1 Royale à Fr. 1200.-
Fr. 2.- la carte, 3 cartes Fr. 5.-
1 carte gratuite offerte pour les 5 premiers tours
Org.: Chœur d'hommes Le Vignoble
028-294984

Bar-Dancing
Le Nostalgique
Hôtel garni
La ferme
Thielle-Wavre
OUVERT
dès 17 h 00
Nouveau tél: 032 / 753 27 77

Marin-Epagnier Les référendaires semblent avoir convaincu

La population de Marin-Epagnier sera appelée à se prononcer, le 4 mars, sur la fixation du coefficient fiscal communal. Pencherait-elle du côté des autorités, qui l'ont établi à 75% de l'échelle cantonale, ou de celui des référendaires, qui souhaitent le maintenir à 70 pour cent? Le débat qui s'est déroulé, jeudi soir à l'espace Perrier, annonce la couleur.

Florence Veya

A l'espace Perrier, à Marin-Epagnier, la cinquantaine de personnes qui ont assisté, jeudi soir, au débat opposant le Conseil communal au groupe de référendaires au sujet de la fixation du coefficient fiscal,

ont semblé tout acquis à la cause des seconds.

A l'issue des délibérations, Pierre-Alain Egger, président du groupe radical et membre du groupe référendaire, disait, du reste, se réjouir du 4 mars. Les questions et autres remarques émanant du public ont, en effet, été pour la plupart adressées aux membres de l'exécutif.

Ce qui a fait dire à l'animateur Rémy Gogniat, journaliste à «L'Express» et «L'Impartial», que «le public était féroce du côté des référendaires». Seul le président de l'Entente marinoise, Serge Girardin, s'est dit insatisfait de leur argumentation.

Vision apocalyptique

Le président du Conseil communal, Laurent Lavanchy,

a tout d'abord insisté sur le fait que la commune vivait, pour l'heure, «sous un régime transitoire». Avant de rappeler qu'en raison d'un certain nombre de décisions politiques prises par l'Etat, «les données sont fortement changées par rapport à celles sur lesquelles reposait notre prospérité tant enviée. La prudence est donc de mise, car de commune dite nantie, nous pourrions passer au statut de commune dans la dèche».

Conseiller communal en charge des finances, François Butzberger a, quant à lui, rappelé que, dès cette année, Marin-Epagnier devra payer six millions de francs à la péréquation financière intercommunale, soit trois millions de plus que les autres années.

«En outre, en raison de l'introduction du nouveau barème d'impôt des personnes morales, nous encaisserons un million de francs de recettes en moins.»

Membre du comité référendaire, Pierfranco Villa a rétorqué: «On nous accuse de vouloir baisser les impôts. En fait, nous demandons seulement le maintien du statu quo durant une année au moins, afin de pouvoir nous baser sur des chiffres concrets. Il est en effet impossible, avec les données actuelles, de faire des projections. La conjoncture se porte très bien, et vous faites preuve d'une vision apocalyptique! Et il faut être conscient que même

avec un coefficient de 75%, le budget sera déficitaire.»

A mourir de rire

Et Paul-André Graber, également membre du comité référendaire, d'ajouter: «Il s'agit de gérer notre commune en fonction de sa capacité et non pas selon un niveau de vie souhaité. Ce n'est pas parce que tout va bien à Marin, qu'il faut dilapider les deniers publics!»

A une personne du public qui demandait «pourquoi l'on parlait toujours de six millions à verser à la péréquation, alors qu'il s'agit en fait de quelque 5,7 millions», François Butzberger a répondu qu'«il ne

s'agissait pas de chipoter pour 300.000 francs.»

Ce qui a eu pour effet de faire bondir Remo Siliprandi, ancien conseiller communal socialiste. «Lorsque j'entends mon ami Butzberger dire cela, je me roule de rire! Dans les années 70, à l'époque des vaches maigres, l'Etat menaçait la commune de mise sous tutelle. Nous ne savions plus comment faire pour trouver 200.000 francs. Alors, ne dites pas que notre commune n'est pas riche aujourd'hui. Par principe, je suis obligé de soutenir les référendaires!»

Rendez-vous le 4 mars pour voir dans quel camp la balle a rebondi. **FLV**

Un million de déficit de plus

«Acceptez-vous l'arrêté du Conseil communal du 21 novembre 2000 concernant la fixation du coefficient fiscal à 75% de l'échelle de l'Etat?» Telle est la question qui sera soumise à la population marinoise, le dimanche 4 mars, à la suite du dépôt d'un référendum issu des rangs libéraux et radicaux.

En novembre dernier, le Conseil communal de Marin-Epagnier avait proposé, en raison notamment des charges supplémentaires engendrées par la péréquation financière intercommunale et de l'adop-

tion de la loi sur les contributions directes, d'élever le coefficient fiscal de 70% à 75% du barème fiscal de l'Etat pour cette année. Le législatif avait adopté cet arrêté.

Financièrement forte

Mais, ne l'entendant pas de cette oreille, quelques libéraux et radicaux avaient alors déposé un référendum afin que ce coefficient soit maintenu à 70% durant une année au moins. Les référendaires estiment, en effet, que Marin-Epagnier est financièrement assez fort pour supporter au

moins un exercice avec un coefficient de 70 pour cent.

Ce taux fiscal était en vigueur, dans la commune, depuis 1992. Or, le budget 2001 prévoit des charges supplémentaires induites par la politique cantonale, ce qui a poussé l'exécutif à vouloir l'élever. Avec un coefficient de 75%, le budget prévoit un déficit d'environ 1,3 million pour un total de charges de près de 24 millions. Cet excédent de charges s'élèverait à quelque 2,4 millions avec l'établissement d'un coefficient à 70 pour cent. **FLV**



François Butzberger (à gauche), conseiller communal en charge des finances, a été le plus sollicité lors du débat de jeudi soir. photo Leuenberger

Cortailod Le local des jeunes aura droit à du nouveau matériel

Bonne nouvelle pour les ados: des installations techniques viendront bientôt compléter le mobilier du local des jeunes de Cortailod et Boudry. Ça va donc vibrer dans les entrailles de Cort'Agora!

Un montant de 6000 francs pour l'achat de matériel divers. C'est ce que vient de décider d'accorder au local des jeunes de Cortailod et Boudry la commission intercommunale ad hoc. Le local, situé au sous-sol de Cort'Agora, sera bientôt doté d'un ordinateur, d'un téléviseur et même d'une installation complète pour la production de musique (break dance, par exemple). On y trouvera une table de mixage, des platines et des haut-parleurs, sans oublier les micros qui permettront d'organiser des soirées effrénées de karaoké.

Ces nouveaux équipements devraient donner un nouvel élan au local, qui a vu sa fré-

quentation passer d'une soixante de jeunes en moyenne à trois fois moins. La vétusté du matériel - qui date de la construction de la salle Cort'Agora, en 1990 - a sans doute contribué au désintéres-

sement des ados, lesquels viennent aussi de Boudry depuis l'an passé.

Agrandissement?

Depuis peu, les politiciens ont pris le local en main, allant

jusqu'à créer une commission intercommunale réunissant des élus de chaque parti des deux localités concernées, dont les conseillers communaux Marie-Claude Hubert, de Cortailod, et Raoul Lembwadio, de Boudry. Après avoir décidé la dissolution de l'ancienne association, dont le comité avait tendance à s'effriter, la commission a pu faire le point, notamment sur les besoins réels des utilisateurs et des trois animateurs.

Ouvret tous les vendredis et samedis soir (de 19 heures à 23h30), le local (sans fumée ni alcool) est également à disposition des jeunes le mercredi de 13h15 à 18h15, notamment pour y pratiquer des jeux de société, du ping-pong et du baby-foot. Prochaine étape pour les jeunes: peut-être un nouveau local plus grand? On en parle au village, mais pour l'heure, le projet n'est pas assez mûr.

CLG



Ordinateur, télé et table de mixage vont compléter l'équipement actuel. photo Gentizon

Colombier Beau succès du chœur mixte

En deux soirées, le Chœur mixte de Colombier a fait salle comble au temple, qui a accueilli les amis, connaissances et amateurs jusqu'au dernier strapotin.

Il faut dire que l'affiche était alléchante avec des pages de Schütz, Boccherini, Mozart, Bach et Schubert, et que l'on sait qu'à chaque fois, le concert annuel de cet ensemble fait figure d'événement pour le Littoral.

Toujours placé sous la direction d'Olivier Pianaro, qui fait preuve d'élégance, d'énergie et de métier, le chœur débutait par trois Motets pour double chœur de Schütz, dont on peut dire qu'ils faisaient peut-être le clou de cette soirée par leur disposition (l'un sur la tribune, l'autre face au public) et par la qualité de la mise au point qui permettait aux choristes de faire valoir leurs voix et leur unité, ainsi qu'une large palette de nuances.

Qu'on nous laisse cependant dire qu'on ne voit pas très bien pourquoi l'on a rallongé la

sauce avec deux pages orchestrales qui portaient la longueur de ce concert à plus de deux heures, même si l'on écoutait l'excellent violoncelliste François Abeille dans le troisième concerto de Luigi Boccherini, qu'il enlevait avec maestria et rythme, bien soutenu par l'Ensemble instrumental Louis-Pantillon, venu apporter son concours à ce concert.

C'est d'ailleurs ce même ensemble qui interprétait le joli Divertimento en fa majeur de Mozart, page alerte qui se termine sur un presto qu'on aurait voulu plus pétillant et plus enjoué.

L'Actus tragicus de Jean-Sébastien Bach est une page difficile qui exige des chœurs parfaitement formés et d'une cohésion exemplaire. Dire du Chœur mixte de Colombier qu'il fut exactement à la hauteur de cette difficile tâche serait aller un peu loin. Mais tout de même, on lui reconnaît de belles envolées, des couleurs parfois captivantes et une réelle technique dans la difficile fugue conclusive.

Les solistes provenaient de différentes classes du Conservatoire de musique de Neuchâtel, et on a pu constater que dans ce vivier de futurs musiciens plusieurs belles voix s'y manifestaient. Belles promesses pour plusieurs d'entre eux, mais qui, pour l'instant, ne sont encore qu'ébauchées pour la plupart et dont seul un travail de longue haleine pourra en permettre l'éclosion. Les impératifs de l'édition nous ont empêché d'écouter la belle messe en sol de Schubert, mais gageons que le public aura manifesté chaleureusement ses remerciements aux musiciens, aux choristes, aux solistes ainsi qu'à leur chef. **JPB**

Brot-Dessous Coefficient d'impôt proposé à 97 pour cent

Un coefficient d'impôt à 97% et un budget déficitaire de près de 32.000 francs: c'est ce que propose le Conseil communal de Brot-Dessous au Conseil général, qui se réunira lundi soir.

Jusqu'à présent, Brot-Dessous était la seule commune du canton dont les autorités n'avaient pas déterminé, pour l'année en cours, de coefficient d'impôt. Lequel avait été fixé de manière provisoire par

le Conseil d'Etat, en accord avec le Conseil communal, à 100% du barème unique cantonal. Avec 97%, Brot-Dessous connaîtrait une situation comparable à celles de Gorgier (96%), Boudry (98%) ou encore Neuchâtel (95 pour cent).

Quant au budget 2001 présenté par l'exécutif, il affiche des charges d'un montant total de 456.956 francs. Les revenus atteignant 424.991,50

francs, le déficit se chiffre ainsi à 31.964,50 francs (il était de plus de 90.000 francs lors de l'exercice précédent).

Le Conseil général devra encore se prononcer sur la «taxe poubelle», dont le montant de base serait de 120 francs, ainsi que sur le regroupement de l'état civil intercommunal à Boudry (l'état civil de Brot-Dessous est actuellement géré à Rochefort).

FDM

AGENDA

Hauterive Afin de financer leur camp à la ferme, qui se déroulera du 1er au 4 mai à la Ferme aux enfants, à Lignières, les élèves altaripiens de cinquième année (classe de Michel Grandy) tiendront un stand sur la place du village, aujourd'hui entre 10h30 et 14 heures. Ils proposeront des mets mitonnés par la Société d'émulation d'Hauterive, tels que soupe aux pois, jambon ou encore saucisson.

Cortailod Des icônes de Russie et des peintures sous verre de Roumanie, telle est l'exposition proposée dès ce

week-end à Cortailod. Le vernissage aura lieu demain, de 14h30 à 18h à la galerie Jonas, 21 Petit-Cortailod. L'exposition se tiendra ensuite jusqu'au 18 mars. Tél: 842 51 21.

Chasseral L'office régional du tourisme propose une randonnée guidée en raquettes à neige demain, de 10h à 17 heures. Il faut prendre de bonnes chaussures de marche mais les bâtons et les raquettes sont fournies. Informations au: (032) 751 49 49 et inscription au (079) 631 40 67. /réd

autocars
hertzeisen
voyages à travers l'Europe

Courses de plusieurs jours

23 au 26 février	CARNAVAL DE NICE - FÊTE DU CITRON À MENTON	4	Fr. 598.-
1 ^{er} au 5 avril	SAINT-RAPHAËL - SAINT-TROPEZ CORNICHE DE L'ESTEREL	5	Fr. 679.-
PÂQUES:			
13 au 16 avril	LES CHÂTEAUX DE LA LOIRE	4	Fr. 680.-
13 au 16 avril	CIRCUIT EN SÉDUISANTE TOSCANE	4	Fr. 690.-
13 au 16 avril	PÂQUES AU PAYS DES GARDIANS - PORT-CAMARGUE	4	Fr. 679.-
13 au 21 avril	SÉJOUR À ROSAS, Hôtel Monterrey	9	Fr. 595.-
14 et 15 avril	BOURG-EN-BRESSE - MÂCON croisière sur la Saône	2	Fr. 355.-
21 et 22 avril	LE TESSIN - AUX COULEURS PRINTANIÈRES - LUGANO	2	Fr. 269.-
28 avril au 4 mai	SÉJOUR À LIDO DE JESOLO	7	Fr. 450.-
28 avril au 6 mai	LA CORSE «ILE DE BEAUTÉ», avec guide accompagnateur en Corse	9	Fr. 1490.-
3 au 6 mai	LA HOLLANDE, PAYS DES TULIPES - RUEDESHEIM	4	Fr. 698.-
5 au 11 mai	SÉJOUR À CATTOLICA, Hôtel Acapulco***	7	Fr. 439.-
5 au 11 mai	SÉJOUR À CATTOLICA, Hôtel Victoria Palace****	7	Fr. 549.-
12 au 20 mai	SÉJOUR À ROSAS, Hôtel Monterrey	9	Fr. 575.-
12 au 20 mai	LA SARDAIGNE AU PRINTEMPS	9	Fr. 998.-
13 au 19 mai	PÈLERINAGE ROMAND À LOURDES PAR NEVERS - ARS	7	Fr. 1050.-

Demandez notre catalogue 2001...



Hertzeisen AUTOCARS - 2004 NEUCHÂTEL

032 721 21 61

robert fischer
Voyages • Fleur-de-Lys 35 • Marin

et **VENISE... la fascinante**
VERONE... ses arènes

Du samedi 21 au mardi 24 avril 2001

4 jours / 3 nuits pour **Fr. 398.-** *Demi-pension*

SUPER PRIX! PROMOTION DE...
SPECIAL JUBILE 70 ANS
1931-2001

Demandez nos programmes détaillés!

Tél. 032 / 753 49 32

Voyage R. Currit
Couvret • Neuchâtel
Tél. 032 / 863 19 59



Pâques (13 au 16 avril 2001)
Hyères les Palmiers - Provence d'Azur
Prix: Fr. 535.-
(Pension complète - boissons comprises)

Ascension (24 au 27 mai 2001)
Futuroscope Poitiers - Châteaux de la Loire - Safari train
Prix: Fr. 558.-

Séjour Balnéaire à Valverde di Cesenatico (Adriatique)
11 au 22 juin 2001
(12 jours tout compris)
Prix: Fr. 985.-

Demandez notre programme

Maison de style et de charme (XIX^e s.)
300 m² habitables + locaux aménagés de 70 m² avec entrée séparée. Vue imprenable. Objet rare.
Renseignements: 024 4453064, à Grandson.
196-75365/4x4

Cherche à acheter
Terrain
Littoral neuchâtelois.
Ecrire sous chiffres Q 028-294967, à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.
028-294967

A vendre A 15 km d'Yverdon
Maison villageoise deux logements
caves, cellier, remise, atelier chauffé, garage, garage, parcelle 2'571 m², vue panoramique sur le lac de Neuchâtel
Fr. 750'000.-
Pour plus d'info: www.geco.ch
GECO Yverdon-les-Bains Group GECO SA
024 / 424 15 00
196-075299

robert fischer
028-295814/DUO 2074 Marin

Notre prochain voyage
Du 1^{er} au 04.03.2001 Florence • Sienna • La Toscane • Montecatini 4 jours **Fr. 398.-**

Spectacles musicaux

Samedi 05.05.2001	Les Dix Commandements à l'Arena de Genève à 20h30 départ 17h.	Transport Billet 2 ^{ème} cat.	Fr. 50.- Fr. 95.20
Jeudi 21.06.2001 et Samedi 23.06.2001	Roméo et Juliette à l'Arena de Genève à 20h00 départ 17h.	Transport Billet 1 ^{ère} cat. Billet 2 ^{ème} cat.	Fr. 50.- Fr. 90.- Fr. 80.-

Demandez nos programmes détaillés!
Départs également du Locle, de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz et Neuchâtel.

Tél. 032 / 753 49 32

IMMEUBLES

SERVICE DE PUBLICATION D'ANNONCES IMMOBILIERES

WWW.IMMONEUCHATEL.CH

Regroupement immobilier neuchâtelois

Renseignements: 032 754 38 28
INFO@IMMONEUCHATEL.CH

A vendre 028-295666
entre Neuchâtel et Bienne
Villa deux étages
base 150 m², avec 2000 m² de terrain dans zone à bâtir.
Faire offre sous chiffres W 028-295666, à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Corcelles
pour début 2002
ARCANE 2
4.5 pces - 115 m²
Vue Lac & Alpes
3 chambres - 2 salles d'eau séjour avec cheminée cuisine super-équipée
Prix: **Frs. 365'000.-**
Finitions à choix!
Financement avec votre 2^{ème} pilier

Pour vous faire une idée de la qualité:
Portes ouvertes à Vaumarcus
Samedi & dimanche de 13.30 à 17.00h.

Groupe Prisme
Immobilier & réalisations SA
Tél. 024 447 42 42
1436 Chamblon - www.primesa.com

VOYAGES FAVRE
132-089472/DUO

NOS COURSES JOURNALIÈRES

Jeudi 1^{er} mars 2001, 8h30
VISITE DE LA VERRERIE D'UTENDORF
Café croissant, démonstration, repas compris **Fr. 66.-**

Dimanche 4 mars, 10h00
PRÉSENTATION DE NOS VOYAGES
Repas, loto **Fr. 52.-**

NOS SPECTACLES

Dimanche 13 mai, Fête des Mères
LA VEUVE JOYEUSE À DOLE
Opérette de F. Lehar **Fr. 125.-**

Vendredi 22 juin
ROMÉO ET JULIETTE À GENÈVE **Fr. 125.-**

NOS VOYAGES

Du 11 au 13 avril
DISNEYLAND PARIS, Vacances de Pâques **différents prix**

Du 13 au 16 avril, Pâques
LA FEERIE DE VENISE **Fr. 565.-**

Du 26 avril au 2 mai
BALNÉOTHÉRAPIE À MONT-LOUIS **Fr. 1'245.-**

Du 3 au 6 mai
LES FLORALIES À SANARY S/MER (F) **Fr. 559.-**

Du 6 au 13 mai
LA CORSE, ILE DE BEAUTÉ
Pension complète, visites, nuitées sur le Ferry **Fr. 1'695.-**

Du 24 au 27 mai, Ascension
GREOUX LES BAINS, le pays de la lavande **Fr. 710.-**

Du 2 au 4 juin, Pentecôte
GUILLAUME TELL & LE BERNINA EXPRESS
du lac à la montagne **Fr. 660.-**

2203 Rochefort: 032/855 11 61 - 2053 Cernier: 032/853 17 07

portes ouvertes
à Vaumarcus (NE)
LES GÉPOIS
Un site exceptionnel... En montant au Château à gauche

Villas terrasses d'une surface habitable de 157 & 181 m²
5,5 pièces, 3 salles d'eau, équipements luxueux, place de port réservée... Le top à un prix super attractif!!!

Financement intéressant avec votre LPP... dès: **Frs. 515'000.-**

Samedi & dimanche de 13.30h. à 17.00h.

A cette occasion, nous vous présenterons notre nouvelle promotion:
"ARCANE 2" à 2035 Corcelles.
des appartements de 4,5 pces - 115 m²
dès **Frs. 355'000.-**

Groupe Prisme
Immobilier & réalisations SA
Tél. 024 447 42 42
1436 Chamblon - www.primesa.com

Déménagez ou investissez pour louer 025-267674
Calculez et achetez avec un rendement garanti de 10% sur vos fonds propres
à **Marin** Villas neuves au prix unique et sensationnel de **Fr. 399'000.-**
incl. 2 places de parc à quelques pas de la plage de la Tène.
Avec 4 grandes grandes chambres, appareils Miele, très bonnes prestations.
Livraison au printemps.





Les maquettes et documents à consulter sur place sont accessibles 7/7 jours de 14h à 18h.

Tél. 032-755.73.00
Tél. gratuit 0800.813.000
7/7 jours 8h-20h

SuissePromotion
La sécurité dans l'immobilier
www.suissepromotion.ch

Cherche à acheter
Terrain à bâtir
(environ 1500 m²) pour construire une villa individuelle dans le bas du canton.
Tél. (079) 279 49 34,
le soir (052) 315 31 17
011-702726

Particulier cherche au Val-de-Travers 028-295709
Immeuble
de 1 à 3 appartements avec locaux d'entreposage (100 m² env.)
Faire offre sous chiffres F 028-295709, à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

OPPORTUNITÉ FINANCIÈRE
A remettre
ENTREPRISE - COMMERCE
Concept innovateur Dans l'air du temps
CA ANNUEL supérieur à 1 MF
- A développer
- Au plus offrant (mise à prix 500.000.-)
Ecrire avec offre, sous chiffres L 132-88503, à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-088503

LA LOUER

SAINT-BLAISE à louer
ATELIER
très vitré, hauteur 3.30 mètres, usage commercial, 170 m², accès rez très facile, avec 2 places de parc. Libre immédiatement.
Fr. 1960.-/mois
Tél. 079/448 42 06
028-294835

NEUCHÂTEL A LOUER
APP. 2 1/2-PIÈCES
au Perrière 11 à Serrières au parterre à partir du 15.04.2001
Fr. 650.- y compris charges
BATIGROUP SA Service immobilier
Wabernstrasse 40, 3000 Berne 23
Tel. 031 378 71 11, Fax 031 378 72 92
Visites: Mme A. Perret, 032 731 98 89
005-053236

Une région, une combinaison publicitaire!
L'EXPRESS Impartial "Quotidien Jurassien" JOURNAL

Val-de-Ruz La piscine a réussi son assainissement sur le plan financier

La piscine du Val-de-Ruz a réussi sa cure de jouvence du point de vue comptable, malgré un léger dépassement du crédit voté en 1999 par le syndicat Spival. Mais les responsables du chantier indiquent avoir dû engager des travaux non budgétés, pour plus de sécurité et de confort.

Philippe Chopard

N'en déplaise à la critique, qui s'est faite drue au moment

de l'ouverture de la piscine du Val-de-Ruz complètement assainie, le bouclage des comptes de ce très important chantier ne révèle qu'un très léger dépassement. Le comité du syndicat Spival, présidé par Jean-Pierre Jequier, a pu jeudi soir indiquer aux membres du Conseil intercommunal que l'investissement s'élevait à 2,254 millions, au lieu des 2,16 millions votés en juin 1999.

La piscine d'Engollon boucle ainsi honorablement sa cure de rajeunissement, avec

94.000 fr. de plus que prévu. Mais ce dépassement est dû à une série de travaux supplémentaires et nécessaires. Ainsi, il avait été prévu au début de laisser le grand toboggan aboutir dans le bassin des non-nageurs. La présence de la couverture bâchée, étendue durant la nuit, a obligé la commission de construction à prévoir un bassin de réception séparé pour les adeptes de ces folles descentes aquatiques.

La pataugeoire a également reçu les attentions des responsables du chantier, qui

ont fait aménager par ailleurs une entrée supplémentaire aux bassins principaux. Les installations électriques ont aussi dû être mises en conformité et il a fallu éliminer certains drains non cadastrés mais découverts lors des fouilles. Tous ces travaux auraient pu causer d'importants dépassements, mais le comité

a réussi à réaliser des économies sur certains postes du compte de construction. Ce qui fait que le chantier reste presque conforme au devis établi.

Les premiers baigneurs ont aussi été interpellés par le gros tas de déblais situé au nord du toboggan. Une butte qui va subsister, mais qui

pourra être engazonnée et aménagée l'an prochain. Une commission d'animation va être créée pour réfléchir notamment au problème. Il ne sera pas nécessaire de faire partie des organes directeurs du syndicat pour venir apporter ses idées. L'appel est lancé!

PHC

Sur les rails de la saison

Budget tardif Le comité directeur du syndicat de la piscine du Val-de-Ruz a vécu un automne 2000 assez animé, avec un renouvellement chaotique qui a eu pour conséquence de retarder le travail d'élaboration du budget pour 2001. C'est donc seulement jeudi soir que les délégués au Conseil intercommunal ont pu avaliser les prévisions financières de cette année, même si le coût de 12 fr. par habitant avait été livré à temps aux communes membres. Si ce budget est qualifié de transitoire, car les comptes du nouvel assainissement n'étaient pas encore bouclés au moment de son

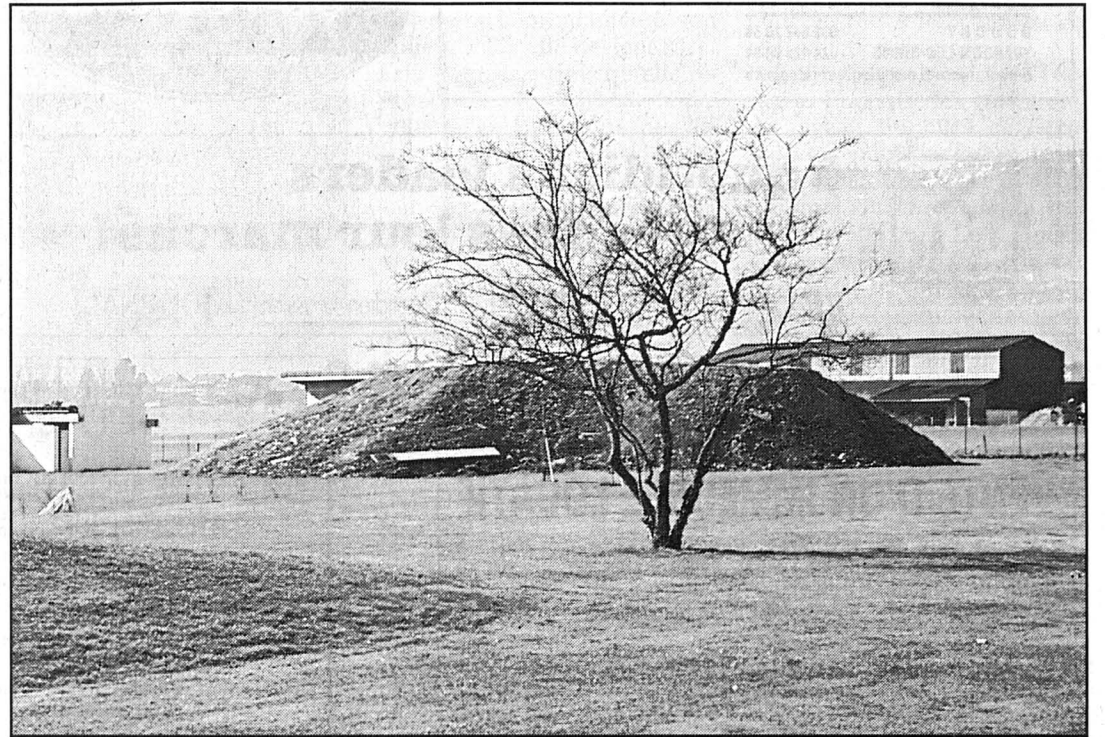
élaboration, le président du comité Jean-Pierre Jequier a affirmé que les prévisions pouvaient être considérées comme raisonnables.

Nouveau gardien Le comité s'est sorti péniblement des problèmes qu'il a connus avec les précédents gardiens de la piscine. Il a également pu réengager François Wermelle, qui avait donné satisfaction il y a trois ans pour ce poste. Il rencontrera aussi les membres de la société de sauvetage du Val-de-Ruz pour aider à la surveillance des bassins pendant la saison, voire pour assurer une fonction de gardien auxiliaire en cas d'absence du titulaire.

Ouverture Si l'hiver n'est pas encore arrivé, le syndicat parle déjà d'ouverture de ses installations d'Engollon. Le comité a fixé la date du 12 mai, ou du 19 mai s'il fait encore trop froid, pour démarrer la saison. La piscine fermera ses portes le 16 septembre.

Inspection Pierre-André Stoudmann, au nom de l'état-major du centre de secours du Val-de-Ruz a rappelé jeudi soir au comité du syndicat que celui-ci n'avait pas encore convié les pompiers du district à une visite des nouvelles installations d'Engollon. Le comité réparera son «oubli».

PHC



Cette butte, formée des anciens déblais du chantier de la piscine, pourra être aménagée l'an prochain pour relancer l'attractivité des installations d'Engollon.

photo Chopard

Société d'agriculture du Val-de-Travers L'année 2000 a rimé avec grandes décisions

Pour la société d'agriculture du Val-de-Travers, l'année 2000 a rimé avec grandes décisions. De la rénovation du magasin à l'achat d'un nouveau camion. Le bilan a été tiré jeudi lors des assises annuelles.

Mariano De Cristofano

«La grande décision que nous avons dû prendre au printemps dernier fut la transformation et l'agrandissement de notre magasin. Cette décision s'imposait si nous voulions maintenir un chiffre d'affaire correct et un service à la population du Vallon», a souligné Gilbert Cruchaud, président. Une décision qui débouche sur un élément de satisfaction. Les délais et les devis ont été tenus. Avec le stock de marchandises, c'est un demi-million de francs qui a été investi.

Autre décision d'importance, l'acquisition d'un nouveau camion. L'ancien, à bout de course, devenait trop cher à



Élément de satisfaction, l'agrandissement du Landi de Môtiers.

photo De Cristofano

l'entretien et le nouveau, moins polluant, coûtera moins cher en taxes.

Gilbert Cruchaud n'a pas manqué de saluer la nomination d'un Vallonnien à la direction de la Chambre d'agriculture. Il s'agit du Fleurisan Laurent Favre, «fils d'une famille paysanne que nous connaissons bien, ingénieur

agronome et qui a aussi de la terre à ses souliers».

Laurent Favre, justement, a fait le point sur le projet d'abattoir régional - 450.000 francs ont été récoltés, sur un objectif de 550.000 - incitant ceux qui ne l'ont pas encore fait de faire un geste. Le nouveau directeur de la Cnav a encore évoqué la problématique

de la recrudescence des campagnols, dans le Haut-Vallon notamment. Une demande d'indemnité a été faite à l'Ofag. Et Laurent Favre de terminer en incitant les agriculteurs vallonniers à s'engager dans l'organisation du brunch à la ferme du 1er Août.

Laurent Lavanchy, chef du service cantonal de l'économie agricole, a entretenu l'assemblée des récents crédits adoptés par le Grand Conseil. Onze millions ont été débloqués notamment pour les améliorations foncières - dont le remaniement parcellaire de La Côte-aux-Fées -, les subventions aux constructions rurales et les fosses à purin. Pour les fosses, il manque actuellement au canton une capacité de 70.000 mètres cubes.

La conclusion est revenue à François Matthey, représentant de l'exécutif de la commune hôte. Qui, malgré l'abondance et la pureté de son eau, a offert un apéritif plus adapté aux circonstances.

MDC

Val-de-Ruz Sept libéraux en lice

La section du Val-de-Ruz du Parti libéral-PPN a désigné ses candidats pour les élections du Grand Conseil, établissant une liste de sept noms. Elle a tout d'abord enregistré le retrait de Denis Challandes, de Fontaines, qui a passé huit ans dans les travées du Château. Les deux autres députés sortants, à savoir Ursula de Meuron et Christian Blandenier, de Chézard-Saint-Martin, ont accepté de briguer un nouveau mandat. La liste est complète avec les candidatures de Jean-Luc Frossard, de Fontainemelon, de Thérèse Guyot, de Chézard-Saint-Martin, de Daniel Jeanneret, de Montmollin, de Francis Monnier, de Dombresson, et de Martine Monnier, de Vilars. Soit un groupe de trois femmes et de quatre

hommes, issus des quatre points cardinaux du district et de professions variées. La moyenne d'âge de la liste avoisine les 45 ans et les nouveaux candidats exercent, ou ont exercé, des mandats politiques dans leur commune de domicile. La section a accepté également le principe d'un apparentement avec les radicaux, pour autant que ces derniers le décident aussi. /comm

Rubrique Val-de-Ruz

Philippe Chopard

Case postale 22
2053 Cernier
Tél. (032) 853 16 46
Fax: (032) 853 43 31

PUBLICITÉ

Le Pâquier Pétition pour sauver la poste

Les usagers de l'office postal du Pâquier, appuyés par les autorités du village, protestent vigoureusement contre les intentions de La Poste révélées récemment dans le cadre du processus de restructuration de ses bureaux. L'exécutif vient de lancer une pétition pour que le Géant jaune «reconsidère fondamentalement sa position inacceptable, contraire à la solidarité confédérale». Les pétitionnaires entendent notamment que la population rurale soit mieux traitée.

Les auteurs de la pétition rappellent que Le Pâquier est

distant de 5 km d'une agglomération moyenne et que le village ne dispose à l'heure actuelle d'aucun moyen de transport public régulier. De plus, la commune comprend des fermes et des habitations disséminées sur un vaste territoire, et, par conséquent, insiste sur la nécessité de pouvoir disposer sur place d'un service postal. La pétition peut être signée à La Joux-du-Plâne, aux Bugnenets, à La Vieille Fontaine, chez les conseillers communaux et à l'administration, dès lundi. /comm

Savagnier Gym hommes en action

Si la participation aux séances hebdomadaires de la gym hommes de Savagnier a été plutôt faible l'an dernier, l'assemblée annuelle de la société a réuni dernièrement une vingtaine de personnes, sous la présidence de Denis Maridor. Les rencontres habituelles ont marqué l'an 2000: huit tournois de volleyball et soirées de divertissement, avec, en plus, le déplacement à Sion pour la journée cantonale valaisanne, la fête régionale de gymnastique à Savagnier et une sortie à la Métairie de Morat, près de la

Tourne. Au programme 2001 est prévue la participation aux tournois de volleyball de La Chaux-de-Fonds, de Pe-seux, de Bassecourt, de Corcelles, du Locle et de Savagnier. Il n'y aura pas de journée cantonale. Une course de deux jours en Suisse centrale est fixée aux 18 et 19 août. Le mercredi 25 avril, le Tour du canton fera étape à Savagnier, et la gym hommes prêtera son concours à la société de gymnastique du village pour l'organisation.

MWA

"C'est le moment de comparer et d'acheter tout de suite en ligne."

www.cspb.com/fundlab

- Plus de 800 fonds
- Plus de 30 prestataires
- Comparer, acheter, vendre en ligne

www.cspb.com ou 0800 858 808

CREDIT SUISSE PRIVATE BANKING IT'S TIME FOR AN EXPERT.

Un programme composable: IN FINE.
Design Pascal Mourgue.
Existe aussi en fauteuil, 2 et 3 places, chaise-longue et pouf



ROSSETTI
MOBILIER CONTEMPORAIN
B O U D R Y 032 842 10 58
YVERDON-LES-BAINS 024 425 04 94
E-mail: rossetti.mobilier@worldcom.ch



028-296006

HYPOTHÈQUES

Amortissements indirects.
Avantages fiscaux.
Sécurité de vos proches.
Conditions attractives.
Offres sans engagement.
ELVIA ASSURANCES + VIE
Seyon 10 - 2000 Neuchâtel.
Tél. 032/720 08 00. 028-294544

IMPÔTS

Ne bougez plus
Je viens la remplir chez vous
avec compétence
Tél. 079 417 11 30



028-296007/DUO

MANIFESTATIONS ET SPECTACLES

EXPO MONTILIER
Sortie autoroute MORAT

Leudi 20.00 h.
Samedi 19.30 h.
Dimanche 19.30 h.

LOTO

Ab. Fr. 12.- (5 séries Fr. 3.-)

Espèces + OR
Bons d'achat
22 x 50.-
22 x 100.-

12 x Fr. 300.-
10 x Fr. 500.-

DEPLACEMENT EN CAR
Inscriptions. 032/954 13 83
079/219 27 23

028-296007/DUO

019-041707 4x4

Nos experts
se tiennent à votre disposition
mercredi 21 février 2001
de 10 à 17 heures
en permanence
Hôtel Beau-Rivage
Neuchâtel
Esplanade du Mont-Blanc 1
téléphone 032 / 723 15 15

Dès à présent
RÉCEPTION
d'objets d'art et d'antiquités
pour nos ventes aux enchères
de ce printemps qui auront lieu
du 9 au 23 mai 2001

Tableaux d'écoles et d'époques
différentes, meubles, tapis, porcelaines
et faïences, objets asiatiques, gravures,
helvética, livres, objets d'art, argenterie
et bijoux

Nous nous rendons avec plaisir
à votre domicile pour expertiser toute
succession, collection ou toute pièce
volumineuse. Nous nous tenons à votre
disposition pour tout renseignement utile



AUKTIONSHAUS STUKER BERN
Alter Aargauerstalden 30, 3006 Bern
Téléphone 031/352 00 44, Fax 031/352 78 13



4 quotidiens leaders
dans leur marché!

L'EXPRESS **l'Impartial** **Le Quotidien Jurassien** **LE JOURNAL DU JURA**

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

VENTE D'UN IMMEUBLE LOCATIF

Date et lieu des enchères: Vendredi 23 mars 2001, à 11 heures à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10 (salle des ventes, 2^e étage).

Débiteur(s): Widmer Peter, Riedmattstrasse 3b, 4500 Solothurn
Luginbuhl Andreas, Grabenmattweg 6, 3612 Steffisburg
Luginbuhl Ulrich, Grabenweg 3, 3612 Steffisburg

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 6727, pl. fo. 21 - AVENUE LÉOPOLD-ROBERT.	
Immeuble:	Place-jardin 13 m ²
	Place-jardin 182 m ²
	Habitation, restaurant 301 m ²
	sis Avenue Léopold-Robert 61
Total surface:	496 m ²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 1 829 000.-
de l'expert (2000) Fr. 1 850 000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 février 2001.

Renseignements auprès de l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds au 032/919 61 16.

Visite le lundi 26 février 2001 à 14 heures, sur rendez-vous préalable auprès de la gérance GECO Gérance et Courtage SA, Jardinière 75, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 26 55.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds
Le préposé: J.-M. Quinche

132-089447/DUO

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

VENTE D'UNE ANCIENNE USINE (IMMEUBLE LOCATIF D'ATELIERS, BUREAUX ET DÉPENDANCES)

Date et lieu des enchères: Vendredi 23 mars 2001, à 10 heures à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10 (salle des ventes, 2^e étage).

Débiteur(s): Beyeler Erich Christian, Frutigenstrasse 3, 3600 Thun
Wiedmer Peter, Riedmattstrasse 3b, 4500 Solothurn

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 9897, pl. fo. 32 - RUE ALEXIS-MARIE-PIAGET.	
Immeuble:	Place-jardin 48 m ² Place-jardin 204 m ²
	Trottoir 37 m ² Place-jardin 5 m ²
	Fabrique 882 m ²
	Cheminée 10 m ² Trottoir 140 m ²
	sis Alexis-Marie-Piaget 71
Total surface:	1341 m ²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 1 039 000.-
de l'expert (2000) Fr. 950 000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 février 2001.

Renseignements auprès de l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds au 032/919 61 16.

Visite le mardi 27 février 2001 à 14 heures, sur rendez-vous préalable auprès de GECO Gérance et Courtage SA, Jardinière 75, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 26 55.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds
Le préposé: J.-M. Quinche

132-089444/DUO

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

VENTE D'UN IMMEUBLE LOCATIF

Date et lieu des enchères: Vendredi 23 mars 2001, à 9 heures à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10 (salle des ventes, 2^e étage).

Débiteur(s): Beyeler Erich Christian, Frutigenstrasse 3, 3600 Thun.
Wiedmer Peter, Riedmattstrasse 3b, 4500 Solothurn

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 6758, pl. fo. 24 - RUE LÉOPOLD-ROBERT.	
Immeuble:	Place et trottoir 299 m ²
	Habitation, garages 593 m ²
	sis Av. Léopold-Robert 92 / Serre 111
Total surface:	892 m ²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 1 521 000.-
de l'expert (2000) Fr. 1 200 000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier, deuxième et troisième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 février 2001.

Renseignements auprès de l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds au 032/919 61 16.

Visite le mercredi 28 février 2001 à 14 heures, sur rendez-vous préalable auprès de GECO Gérance et Courtage SA, Jardinière 75, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 26 55.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds
Le préposé: J.-M. Quinche

132-089446/DUO

Mots croisés

La grille du samedi

Horizontalement: 1. Une casse-pieds. Aviné. 2. Mâchoire. Sont souvent dans les nuages. Garçon d'écurie. Sur la Garonne. 3. Dépouille. Fruit. Se dit d'une jupe qui va en s'élargissant. Spécialiste. 4. Général et homme d'Etat mexicain. Roi. Personnage de Rabelais. 5. Accusé. Papier de qualité supérieure. Avantages. Remplace un nom de ville. 6. On a vainement cherché à le faire. Poisson. Facétieux. Sert comme auxiliaire. 7. Ville d'Italie. Négation. A qui l'on peut se fier. Partie solide du sang. 8. Qualité de taille. Est toujours vert. Préfixe. Grande voie. 9. Prénom masculin. Chaîne portugaise. Fait durer. 10. Fin de verbe. Autrement dit. Etre pénible. Entame. 11. S'oppose à la stagnation. Ceux, par exemple, qui vivent au jour le jour. 12. Période. Rencontre. Ce qu'est habitué à faire un correcteur. Et le reste. 13. Flairé. Le cor de Roland en était un. Exclamation. 14. Sèche des cours. Article. Ville d'Espagne. Régnait sur un vaste empire. 15. Note. L'érable du Canada en fournit un. Sert à racler des os. Nippes. 16. Entrepris avec audace. Morceau de musique. Blème. Elément de nombres. 17. Raconte. Entre deux versants. Friandise. 18. Capitale africaine. Cordes pour maintenir des chargements. Paresseux. 19. Le plus célèbre des rois de Babylone. Leurs fruits fournissent du cachou. 20. Extraits. On lui doit un «Don Quichotte». Le héros qui tua le Minotaure.

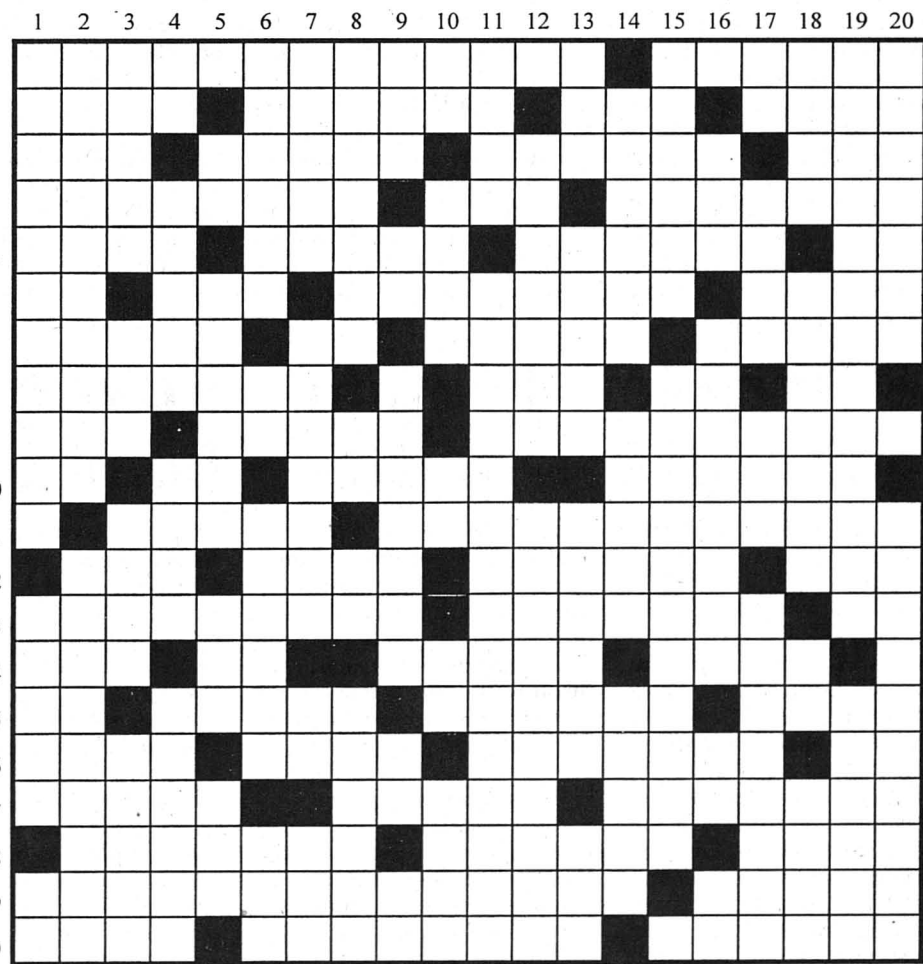
Verticalement: 1. Couverte de vêtements chauds et moelleux. N'est pas bon comme la romaine. Lac. 2. Petit récipient de table. Classe de producteurs modestes. 3. Brave et vaillant. Divinité. Le père du héros de la rangée 20. Langue. 4. Dans la carcasse. La plus belle. Lestes. L'étoile la plus brillante. 5. Fleuve. Supériorité. Capucin. Imprudent qui n'y a qu'une corde. 6. Qui a bon bec en dépense beaucoup. Pronom. Parfums. Unité de résistance. 7. Poète latin. Ses fruits fournissent des colorants. Lac. Tour de cou. 8. Met au même rang. Note. Copulative. Couvertures de diverses couleurs. 9. Patriarche. Fut toute transformée. Parfume le pistou. On en file. Ecuil. 10. Pronom. Orifice. Eminence en

raccourci. Forme de préfixe. Près de Perpignan. 11. Dont la vitalité est très amoindrie. Film réalisé et lancé à grands frais. 12. Personnage de Balzac. Roman de Diderot (sans l'article). 13. Roi. Ne cède pas. Préparation pharmaceutique. Maladie cryptogamique. 14. Mets en gelée. Période de croissance des marées. Inventeur des logarithmes. 15. Au sommet de la perfection. Font des embellissements. 16. Sur la rose des vents. Les enfants d'un pays. Signe hitlérien. Exclamation. 17. Bonne action. Se servir. Se rendra. Maladie cryptogamique. 18. Prénom masculin. Maréchal qui fut tué par un boulet. Ile. Prénom féminin. 19. Lavandière. Comme de la glu. 20. Ravir. Qui peut se diviser en feuillets.

Solution du problème de la semaine précédente:

Horizontalement: 1. Travailleuse. Beuglée. - 2. Ripailleuse. Va. Viola. - 3. Agile. Ivresse. Sarnen. - 4. los. Navré. Torpillage. - 5. Nu. Stria. Feuille. Pas. - 6. Arme. Dauber. Tu. Sion. - 7. Séante. Torchère. Luth. - 8. Sultans. Nuée. Atoll. - 9. Exception. Slalom. Emu. - 10. Huissier. Is. Nie. Ut. - 11. Tsars. Asticote. Stand. - 12. An. Salière. Roseraie. - 13. Bûcher. Freddaine. Arc. - 14. Epeurés. Isard. Rang. - 15. Cousinage. lo. Tangara. - 16. Hussein. Sieste. Gluau. - 17. Edéa. CGT. Anarchie. Os. - 18. Ur. Rio. Volt. Akène. Us. - 19. Reid. Liant. Thème. Olé. - 20. Se lever. Camail. Sauts.

Verticalement: 1. Trainassent. Bêcheurs. - 2. Rigoureux. Saupoudrée. - 3. Apis. Malchanceuse. Il. - 4. Val. Senteur. Hussarde. - 5. Aient. Tapisserie. - 6. Il. Ardents. Arénicole. - 7. Llivia. Sisal. Sang. Ir. - 8. Levraut. Oisif. TVA. - 9. Eure. Bonneteries. Onc. - 10. Usé. Féru. Rires. lalta. - 11. Sesterces. Cédaient. - 12. Sou. Hélio. Arosa. Ta. - 13. Vérité. Astrid. Trahi. - 14. BA. Plural. Eon. Teckel. - 15. Sil. Eton. Sera. Hem. - 16. Uvales. Omise. Angines. - 17. Girl. Ill. Etranglée. - 18. La Napoule. Aargau. Ou. - 19. Élegant. Munie. Raoult. - 20. Eanes. Haut-de-chausses.



Berne Faciliter l'intégration des immigrés

Des mesures doivent être prises pour faciliter la vie quotidienne des femmes immigrées dans le canton de Berne. Cette conclusion ressort d'un rapport commandé par le Bureau cantonal de l'égalité entre la femme et l'homme.

Le Conseil exécutif a donc chargé la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale de mettre sur pied un groupe de travail qui élaborera un projet de service d'intégration et de coordination.

Le rapport traite du cadre juridique dans lequel vivent les étrangers et étrangères et de la situation des immigrées, dans le domaine éducatif, sur le marché du travail ainsi que dans le secteur social et de la santé. Les auteurs du rapport désignent par «immigrées» toutes les femmes qui ont déplacé leur lieu de vie durant une longue période, c'est-à-dire principalement les femmes titulaires d'un permis B ou C et les femmes naturalisées.

Obstacle de taille

Les entretiens menés avec ces femmes ont montré que les dispositions sur le séjour des étrangers limitent la liberté d'action des immigrées. Le permis B, par exemple, constitue un obstacle à l'intégration des femmes au monde du travail ou à celui de la formation. La pratique restrictive en matière de reconnaissance des diplômes étrangers aussi.

Les femmes optent dès lors pour des formations courtes, avec peu d'exigences linguistiques, et restent souvent au chômage. Les requérantes d'asile titulaires d'un permis N sont particulièrement défavorisées puisqu'elles ne reçoivent pas d'aide financière pour l'apprentissage de la langue. Les immigrées sont souvent appelées à assumer des fonctions d'interprète ou d'intermédiaire entre deux cultures. Or, cette prestation ne leur vaut aucune reconnaissance professionnelle.

La principale recommandation que l'étude adresse au Conseil exécutif est d'instituer un groupe de travail interdirectionnel chargé d'élaborer un projet de service d'intégration et de coordination adapté aux structures du canton. /réd-oid

Diocèse de Bâle Deuxième diète fin mai

La deuxième Diète-2001 du diocèse de Bâle se tiendra du 24 au 26 mai à Berne. Elle rassemblera 300 personnes. Les organisateurs veulent que le regain d'espérance puisse s'incarner dans des projets concrets. Aucun thème de discussion n'est fixé au préalable. Un effort a été fait pour assurer une large représentation de tous les milieux. Aucune traduction ne sera installée, ce qui exigera des connaissances linguistiques de la part des participants. Les 32 doyennés germanophones désigneront deux à trois représentants. Les doyennés francophones ont droit à trois ou quatre représentants. Les dix synodes cantonaux auront un représentant, les missions étrangères vingt-cinq personnes. La direction du diocèse et les doyennés régionaux auront huit membres, les ordres religieux et les institutions séculières vingt places. Les autres églises chrétiennes de la région de Berne auront quinze représentants. Sont enfin prévues 80 places pour des personnes individuelles désireuses de participer. **VIG**

Inscription (jusqu'à fin mars), chez sœur Annelies, tél. 365 14 21. E-mail: info@tagsatzung.ch

Pêche Une turbine pour sauver la truite du Doubs

La truite du Doubs est à l'asphyxie. Elle ne représente plus guère que 2% de la population de la rivière. La Franco-suisse, qui gère les droits piscicoles de Biaufond à Clairbief, est au chevet de la maladie. Pour la première fois, un accord est en passe d'être conclu avec les exploitants des barrages afin d'assurer un débit minimal. Il faudra trouver quatre millions pour monter une turbine et un canal de dérivation au Châtelot pour apporter un ballon d'oxygène à la truite indigène. C'est le tout dernier moment!

C'est ce qu'ont appris hier soir les membres du Martin-Pêcheur, la société de pêche de la montagne. Eric Wenger est à la fois le président de cette société et il est membre du comité de la Franco-suisse qui gère la pêche sur les 25 kilomètres du Doubs français.

Suivi scientifique

La Franco-suisse a engagé une étude scientifique sur la population piscicole du Doubs, en particulier sur la truite indigène, menacée de disparition. Cette étude est menée



Patron de l'auberge de La Goule et président du Martin-Pêcheur, Eric Wenger a expliqué hier soir le plan de sauvetage de la truite du Doubs. photo Gogniat

côté suisse par l'Université de Berne et côté français par le Conseil supérieur de la pêche.

Grâce à une nouvelle méthode de marquage (dans l'oreille interne de la truite), il a été pos-

sible de suivre l'évolution des poissons et de tirer quelques conclusions. L'attention s'est portée sur la truite du Doubs, caractérisée par quatre larges bandes bien visibles dans l'eau. Ces bandes disparaissent rapidement après la mort. Il n'y a pas de taches rouges.

Forte pression

La truite du Doubs est spécialement bien adaptée à son milieu, mais elle devient rare. Eric Wenger estime qu'elle représentait encore 3% de la population en 1987, plus que 2% à ce jour. L'alevinage (18.000 alevins nourris au plancton sauvage au Moulin du Plain) a pu la maintenir à flot, mais, sans plus. On s'aperçoit que la très grande partie des jeunes truites finissent dans le panier du pêcheur. Par contre, les sujets du Doubs qui passent l'âge de trois ans deviennent très sauvages et résistants aux prédateurs. Un appel est donc lancé, en priorité aux pêcheurs, pour remettre à l'eau les truites du Doubs ou placer les générateurs dans le canal du Moulin du Plain pour assurer la reproduction. Le Doubs est sous pression. L'an passé, ce sont en effet 1050 permis annuels et 3500 permis journaliers qui ont été délivrés. A ce

rythme, la rivière sera vite épuisée!

Barrages: une percée

Les études ont montré aussi qu'un tiers des truites arrivaient à une maturité sexuelle à 28 centimètres. Or, c'est la mesure actuellement pour la pêcher. La Franco-suisse pense donc faire passer cette mesure de 28 à 32 centimètres pour accroître les chances de reproduction du poisson.

Enfin, le problème des barrages. Plus que les variations de niveau toujours catastrophiques pour la faune et la flore du Doubs, c'est le débit minimal du cours d'eau qui pose problème. Les études ont montré que la seule action efficace consiste à assurer un débit plancher sur la rivière. Une discussion a été engagée avec les barragistes et un accord pourrait surgir. Au lieu des 250 litres (!) actuellement au Châtelot, un turbinage de deux m3 constants serait possible. Il faut pour ce faire aménager une turbine et un canal de dérivation. Le coût: quatre millions (on met 130 millions par an sur la Transjurane). Le sauvetage de la truite du Doubs les vaut bien.

Michel Gogniat

De Sonceboz à Renan Un seul club de volley

Après celle du VBC Bas-Vallon, l'assemblée du VBC Erguël a approuvé, sans opposition, la fusion des deux clubs en un VBC La Suze. Celui-ci entrera officiellement en fonction au mois de mai prochain et réunira d'emblée près de 150 volleyeurs, dont nombre de très jeunes.

Les deux grands clubs de volleyball que compte encore le Vallon, à savoir le VBC Erguël - né en 1996 de la réunion des clubs de Sonvilier, Saint-Imier et Renan - et le VBC Bas-Vallon, ont décidé de fusionner. Les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés, réunies respec-

tivement samedi et jeudi derniers, ont accepté ce mariage, sans opposition.

Un vivier important

Au niveau sportif, le bénéfice est important: chaque membre pourra jouer à son niveau, vu la multiplication des équipes défendant les mêmes couleurs. De plus, la section erguélienne de minivolley, qui s'entraîne actuellement à Sonvilier, pourra s'étendre au bas du vallon, sur un deuxième, voire un troisième site d'entraînement. Sans compter que, sans cette fusion, une grave menace pesait sur le club du Bas-Vallon, quasiment condamné, en tous les cas dans sa diversité de niveaux actuelle, par la dé-

mission de son comité. Lequel a vainement cherché des successeurs. «En laissant disparaître cette société - dont ne subsisterait peut-être qu'une équipe masculine avec une moyenne d'âge se situant dans la quarantaine -, nous laisserions perdre un vivier important pour notre sport», soulignait jeudi soir Thierry Egger, président du VBC Erguël.

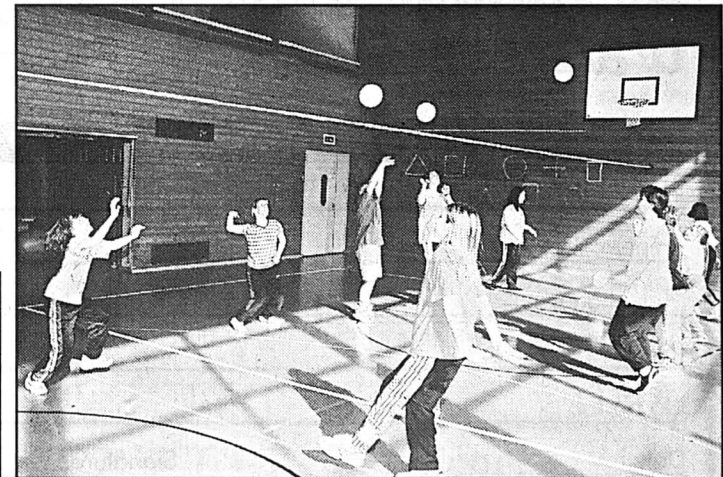
Assemblées de dissolution

A l'essai cette saison - les deux clubs travaillent sous le même sigle, mais de manière officieuse -, cette fusion a d'ailleurs déjà permis de sauver l'équipe de juniors A. Pour le prochain championnat, réunissant leurs dix équipes ac-

tuelles - cinq chacun -, les deux mariés pourront aligner une formation féminine dans chacune des cinq ligues régionales, ainsi qu'en juniors A et en juniors B et/ou C. Le volleyball masculin, nettement moins développé dans le Vallon, aura probablement une équipe en deuxième ligue et une autre en quatrième ligue. En minivolley, qui marche par-

ticulièrement bien, le VBC La Suze sera représenté dans toutes les catégories de jeu.

Le nouveau club comptera ainsi près de 150 membres actifs - provenant pour moitié de chaque partie du Vallon. Ils seront convoqués le 12 mai prochain pour deux assemblées de dissolution, puis pour une assemblée de constitution officielle. **DOM**



Le minivolley, une des fiertés très légitimes des volleyeurs erguéliens, pourra être développé encore avec la fusion des deux clubs du vallon. photo a-Leuenberger

PUBLICITÉ

L'initiative UE: un faux-pas vers l'Europe

- une TVA de 15%...
- une contribution suisse de plus de 3 milliards par année...
- le remplacement du franc par l'Euro...
- et l'augmentation des taux d'intérêts!

Qu'en pensent les entrepreneurs, les commerçants, les contribuables, les locataires?

le 4 mars

*** non**

La Chaux-de-Fonds Cinq opérateurs diplômés

Ils ont appris le réglage d'une montre. Hier, la 9e volée d'opérateurs en horlogerie, option spiraux, ont reçu leur diplôme au Musée international d'horlogerie.

Nous les appelions les régles. Hier cinq jeunes gens ont reçu leur diplôme d'opérateurs en horlogerie, option spiraux. «Il y a un peu plus de dix ans, nous n'aurions pas donné cher de votre métier: la formation n'existait plus», a souligné François Matile, secrétaire de la CP - la Convention patronale de l'industrie horlogère qui chapeaute cette formation. Il a félicité les nouveaux diplômés en leur rappelant leur savoir-faire «rare, recherché et précieux.»

Depuis 1991, sous la houlette de Claude Sandoz, c'est donc une neuvième volée qui est arrivée au terme d'une formation d'opérateurs de 18 mois. En dix ans, une soixantaine de personnes ont achevé leur apprentissage. «A notre connaissance, 40 à 50 d'entre elles travaillent toujours dans

leur métier», a précisé François Matile.

Dès le mois d'août prochain, la 11e volée va entrer en formation. Cette dernière sera étendue à 24 mois avec deux nouveaux modules - l'habillage et l'emboîtement - ainsi que des stages en entreprise. C'est pourquoi, hormis Ebel, Nivarox-FAR et Rolex Bienne, qui participent depuis le début au renouveau de ce métier,

d'autres sociétés devraient s'engager. La bonne conjoncture aidant, le personnel qualifié manque. Il faut donc en former, a précisé François Matile. **DAD**

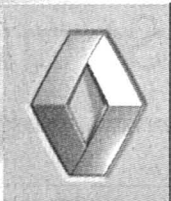
Les lauréats

Bruna Benincasa (Rolex Bienne), Gaëlle Borle (Rolex Bienne), Katia Chopard (Nivarox-FAR), Jessica Queloz (Nivarox-FAR) et Alexandre Toimil (Ebel).



Les lauréats et leur formateur Claude Sandoz.

photo Leuenberger



RENAULT Scénic RX4

La flexibilité n'est pas donnée à tout le monde.



Le Scénic RX4 à traction intégrale permanente fait preuve de flexibilité en toutes circonstances. Cette innovation à la Renault a encore bien d'autres qualités: design inimitable, espace intérieur modulable unique en son genre et confort absolu même hors des sentiers battus. Le Scénic RX4 est disponible en trois versions, avec un moteur 2.0 16V/140 ch ou un performant turbodiesel Common Rail 1.9 dCi/105 ch. Scénic RX4 dès Fr. 35 450.- (TVA comprise). Détails au numéro gratuit 0800 84 0800. Infos sur Renault: www.renault.ch

LE EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

903009

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: LE EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 032 / 723 53 99. Adresse E-mail: diffusion@lexpress.ch

N° abonné: []

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: []

Prénom: []

*Téléphone: / *Prof. ou Natel: /

Rue: No:

No postal: Localité:

Date: Signature:

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: []

Prénom: []

*Téléphone: / *Prof. ou Natel: /

c/o: []

Rue: No:

No postal: Localité:

Valable dès: Reprise de la distribution au domicile le:

*A l'usage exclusif du service de diffusion. (fichier non divulgué à des tiers)

AVIS IMPORTANT: Pour éviter les confusions, les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service de diffusion. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.

Pour tout changement temporaire effectué il est perçu une taxe de Fr. 3.-. Les frais de port pour des envois à l'étranger sont facturés en plus.

L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit.

LE EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à LE EXPRESS Code Sect. Bande JA Taxe Port AV [][][][][][][]

A découper et à conserver

Fermeture annuelle Betriebsferien

du 20 février au 8 mars 2001 20. Februar bis 8. März 2001

HÔTEL RESTAURANT DE L'OURS SUGIEZ VULLY MURTENSEE - LAC DE MORAT

La nouvelle équipe à l'Ours / das neue Bären-Team Isabella Tognina Perrey, Charles Perrey Responsables / Geschäftsführer Damien Lechevallier, chef de cuisine

Hôtel de l'Ours Route de l'ancien pont 5 1786 Sugiez, tél. 026/673 93 93, fax 026/673 93 99

017-493221

Feu 118

Mme Laura

Aide et réponse à tous vos problèmes 7 j/7 et 24 h/24 0901 222 542 cvca@wanadoo.fr Fr. 2.50/min. 018-704166

Sophia & Peter

voyance pure et boule de cristal. Des médiums chaleureux, à votre écoute au 0901 902 939 de 7 h 30 à 0 h 30 et 7 j/7, Fr. 4.23/min. ivp@wanadoo.fr 018-704175

Voyance

LUCIA

Tarots - Conseils Sentiments - Travail 0901 222 523 7j/7 Fr. 2.50/min. Sur rendez-vous 076/326 99 48 028-295880

COMMERCES

À REMETTRE au Val-de-Ruz

Laiterie - Alimentation Matériel et installations neuves. Appartement à disposition. Clientèle régulière. Ecrire sous chiffres Q 132-89437 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-089437/DUO

Pour vos impôts Défi plus

Suzanne Rondalli

Fbg Ph. Suchard 50 2017 Boudry Tél./fax 032/842 49 57 (en cas de besoin, je me déplace) 028-294748

A vendre

Magasin d'alimentation

Ouest de Neuchâtel. Ecrire sous chiffres F 028-295283, à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 028-295283

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

NÉMATODE

17/02/01

Une région, une combinaison publicitaire! LE EXPRESS L'Impartiale Quotidien Jurassien JOURNAL

En Suisse alémanique, aux Grisons et au Tessin les lecteurs de

LE EXPRESS

trouveront leur quotidien dans les kiosques des gares de

- Aarau, Bahnhofkiosk SBB Baden, Bahnhofkiosk Basel, Bahnhofkiosk, Perron 1 Basel, Bahnhofkiosk, Untergeschoss Basel, Bahnhof SBB, Kiosk Schalterhalle Bern, Bahnhofkiosk HB Bern, Bahnhofkiosk Halle Bern, Bahnhofkiosk, Untergeschoss Bern, Bahnhofkiosk, Erdgeschoss Biel/Bienne, Bahnhofkiosk HB Brugg bei Biel, Bahnhof SBB Chur, Bahnhofkiosk Ost Davos-Dorf, Bahnhofkiosk RHB Davos-Platz, Bahnhofkiosk Frutigen, Bahnhofkiosk Grenchen, Bahnhofkiosk Nord Gstaad, Bahnhofkiosk Ins, Bahnhofkiosk Interlaken, Bahnhofkiosk Ost Interlaken, Bahnhof West BLS, Kiosk Snack Kerzers, Bahnhofkiosk Lenk im Simmental, Bahnhofkiosk, Lugano, Edicola Stazione Locarno, Librairie de la gare Luzern, Bahnhofkiosk West Lyss, Bahnhofkiosk Murten, Bahnhofkiosk Olten, Bahnhofkiosk Pu-Süd Saanen, Bahnhofkiosk Solothurn, Bahnhofkiosk West Thun, Rosenau, Bahnhofkiosk Thun, Rosenau, Bahnhofkiosk Perron 1 Tiefencastel, Bahnhofkiosk Twann, Bahnhofkiosk Winterthur, Kiosk Hauptbahnhof Zermatt, Bahnhofkiosk BVZ Zug, Bahnhofkiosk Zürich-Flughafen, Bahnhofkiosk Zürich, Presse Center, Bahnhofpassage Zürich, BK Presse-Kiosk, Hauptbahnhof Zürich, BK Loewenpassage, Hauptbahnhof Zürich, Bahnhofkiosk Perronhalle Zweisimmen, Bahnhofkiosk

Expo.02 Quatre scénarios pour trouver 200 millions en vitesse

L'exposition nationale s'ouvrira comme prévu en mai 2002, dans le cadre budgétaire actuel, confirme avec assurance Franz Steinegger. Mais dans l'immédiat, il faut régler un gros problème de trésorerie.

De Berne:
Stéphane Sieber

Pour ceux qui en douteraient encore, l'Expo.02 se fera. Président du Parti radical mais surtout, en l'occurrence, président du comité directeur d'Expo.02, Franz Steinegger l'a assuré aux représentants du Conseil fédéral et des partis gouvernementaux lors de leurs traditionnels entretiens de Watteville, hier à Berne. «Le point de non-retour a été franchi depuis longtemps», a posé Franz Steinegger qui s'est dit persuadé que l'Expo.02 s'ouvrirait «dans les délais prévus, dans le cadre budgétaire actuel et avec des risques supportables», selon les propos rapportés par le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova.

200 millions de francs

Bref, «l'évolution est positive», pour s'en tenir à la terminologie fédérale. Mais il y a un mais. Un gros. En panne de trésorerie, l'exposition a besoin de 200 millions de francs pour tenir jusqu'à l'été.

En février, les deux grandes banques suisses ont mis 40



Le président de l'Expo.02 - et du Parti radical - Franz Steinegger (à droite) lors des entretiens de Watteville.

millions de francs à sa disposition sous la forme d'un crédit de transition. Mais cette «Liquiditätspritze», cette simple injection, ne permettra pas de tenir au-delà de la mi-mars.

Il y a donc urgence, même si le problème rencontré, important par son ampleur, n'est cependant ni nouveau ni surprenant. Il est normal qu'il faille toujours trouver des solutions délicates pour payer

les travaux (salaires, matériel, etc.) d'une manifestation pour laquelle les futurs visiteurs n'ont pas encore versé un centime - ce qui va de soi - et pour laquelle certains partenaires, quand ils ont été trouvés, ne font pas montre de toute la célérité attendue pour honorer leurs engagements et assumer leur part de risques - regrettable retombée du climat d'incertitude. C'est une complexe question d'harmonisation temporelle entre les dépenses et les recettes dans

un gros budget réputé globalement sain.

Coucou la garantie!

Donc, ce sont 200 millions qui restent à trouver sans délai. Les discussions portent actuellement sur quatre possibilités de financement qu'a exposées Franz Steinegger. La première serait naturellement que les banques octroient un nouveau crédit. Mais cela ne semble pas aller de soi. Les banques veulent des garanties.

La deuxième serait que la Confédération vole au secours de l'Expo.02 en lui accordant elle-même une avance de trésorerie sous forme d'un crédit qui, si l'argent venait à ne pas être remboursé, serait pris sur la garantie de déficit de la Confédération - 338 millions de francs.

La troisième solution serait que les banques accordent ce crédit; mais ici, celui-ci serait garanti par la Confédération, toujours avec sa garantie de déficit. Enfin, dans la quatrième version, les banques accorderaient 160 millions, les 40 autres millions seraient avancés par la Confédération.

Choix ouvert

Aucun choix n'a encore été fait et personne ne veut croire que la menace se précise déjà sur la garantie de déficit. Néanmoins, il est sûr que le Conseil fédéral et le Parlement devront encore se pencher sur le dossier.

Il y a une année, Franz Steinegger avait présenté le projet remanié d'Expo.02 avec un budget de 1,4 milliard de francs. C'est alors que le Parlement avait accordé la garantie de déficit. Au total et si l'on s'en tient aux décisions prises, l'engagement de la Confédération ne devrait pas dépasser 700 millions de francs. Une exposition thématique dont les deux tiers devraient ainsi être financés par l'économie privée est de toute façon une gageure.

STS

Priorité à la dette

Le consensus semble acquis pour affecter en priorité les 4,55 milliards d'excédent engrangé par la Confédération en 2000 à la réduction de la dette. Mais des divergences apparaissent entre les partis gouvernementaux sur les autres mesures à prendre. Lors des entretiens de Watteville, le PS, le PRD, le PDC et l'UDC n'ont pas contesté l'objectif défini par Kaspar Villiger. Mais les socialistes et les démocrates du centre ont des stratégies divergentes. Les premiers veulent affecter plus de fonds au social et à la formation.

Quant à l'UDC, elle veut une baisse d'impôt immédiate. Les partis ont en outre salué la proposition de la commission de l'économie du Conseil des États pour répartir l'or excédentaire de la Banque nationale. Ils considèrent ce projet comme une bonne base de discussion. Le produit de l'or excédentaire de la BNS devrait aller à parts égales à l'AVS, aux cantons et à une fondation de solidarité. La commission veut opposer cette clé de répartition à l'initiative sur l'or de l'UDC, qui veut tout affecter à l'AVS./ats

Etrangers: désaccord des partis

Les partis gouvernementaux ne sont pas d'accord sur les mesures à prendre pour faciliter l'intégration des étrangers. Ils n'ont pas donné leur aval à un programme devisé à quelque 500 millions de francs, mais souhaitent encore consulter leurs groupes respectifs.

Aucun consensus ne s'est dégagé sur cette plate-forme préparée par un groupe de travail interpartis. De grandes divergences de vue existent entre les socialistes et les démocrates du centre, a indiqué le président du PDC Adalbert

Durrer hier à l'issue des entretiens de Watteville. Le PS souhaite aller plus loin, alors que l'UDC pense qu'il n'appartient pas à l'Etat d'intervenir. Le document du groupe de travail propose notamment d'agir dans les domaines de la formation professionnelle et de l'apprentissage des langues nationales. Un accent serait mis sur la formation des femmes et les jeunes.

Faute de consensus, ce programme n'a pas été adopté mais transmis au Conseil fédéral en tant qu'«esquisse». Les groupes parlementaires de

l'UDC, du PS, du PDC et du PRD vont être consultés afin de l'analyser en détail. On ne peut pas spéculer sur le résultat de ces discussions, estime Adalbert Durrer.

Les quatre partis se sont par contre mis d'accord pour renoncer à lancer une initiative parlementaire visant à instaurer un droit de recours en matière de naturalisation. Le Conseil fédéral propose déjà une telle mesure. S'agissant d'une question «sensible», les partis ont jugé qu'il fallait attendre la fin de la procédure de consultation./ats

Bagdad Raids anglo-américains

Des avions britanniques et américains ont frappé des installations de défense anti-aérienne irakiennes au sud de Bagdad hier, au cours d'une mission destinée à détruire des systèmes de radar qui menaçaient les avions britanniques et américains, a annoncé le Pentagone. Tous les appareils britanniques et américains sont rentrés à leur base sans incident. Certains des radars visés étaient situés au nord du 33e parallèle, qui marque la limite de la zone d'exclusion aérienne que maintiennent en vigueur les Alliés depuis la fin de la guerre du Golfe en 1991 et que contrôlent en permanence les avions britannique et américaine. Il s'agit de la première frappe de cibles en dehors de la zone sud d'exclusion aérienne depuis décembre 1998. A l'époque, les avions américains et britanniques avaient effectué des raids pendant quatre jours. Les raids ont eu lieu entre 17h30 et 18h00 GMT (18h30/19h heure suisse./ap

Israël L'opinion plébiscite l'union entre le Likoud et le Parti travailliste



Ehud Barak devrait détenir le portefeuille de la Défense dans le prochain gouvernement israélien.

Le gouvernement d'union nationale entre le Likoud et les travaillistes fait la quasi-unanimité dans l'opinion israélienne. En revanche, un haut responsable palestinien a affirmé n'en attendre «rien de bon».

Le premier ministre élu Ariel Sharon et son rival travailliste Ehud Barak ont annoncé jeudi soir la conclusion d'un accord de principe pour former une grande coalition. Celui-ci doit être approuvé la semaine prochaine.

Ariel Sharon serait à la tête du gouvernement, Ehud Barak à la Défense et l'ancien premier ministre travailliste Shimon Peres aux Affaires étrangères.

Selon un sondage d'opinion publié hier par le «Yedioth Ahronoth», 84% des Israéliens interrogés plébiscitent cette option, de préférence à une

coalition étroite associant les petits partis religieux.

Palestiniens sceptiques

Les Palestiniens sont beaucoup plus sceptiques. Ahmed Abdel-Rahman, proche collaborateur du président Yasser Arafat, a prédit hier un gel du processus de paix accompagné d'un regain de violence si un tel gouvernement voit le jour.

«Constituer un gouvernement dont les têtes seraient deux anciens généraux, Ariel Sharon et Ehud Barak, mènerait à un gel du processus de paix et à une escalade de la violence dans toute la région», a-t-il estimé.

Violences

Comme pour faire écho à ces propos, de nouveaux incidents ont éclaté dans la bande de Gaza et à Ramallah, en Cisjordanie. Des témoins ont si-

gnalés des tirs nourris et au moins douze blessés, dix Palestiniens et deux photographes étrangers.

Un soldat israélien a également été tué et deux autres ont été blessés dans une attaque au missile des combattants chiites du Hezbollah dans le secteur des fermes de Chebaa, en territoire occupé aux confins du Liban et de la Syrie.

Tsahal a aussitôt répliqué. L'artillerie israélienne a pilonné pendant plus d'une heure le sud du Liban. Au moins cinq membres de la guérilla chiite auraient été tués.

Pendant ce temps, quelque 10.000 réfugiés palestiniens ont manifesté leur appui à l'Intifada dans le camp d'Aïn Héroul et à Bourj Chamali, au Liban-Sud. Ils ont «rendu hommage» à l'auteur de l'attaque qui a fait huit morts israéliens à Tel Aviv./afp-reuter

Il fonce, le Parlement. Moins d'une semaine après l'affaire Peter Hess, ce président du Conseil national qui apportait sa prestigieuse caution à deux sociétés de l'industrie du tabac soupçonnées de contrebande et de lien avec la mafia, il fait le ménage. Et c'est bien.

Commentaire Mandats: un bon petit électrochoc

Mais c'est curieux qu'on y ait pensé si tard. Il suffit de lire l'article de loi de 1984 et ses étranges dispositions d'application - d'ailleurs méconnues d'une partie des députés - pour voir qu'elles étaient largement inapplicables. Ainsi, le capital de 100.000 francs d'une filiale du groupe British American Tobacco est sans rapport avec la taille réelle du géant de la cigarette. Les deux autres dispositions - encore moins connues que la première - étaient plus utiles. Songeons aux sociétés bénéficiant des largesses de la Confédération ou dont l'activité touche un domaine où l'opinion publique est sensible. Le troisième critère, lui surtout, aurait pu mettre Peter Hess en alerte beaucoup plus tôt.

Certains diront: à quoi bon? Après tout, il existe déjà des registres où l'on peut découvrir assez facilement les attaches des députés (Orell-Füssli, Teledata, etc). Oui, mais ça ne suffit pas. L'observation de la vie publique exige de savoir instantanément les attaches de tel élu ou de telle élue, surtout quand il y a un lien avec le thème du débat. Encore maintenant, trop de parlementaires oublient un autre article qui exige de faire connaître, en débat, leurs intérêts dans une affaire. L'affaire Peter Hess a provoqué un petit électrochoc. Cette fois, il faudra que la leçon soit comprise.

Georges Plomb

Lire page Suisse

Suisse-Europe Le non se précise

Deux semaines avant les votations fédérales, le rejet de l'initiative «Oui à l'Europe!» semble toujours plus probable. Selon un sondage réalisé pour le compte de la télévision allemande DRS, 52% des Suisses voteraient non et 37% oui. Les indécis représentent désormais 11% des 1188 personnes interrogées entre le 1er et le 9 février, a relevé hier la DRS. La dernière prise de température, également réalisée par l'institut Gfs, donnait 50% de non et 40% de oui le 26 janvier. Les indécis n'étaient que 10%. L'écart entre les deux régions linguistiques principales demeure. 64% des Allemaniques rejettent l'initiative «Oui à l'Europe!» et ils ne sont que 26% à l'approuver. Les Romands soutiennent le texte à 56%, contre 33% à le rejeter. Les Tessinois rejettent l'initiative par 52%, contre 37%. Le non gagne donc du terrain tant en Suisse allemande que romande, selon Gfs. Le 26 janvier, il y avait 58% d'Allemaniques à dire non et 60% de Romands à plébisciter le oui./ats



Notre nouveau site est online! Dans plus de 300 journaux suisses, 24 heures sur 24, rédigez, éditez et publiez vous-mêmes vos annonces! C'est simple, rapide et vous en connaissez immédiatement le prix!

www.publicitas.ch

Passer une annonce, c'est simple comme CLICK

La place publique qui affiche
les avis de tous les Neuchâtelois
(et aussi ceux des autres)

FORUM

Sur Internet, exprimez-vous
sur des thèmes d'actualité!
Dites ce que vous avez
sur le cœur!
Prenez position!
Faites des suggestions!
Réagissez!



Trois voies d'accès
pour un même débat

L'EXPRESS

L'Impartial



www.lexpress.ch

www.limpartial.ch

www.neuchatel.ch

Outre l'initiative
«Oui à l'Europe»
sur laquelle
il devra se
prononcer,
le peuple suisse
devra dire
les 3 et 4 mars
s'il approuve ou
non d'abaisser
la vitesse des
véhicules à
30 km/h dans
les localités.

Et vous, quelle
est votre
position?

Mandats Les députés devront jouer cartes sur table

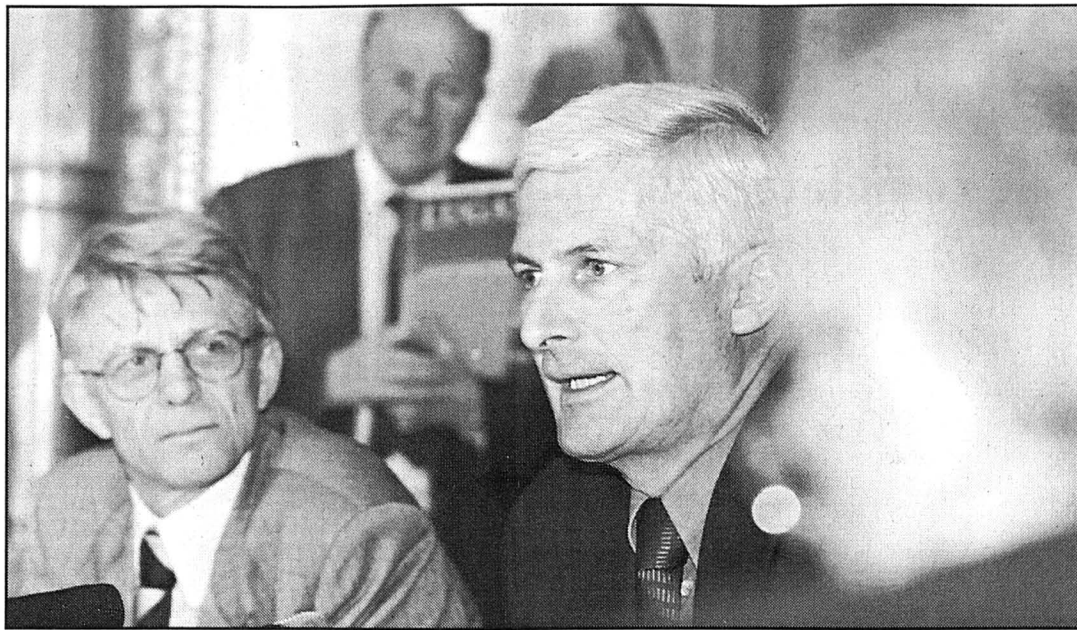
Finies, les cachotteries des députés fédéraux! Ils devront signaler tous les intérêts qu'ils détiennent. Hier, tant le Bureau du Conseil national et que celui du Conseil des Etats ont approuvé le principe de la révision de la loi. L'impulsion est venue de la commission des institutions politiques du Conseil national qui, le 31 janvier, proposait de foncer. L'affaire Peter Hess, du nom du président du Conseil national, rebondit.

De Berne:
Georges Plomb*

Lundi, le PDC zougois démissionnait sans attendre des conseils d'administration «à problèmes» de sociétés actives dans le tabac: British American Tobacco International Ltd et Mabritad International Ltd, à Zoug, soupçonnées de contrebande, de blanchiment d'argent, de liens avec la mafia.

La loi, depuis 1985, exige de chaque élu qu'il indique au bureau de son conseil les fonctions qu'il assume au sein d'organes de direction et de surveillance de fondations, de sociétés ou d'établissements «importants». Un exigence semblable touche les groupes d'intérêts «importants». C'est le mot «important» qui devrait disparaître. La liste des mandats d'Orell-Füssli fera référence.

Avec le projet de la commission, il pourrait y avoir des sanctions. Et il sera moins facile d'invoquer le secret professionnel pour tourner la dif-



En démissionnant cette semaine de deux conseils d'administration de l'industrie du tabac, le président du National Peter Hess (au centre) a mis le feu aux poudres.

photo Keystone

ficulté (ce devra être «au sens du code pénal»). Plus largement, les services du Parlement sont chargés de faire rapport sur la pratique de la loi. En attendant, les élus sont invités à se mettre en ordre.

Trois critères

C'est en 1984 que le Parlement votait l'article actuel. Ses modalités ne figurent que dans des procès-verbaux et circulaires. Ainsi, la délégation des bureaux des Chambres fixera trois critères: capital atteignant «un certain montant» («à titre indicatif, 5 millions de francs»); cas d'un conflit d'intérêts surgissant entre le mandat parlementaire et une société liée à la Confédération (concession

fédérale, subvention, obtention de travaux); cas d'une grande entreprise ou d'un groupe d'intérêts touchant un domaine où l'opinion publique est sensible (comme l'énergie) et dont la collectivité a un intérêt à obtenir des renseignements. Curieusement, ces critères ne figurent ni dans la loi, ni dans une ordonnance, ni dans le «manuel» et l'«aide-mémoire» du Parlement. Ils étaient semi-confidentiels. Alessandro Delprete, chef de l'information du Parlement, a le sentiment que pas mal de députés fédéraux les ignoraient.

Pour le premier critère, les deux mandats litigieux de Peter Hess ne tombaient pas sous le coup de la loi (capital

de 1 million de francs pour Mabritad, de 100.000 fr pour British American Tobacco International). Pour le troisième critère, les choses étaient moins claires.

Hier, l'ats divulguait la liste d'une quinzaine d'élus qui ne respecteraient pas la loi actuelle. Dont trois Romands: Fernand Mariétan (VS), René Vaudroz (VD) et Pierre Paupe (JU). On y découvre des Allemandes de poids comme les actuel et futur présidents du Parti radical (Franz Steinegger et Gerold Bühler), le président du Parti démocrate-chrétien (Adalbert Durrer). Il s'agit souvent d'omissions de faible importance.

GPB
*La Liberté

Crossair Perte de 25 millions

L'an dernier, et pour la première fois depuis huit ans, Crossair s'est retrouvé dans les chiffres rouges. La perte s'est élevée à 25,2 millions de francs. Selon la compagnie, ce sont les coûts plus élevés des carburants et le cours du dollar qui sont la cause de cette perte. En 1999, le bénéfice de la compagnie avait été de 53 millions de francs. Le chiffre d'affaires de la compagnie a atteint l'an dernier 1,275 milliard de francs, en augmentation de 9,5%. Les actionnaires ne percevront pas de dividende cette année. Crossair a transporté l'an dernier 67,3 millions de passagers, en augmentation de 4,9%. Le taux d'occupation des sièges a augmenté de 2,7%. /ap

Basel Sursis pour les branches annexes

Les dirigeants du Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie ont retardé le déplacement vers Zurich des branches annexes. Basel Partners, le nom de l'exposition qui devrait se dérouler parallèlement à celle de Bâle, aura lieu pour la première fois en principe pour 2003. Réunis mercredi à Bienne, les exposants concernés ont été informés de cette décision par les dirigeants de la manifestation. L'information nous a été confirmée hier à la direction de Basel.

A Bienne, l'ambiance était glaciale, nous a déclaré une source sûre. Les exposants des branches annexes ont dé-

ploré d'avoir été mis devant un fait accompli. Certains d'entre eux ont proposé d'étudier la possibilité de tenir salon à Genève en même temps que le SIHH. Il n'y a pas eu d'entrée en matière sur cette question.

De leur côté, les dirigeants de Basel ont expliqué qu'ils souffraient d'un manque de place alors que les marques horlogères réclament davantage d'espace. Par ailleurs, la halle 4 de la foire, qui servait uniquement lors du Salon d'horlogerie, sera transformée en casino. Du coup, l'espace pour le rendez-vous horloger se rétrécit.

DAD

UMTS Demande d'éclaircissement

Les bénéficiaires de la Confédération en 2000 doivent servir à réduire la dette, estime la commission des finances du National. Celle-ci souhaite en outre faire la lumière sur le piètre résultat de la mise aux enchères des licences de téléphonie mobile UMTS. Le compte d'Etat 2000 a bouclé sur un excédent de recettes de 4,55 milliards au lieu des 1,8 milliard de déficit prévus. La commission du National salue ces résultats, a-t-elle indiqué hier. Elle veut aussi en savoir plus sur la méthode utilisée par le Département fédéral des finances pour évaluer les recettes. Elle a pris acte de la volonté de Kaspar Villiger de passer ces calculs sous la loupe. /ats

Comco Disposer d'un arsenal répressif

La Commission de la concurrence (Comco) ne veut plus se contenter d'émettre des recommandations aux autorités, mais demande de pouvoir disposer d'un véritable arsenal répressif pour combattre les ententes cartellaires rigides. A l'occasion de la publication de son rapport annuel hier à Berne, elle a également recommandé aux cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et du Tessin de supprimer les dispositions cantonales limitant la libre circulation des architectes et des ingénieurs.

«La commission est convaincue qu'une loi sur les cartels plus musclée va finalement profiter à tous et, en particulier, aux consommateurs et aux petites et moyennes entreprises (PME) parfois durement touchées par la concurrence des grandes sociétés», a expliqué Roland von Büren, le président de la Comco. C'est la raison pour laquelle elle demande au Conseil fédéral d'introduire des sanctions contre

les cartels rigides et en cas d'abus d'une position dominante sur le marché, lors de la prochaine révision de la loi.

La Comco ne veut plus que la première violation de la loi sur les cartels reste impunie mais soit sanctionnée par des amendes allant jusqu'à 10% du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise coupable. Elle considère comme choquant que des amendes ne puissent être infligées qu'en cas de violation répétée de la loi: pour beaucoup, c'est une invitation à transgresser les règles établies.

L'an dernier, la lutte contre les accords sur les prix, les quantités et la répartition géographique entre concurrents (cartels rigides) ainsi que les actions menées contre les abus de position dominante ont été au centre des activités de la Comco, relève le rapport 2000. Elle a ouvert l'an dernier sept nouvelles enquêtes concernant des accords de prix et en a clos six. S'agissant des abus de positions dominantes, trois enquêtes ont été closes et cinq nouvelles ont été ouvertes. /ap

Munitions à l'uranium Du plutonium décelé

Le laboratoire de Spiez (BE) a décelé du plutonium dans les munitions à l'uranium appauvri utilisées par l'Otan durant la guerre du Kosovo. Le teneur extrêmement faible, à la limite du décelable, ne représente pas une menace supplémentaire, selon le DDPS.

La découverte de plutonium ne va rien changer aux examens sanguins effectués sur les Suisses qui s'étaient rendus au Kosovo. Les tests utilisés sont sensibles aux éventuels effets du plutonium et la quantité en cause est probablement sans effet sur la santé. Les résultats concernant 800 personnes sont parvenus au DDPS. En fonction des résultats, les personnes ont été classées en trois groupes. Le premier a obtenu des valeurs normales, le second des valeurs limites et le dernier de mauvaises. Jusqu'ici, aucun signe de leucémie n'a été mis au jour.

Quatre des munitions analysées présentaient des traces de plutonium, a indiqué hier le porte-parole de l'état-major général. Les valeurs mesurées par le laboratoire de Spiez se situent entre 0,4 et 1,3 billionième de gramme par gramme d'uranium appauvri utilisé pour la fabrication de munitions, a précisé le Département de la défense (DDPS). Cette part équivaut à une livre de sucre diluée dans le lac de Thoune. «Ce qui importe dans cette affaire, c'est la quantité», a déclaré Max Keller, qui a dirigé les analyses au laboratoire de Spiez. «Et elle est tellement minime, qu'elle ne présente pas de danger supplémentaire pour la santé en terme de radioactivité», a-t-il poursuivi.

Le laboratoire a cherché des traces de plutonium dans les munitions de l'Otan et des échantillons du sol des Balkans. Sur ces mêmes échantillons, le laboratoire avait déjà recherché des traces d'uranium sur mandat de l'ONU. Les experts avaient constaté la présence d'isotopes 236 d'uranium. Sur la base de ces faits, l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) avait posé la question de savoir si du plutonium était aussi présent dans les munitions utilisées au Kosovo. /ats

PUBLICITÉ

BRÈVES

Drogues Tests jugés illicites

Un employeur peut faire subir des tests antidrogue à ses apprentis uniquement en cas de risques liés à la sécurité et avec le consentement de l'employé. Ces règles ressortent d'un rapport commandé par le préposé fédéral à la protection des données. Les tests de dépistage de drogue de large envergure sont illicites et portent atteinte à la sphère privée, a rappelé hier le préposé fédéral à la protection des données. La question de la légitimité des dépistages a été soulevée à propos du groupe Roche, déjà rappelé à l'ordre en mai 2000. Depuis 1997, l'entreprise soumet tous ses apprentis à des dépistages. Ces derniers doivent donner leur consentement à ces tests à la signature du contrat d'engagement. /ats

Activistes kurdes Dix jours avec sursis

Les douze activistes kurdes qui avaient occupé en décembre une antichambre du Palais fédéral ont été condamnés à dix jours de prison avec sursis. Les services du Parlement avaient porté plainte pour violation de domicile. Le jugement n'est pas encore exécutoire, a indiqué hier la juge d'instruction chargée du dossier, Brigitte Janggen. Les activistes risquaient jusqu'à un mois de prison au maximum. Le 19 décembre, profitant d'une visite guidée, une douzaine de Kurdes étaient entrés dans le Palais fédéral. Arrivés dans la salle du Conseil des Etats, ils s'étaient barricadés dans le hall d'entrée pour protester contre l'opération de police menée dans une vingtaine de prisons turques. /ats

Borodine Requête d'extradition déposée

La Suisse a déposé la demande d'extradition de Pavel Borodine auprès de la cour fédérale de New York à la date butoir. Le procureur américain Firestone, qui représente la Suisse, a demandé à la cour de prendre en compte les preuves des délits reprochés à l'ancien intendant du Kremlin et qui ont été fournies par la ville de Genève. Sur cette base et en vertu de l'accord d'extradition qui a été passé entre Berne et Washington, il souhaite voir extraditer le diplomate. La décision de la cour est attendue le 22 février prochain. La justice genevoise accuse Monsieur Pavel Borodine d'avoir accepté des commissions occultes de deux firmes, à savoir Mabetex et Mercata. /ats

Presse Décès de Max Mabillard

Le journaliste Max Mabillard est décédé lundi à l'âge de 56 ans après une courte maladie, a annoncé hier sa famille. Il avait créé en 1989 le mensuel économique romand «Bilan», puis l'avait dirigé pendant dix ans. Originaire de Grimisuat (VS), juriste de formation, il avait fait ses premières armes de journaliste à la «Tribune de Genève». Il fut parmi les pionniers du journalisme économique. Avec Roger de Weck, il avait enquêté sur l'affaire du Crédit Suisse à Chiasso. Les deux hommes en avaient tiré un livre, «Scandale à Chiasso». Max Mabillard fut également de l'équipe qui lança «L'Hebdo». Depuis 1999, il s'était retiré dans le sud-ouest de la France avec sa femme. /ats

Suisse-Europe,
pas d'adhésion précipitée

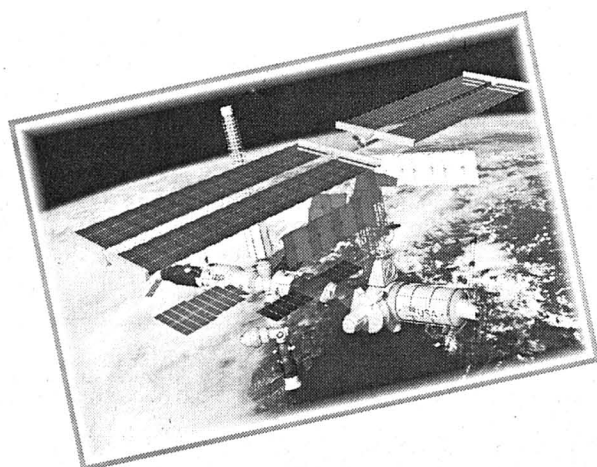
NON
LE 4 MARS

**TVA à 15%,
droits populaires,
fédéralisme...**

**...autant de questions
à régler avant
d'adhérer à l'Europe**

Abonnez-vous à L'Express

Une information matinale complète pour voir la vie sous tous les angles.



- La région, la Suisse et le monde, avec 50 journalistes et photographes pour une actualité quotidienne complète. Les événements, la politique, l'économie, les faits de société. Tout ce qui bouge, nous interroge, éclaire notre présent et notre avenir.
- Tout ce qui vous touche de près. La vie locale, l'actualité régionale, le paysage commercial. Une information irremplaçable pour savoir ce qui se passe ici et maintenant.
- Vos loisirs, vos passions, avec des rubriques qui vous accompagnent dans le sport et la vie culturelle. Les événements, les agendas, des idées pour vos sorties.

Je m'abonne

- annuel Fr. 298.-
- semestriel Fr. 158.-
- trimestriel Fr. 84.-
- en tant que nouvel abonné régulier, je désire recevoir la carte du Club **E**.

Je réglerai le montant à la réception de la facture.

A retourner à L'EXPRESS, Service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel, tél. 032 / 723 53 90.

Il vous est également possible de vous abonner via notre site internet www.lexpress.ch, rubrique abonnés.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et no: _____

NP / Localité: _____

No de téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



Bush Première visite réservée au Mexique

George W. Bush a entamé hier au Mexique la première visite à l'étranger de sa présidence. A l'occasion d'une rencontre placée sous le signe de la décontraction et de l'amitié avec son homologue mexicain Vicente Fox, les deux hommes devaient aborder plusieurs dossiers difficiles comme l'immigration.

Accueilli par Vicente Fox à l'aéroport de León, George W. Bush a rendu une visite de courtoisie à la mère du président mexicain dans une hacienda de la petite localité agricole de San Cristobal (340 km au nord-ouest de Mexico), avant de gagner la propriété de M. Fox.

En réservant sa première visite à l'étranger au Mexique, le président Bush entend souligner l'importance qu'il accorde aux relations avec les pays du continent américain. «Notre avenir ne peut être séparé de l'avenir de nos voisins», estime le chef de la Maison-Blanche.

Washington et Mexico souhaitent développer les échanges commerciaux, estimant que l'amélioration de l'économie mexicaine est le meilleur moyen d'enrayer l'immigration illégale. M. Fox demande toutefois à Washington de mettre en place un programme de visas américains temporaires pour les migrants mexicains./ap

Kosovo Pèlerins serbes tués dans un attentat à la bombe

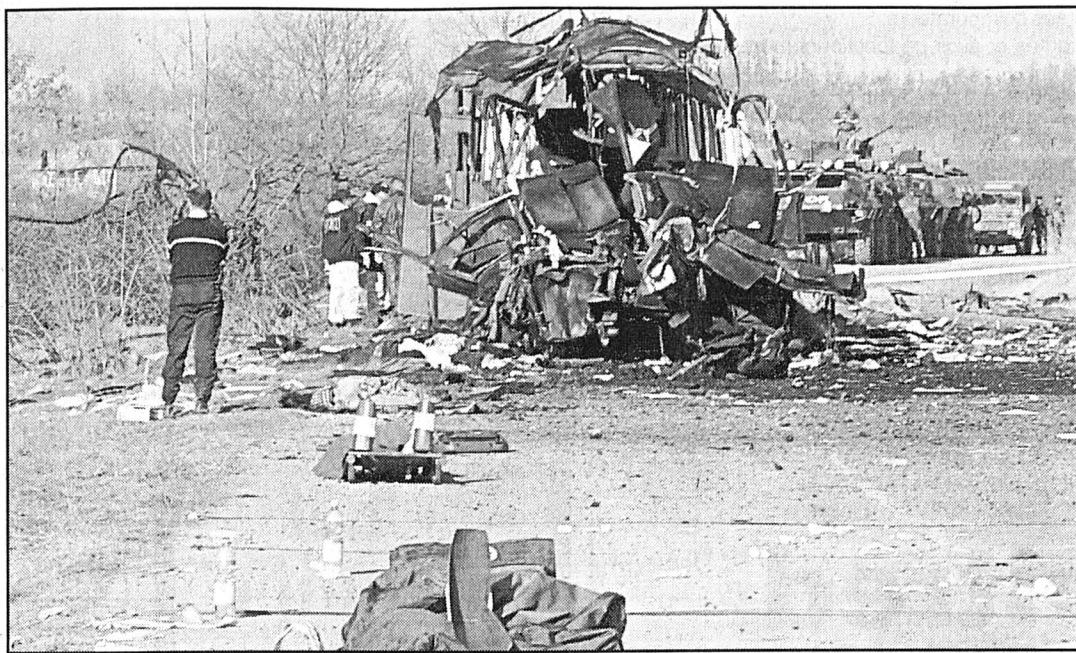
Attentat meurtrier contre des pèlerins serbes au Kosovo. Au moins sept Serbes ont été tués et une quarantaine d'autres blessés hier dans l'explosion d'une bombe télécommandée qui a fait sauter leur autocar. Il s'agit de l'un des attentats les plus meurtriers depuis la fin de la guerre dans la province serbe à majorité albanaise.

Les blessés, dont dix sont sérieusement atteints, ont été transportés dans des hôpitaux de Podujevo et sa région. Cette ville, peuplée majoritairement d'Albanais, est située à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Pristina, capitale de la province.

L'autocar faisait partie d'un convoi de cinq véhicules, transportant environ 250 personnes, escortés par cinq blindés de transport de troupes suédois de la Kfor et un détachement médical. Les voyageurs se rendaient à Gracanica, localité située au sud de Pristina, où ils devaient se recueillir aujourd'hui, jour de la fête orthodoxe des morts, sur les tombes de leurs proches. Ils devaient aussi visiter des monastères et églises orthodoxes.

Charge commandée à distance

La bombe était composée d'une charge explosive d'environ 50 à 100 kilos et la détona-



L'autocar transportant les Serbes a été déchiété par l'explosion.

photo epa

tion a été commandée à distance, à un kilomètre environ du passage du convoi, selon le commandant des troupes britanniques dans la région, le général de brigade Rob Fry. Deux véhicules blindés suédois étaient passés avant que la charge n'explode au passage de l'autocar, a-t-il précisé, dénonçant un «meurtre prémédité».

Selon l'agence de presse yougoslave Beta, qui cite des responsables de la Kfor, six autres engins explosifs télécommandés ont été désamorçés près de l'en-

clave serbe de Strpce, dans le sud-ouest du Kosovo. Elles étaient apparemment conçues pour viser les convois serbes traversant la région, à l'instar de l'attentat perpétré près de Podujevo.

La Kfor critiquée

Oliver Ivanovic, le chef de la communauté serbe de Kosovska Mitrovica a déclaré à l'agence Associated Press que «les Serbes étaient révoltés par la Kfor. Nous mettons directement en accusation la Kfor pour cette tragédie.

Ce genre d'attaque aurait dû être envisagé. Tout le monde savait que ça arriverait, sauf la Kfor. Le but est d'intimider ce qui reste de population serbe au Kosovo et de la faire partir. Le commandant de la Kfor Carlo Cabigiosu doit démissionner ou il doit être muté et remplacé par quelqu'un de plus capable.»

Le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Lord Robertson, a fait part dans un communiqué rendu public à Bruxelles de sa révolte face à cet acte visant des innocents.

Délits financiers: commission d'enquête

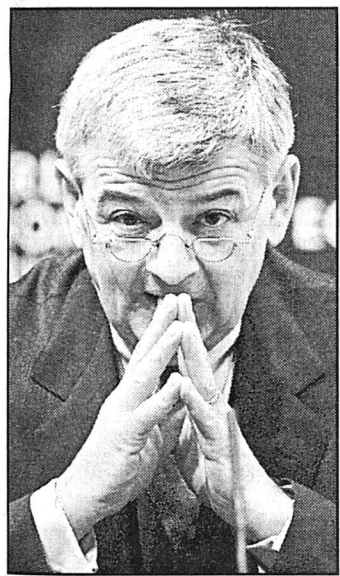
Le gouvernement serbe a formé hier une commission d'enquête sur les délits financiers commis lors des onze années de pouvoir de l'ancien président de Serbie et de Yougoslavie Slobodan Milosevic. Elle sera dirigée par le vice-premier ministre serbe Vuk Obradovic, a indiqué le Ministère de la justice.

Le nouveau gouvernement serbe s'était engagé, au moment de sa mise en place à la fin janvier, à identifier et à punir tous ceux qui ont profité des années d'isolement de la Yougoslavie et des guerres qui ont frappé le pays./afp

Pour trouver une action plus meurtrière à celle d'hier, il faut remonter à juillet 1999 lorsque 13 paysans serbes avaient été abattus à la mitrailleuse dans leurs champs.

Pour le ministre yougoslave de l'Intérieur, Zoran Zivkovic, «il est évident que les terroristes et extrémistes albanais ont décidé d'accroître la tension» afin de faire échouer toute tentative de sortie pacifique du conflit./ap

Allemagne La justice se penche sur le passé gauchiste de Joschka Fischer



Joschka Fischer assure qu'il n'a pas l'intention de démissionner. photo ap

La justice allemande se penche sur le passé gauchiste de Joschka Fischer. Le parquet de Francfort a informé hier le Bundestag de son intention d'ouvrir une enquête sur le ministre des Affaires étrangères, soupçonné d'avoir fourni un faux témoignage lors du procès du terroriste repent Hans-Joachim Klein.

Depuis plusieurs semaines, l'affaire faisait grand bruit en Allemagne et l'opposition a déjà réclamé la démission du ministre vert, menaçant la coalition du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder au pouvoir depuis 1998. Mais le Ministère des affaires étrangères a fait savoir hier que Joschka Fischer n'avait aucune intention de quitter

son poste. Il n'a pas allégé son emploi du temps et a rencontré hier soir son homologue français Hubert Védrine à Stuttgart.

En marge de cette rencontre, des journalistes lui ont demandé s'il préparait sa lettre de démission: «Non. Pourquoi, le devrais-je?» a-t-il simplement répondu.

Contradictions

Le 16 janvier dernier, le chef de la diplomatie allemande avait été entendu comme témoin lors de l'examen de la personnalité de l'accusé. Ancien complice du terroriste Carlos, Hans-Joachim Klein a été condamné jeudi à neuf ans de prison pour le meurtre de trois personnes lors d'une prise d'otages à Vienne en 1975.

Lors de son audition, Joschka Fischer, militant d'extrême gauche dans les années 70, avait expliqué qu'il avait toujours condamné l'usage de la violence et tenté de détourner Klein du terrorisme. Le ministre avait notamment assuré ne jamais avoir eu de contact avec les membres de la Fraction armée rouge (RAF).

Depuis, plusieurs médias, citant des sources anonymes, ont rapporté que Margrit Schiller, ancienne membre de la RAF, avait séjourné en 1973 dans l'appartement où Joschka Fischer vivait en communauté à Francfort. Le parquet de Francfort dit avoir par ailleurs reçu sept plaintes de personnes accusant le ministre d'avoir menti sous serment./ap

BRÈVES

Bahrein Réformes approuvées

L'instauration d'une monarchie constitutionnelle à Bahrein a été approuvée par plus de 98,4% des voix lors d'un référendum sur un projet de Charte prévoyant des réformes démocratiques. Le taux de participation a été de 88%. En entérinant hier les résultats du référendum, l'émir Hamad Ben Issa al-Khalifa a affirmé qu'il souhaitait d'abord la mise en œuvre des réformes. Parmi elles figure le rétablissement du Parlement dissous en 1975./afp

José Bové Peine aggravée requise

L'accusation a réclamé hier une peine aggravée de prison contre le héraut de l'antimondialisation en France, José Bové. A Montpellier, le procureur a requis six mois de prison, dont trois ferme, dans l'affaire du dé-

montage du chantier d'un restaurant McDonald's à Millau en août 1999. José Bové passait également en appel pour avoir retenu trois fonctionnaires à Rodez en mars 1999. Le procureur a requis deux mois de prison ferme. Le jugement a été mis en délibéré au 22 mars./afp-reuter

Nortel En chute libre à Wall Street

Nortel est en chute libre et risque d'entraîner New York et le Nasdaq avec lui. L'action du premier fabricant mondial d'équipements de télécommunications perdait le tiers de sa valeur hier à Wall Street après que Nortel Networks eut revu à la baisse ses prévisions de bénéfices pour 2001. La firme canadienne envisage de supprimer 10.000 emplois au total cette année (6000 de plus que prévu) en raison d'une chute de la demande de ses composants en fibre optique./ap

OFFRES D'EMPLOI

Nous sommes une Société de métrologie et mécanique de haute précision, depuis plus de 80 ans.

Afin de renforcer notre petite équipe, nous désirons engager tout de suite ou à convenir

mécanicien de précision

avec CFC ou diplôme équivalent. Quelques années d'expérience, pour divers travaux de rectifiage-rodage et de mécanique générale sur machines conventionnelles.

Apte à travailler de manière autonome.

Nous offrons:

Un poste stable.

Un horaire variable.

Salaires adaptés aux exigences du poste.

Faire offres écrites à
MICROMÉCANIQUE SA
Case postale 57
2006 Neuchâtel
Tél. (032) 731 25 75

028-295510

PRASA Hewitt

La haute compétence de nos collaborateurs et la qualité irréprochable de nos prestations font notre force.

Notre entreprise, qui compte plus de cent cinquante collaborateurs en Suisse, est active dans le domaine vaste et complexe de la prévoyance professionnelle et des ressources humaines au niveau mondial. Pour conduire nos clients et leurs collaborateurs vers le succès, nous souhaitons compléter notre équipe de gestion à Neuchâtel et cherchons des

ASSISTANT/ES-ACTUAIRES

Profil:

- Maturité commerciale ou diplôme d'employé(e) de commerce
- Expérience préalable dans une compagnie d'assurances (domaine du 2ème pilier ou des assurances sociales)
- Très bonnes connaissances du logiciel Excel
- Goût marqué pour les chiffres
- Sens de l'organisation et indépendance dans le travail

Souhaitez-vous collaborer dans une société à la fois locale et internationale en travaillant dans un environnement agréable ?

Notre offre vous intéresse ? Envoyez votre dossier de candidature.

Tâches principales:

- Effectuer des travaux liés à la gestion de caisses de pensions, notamment gestion des effectifs des assurés
- Traiter des mutations courantes (affiliations, démissions, achat de prestations, etc.)
- Traiter des cas spéciaux (invalidité, retraite anticipée, accession à la propriété et au logement, divorce)
- Effectuer le paiement des prestations (libre passage, capitaux, rentes, etc.)
- Entretien des contacts réguliers avec les responsables des caisses de pensions

PRASA Hewitt
Service de personnel
A l'att. de Mme Voegelin
Avenue Edouard-Dubois 20
2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 732 31 11

4x4/28-295796

Suite au départ d'un collaborateur, nous cherchons à engager au plus vite ou pour date à convenir un ou une

dessinateur constructeur dessinatrice constructrice en génie civil

Profil souhaité:

- personne expérimentée en génie civil, constructions routières et canalisations;
- expérience dans la conduite des chantiers;
- maîtrise des outils informatiques CAO/DAO et environnement Windows.

Nous offrons d'excellentes conditions d'engagement, un environnement de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique, une activité intéressante et variée.

Faire offre manuscrite avec documents d'usage, assortis de références, à l'adresse suivante:

RWB S.A., ressources humaines, case postale 23, 2900 Porrentruy.

Les demandes de renseignements peuvent être obtenues auprès de MM. Goffinet et Hennemann, tél. 032 4666141.



RWB Ingénieurs-Conseils
SIA USIC SA

Route de Fontenais 77
CH - 2900 PORRENTRU
Tél. +41 (0)32 / 466 61 41
Fax +41 (0)32 / 466 48 02
mail: porrentruy@rwb.ch



165-4666141/4x4

Aviation ULM écologiques en vue dans le ciel suisse

Des avions ultra-légers, assimilables à des ULM, pourraient bientôt voler dans le ciel suisse. Répondant à des critères poids/taille contraignants, ces appareils appelés «écolight» ont de bonnes chances de recevoir le feu vert de Moritz Leuenberger, peut-être déjà en mars.

«Nous nous attendons à ce que le Conseil fédéral décide de lever l'interdiction de vol de certains ULM», a déclaré Anton Landolt, président de Swiss Microlight Flyers (SMF), la principale association suisse de promotion des avions ultra-légers. M. Landolt a rencontré à ce sujet Moritz Leuenberger l'été dernier. La collaboratrice personnelle du conseiller fédéral a admis qu'une «décision concernant l'admission des écolight en Suisse» était prévue «ce printemps», mais elle n'a pas souhaité se prononcer sur le fond. «M. Leuenberger attend l'avis des offices de l'aviation civile et de l'environnement avant de rendre sa décision», a précisé Martina Buol.

Dix-sept ans d'interdiction

Si elle se confirme, cette autorisation serait une forme de compromis entre l'interdiction en vigueur depuis 1984 du survol du territoire helvétique par des ULM et une libéralisation totale de leurs vols réclamée depuis par les adeptes des microavions. «Ce serait aussi un premier pas», relève M. Landolt.

Après dix-sept ans d'un refus catégorique – ponctués de coups d'éclat comme la traversée des Alpes en ULM par Bertrand Piccard et Marco Broggi en 1985 et de plusieurs



Moritz Leuenberger pourrait donner son feu vert aux «écolight», des ULM plus écologiques que les appareils traditionnels. photo Keystone

démarches parlementaires – le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a décidé en juillet dernier de reconsidérer le sort de ces appareils.

M. Leuenberger a alors chargé un bureau privé bernois d'évaluer les conséquences d'une autorisation réservée aux «écolight». Selon des extraits de ce document transmis aux membres de SMF par son président, ces appareils pourraient trouver facilement leur place dans le parc des avions homologués en Suisse.

Moins coûteux, moins bruyants et moins polluants que les petits avions privés, les «écolight» pourraient ainsi «remplacer 27% des 1734 avions légers actuels». «Pour ce qui est du nombre de vols, ce potentiel de substitution est même encore plus grand», note l'expertise. «Sur les 750.000 vols environ effectués chaque année en Suisse à bord d'avions légers, à peu près 300.000 (40%) peuvent l'être par des écolight». Ce qui serait tout bénéfique pour l'environnement. Mais la question est de savoir si ces micro-

avions ne risquent pas de créer un grand nombre de nouvelles vocations, qui risqueraient d'annihiler les effets positifs de la réduction attendue du nombre des petits avions traditionnels.

Signe que cette possible libéralisation sous conditions reste un thème passionnel, le DETEC se garde bien de parler d'ULM pour évoquer les écolight. Pourtant, ces «avions de poche», au même titre que les ULM, pèsent moins de 450 kilos et peuvent voler à une vitesse minimale de 65km/h./ats

Pacs Genève joue les pionniers suisses

Le premier Pacs de Suisse a vu le jour dans la nuit de jeudi à hier à Genève. Adopté par le Grand Conseil, ce partenariat enregistré s'adresse aussi bien aux couples homos qu'aux couples hétéros, mais les droits octroyés restent limités.

La nouvelle loi genevoise sur le partenariat a pour but d'offrir à celles et à ceux qui ont choisi de vivre à deux sans se marier une protection de la communauté et les mêmes avantages que pour les couples mariés. Son effet est toutefois très limité, car toutes les dispositions sur l'état civil sont du domaine fédéral. Concrètement, les couples pourront enregistrer une dé-

claration de partenariat chez le notaire ou à la Chancellerie d'Etat, selon leur choix. Cette dernière sera en outre chargée de tenir le Registre cantonal du partenariat. L'association de défense des homosexuels «Pink Cross» salue ce premier pas en faveur de la reconnaissance des couples gays: «Cet initiative du canton de Genève prouve l'impénitence des milieux politiques et des personnes concernées devant les lenteurs fédérales.» De son côté, l'Union démocratique fédérale (UDF) rappelle qu'elle demeure opposée à toute forme de reconnaissance juridique des couples homos./ats

Internet Napster pourrait faire des petits

Si le site Napster cesse d'exister, d'autres plus perfectionnés prendront sa suite. Ils continueront d'alimenter l'appétit de musique gratuite des internautes, estiment des experts.

En début de semaine, la justice américaine, en estimant que Napster encourageait la violation des droits d'auteur, a pratiquement signé la fin de ce site dans son concept actuel d'accès gratuit à des morceaux de musique. Mais les internautes devraient aller chercher ailleurs.

Pour certains spécialistes la fin probable de Napster est loin de signer l'arrêt de mort de l'échange de musique en ligne, mondialement répandu. D'autres sites existent déjà et des sites de substitution vont émerger, notamment grâce au logiciel Gnutella, prévoient-ils. D'ailleurs, après la décision de justice intimant à Napster de respecter les droits d'auteurs, les internautes redoutent tellement la fermeture du site de Napster qu'ils chargent un maximum de fichiers musicaux./ats-afp

Pavarotti Un ténor magnétisé par Madonna



Le ténor italien Luciano Pavarotti rêve de chanter en duo avec Madonna à Modène, sa ville natale, a-t-il annoncé à Londres. Pavarotti, qui présenterait mercredi un concert de charité qui doit se tenir cet été à Hyde Park a indiqué qu'il espérait que la star américaine trouverait le temps de participer à un de ses tours de chant. photo ap

Vache folle L'abattoir de Martigny pourrait mettre la clé sous le paillason

L'abattoir de Martigny (VS) menace de fermer à la fin mars, à moins qu'un dépistage systématique de la maladie ESB ne soit instauré. Dans la foulée, les bouchers du canton pourraient décider de retirer la viande valaisanne de leurs étalages.

A la fin janvier, un dépistage aléatoire réalisé à l'abattoir de Martigny avait permis de détecter un animal atteint de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Depuis, le propriétaire des lieux et grossiste en viande, Gaetan Borgeaud, est monté aux barricades.

«J'ai adressé un ultimatum au canton lui demandant de rendre le dépistage obligatoire», a indiqué hier M. Borgeaud, confirmant ainsi une information du «Blick». Si sa revendication n'est pas entendue d'ici le 31 mars, il fermera l'abattoir et ne commercialisera plus de viande valaisanne.

«Si une décision politique n'est pas prise rapidement, nous allons vers une crise», a indiqué Michel Deriva, président de l'Association valaisanne des bouchers. En effet, les bouchers du canton pourraient eux aussi décider de ne plus présenter de viande valaisanne sur leurs étalages. Ils de-

ront se prononcer sur cet objet le 25 mars, lors de leur assemblée générale.

Manger moins de viande

Dans ce contexte, les agriculteurs du Bas-Valais et du Valais central, qui peineront pour trouver un endroit où faire abattre leurs bêtes, devront de surcroît écouluer leur viande hors du canton. Face à la revendication de M. Borgeaud, le conseiller d'Etat Thomas Borgeaud, en charge de la Santé publique, se trouve pris de court. La décision définitive appartient à Berne.

Par ailleurs, la hausse de la demande de soja liée à l'inter-

diction en Europe des farines animales aura des conséquences néfastes pour la nature au Brésil, selon le WWF. L'organisation encourage les consommateurs suisses à manger moins de viande et à privilégier la production biologique. Depuis les années septante, les Suisses mangent chaque année plus de 50 kg de viande par personne. Pour satisfaire cette demande, les protéines des farines animales bannies des élevages à cause de la crise de la vache folle devront être remplacées par du soja, relève le WWF dans une étude publiée hier./ats

BREVES

Lausanne Fuite toxique sans gravité

Une fuite de produit toxique s'est produite tôt hier matin à la gare marchandise de Sébeillon-Lausanne. Deux manutentionnaires, incommodés par les émanations, ont été conduits au CHUV pour contrôle. La population n'a couru aucun danger. La fuite a été constatée par les deux ouvriers de la gare vers 4h45. Le produit, stocké sur une palette de 200 litres, s'est déversé d'un wagon, obligeant les pompiers à installer un périmètre de sécurité. Des hommes équipés de tenues lourdes ont transvasé avec précaution le contenu du fût dans un récipient étanche. La gare a été rouverte à 7h. Après analyse, le produit s'est avéré être du tétrachlorure d'étain, dont les vapeurs sont irritantes pour les voies respiratoires./ats

Prostitution Gros réseau démantelé

Un réseau international de trafic de jeunes femmes destinées à la prostitution a été mis au jour en Espagne. Au total, 130 personnes ont été arrêtées, a annoncé hier la police espagnole. Quelque 200 jeunes femmes ont été introduites en Espagne par ce réseau, dont les principaux responsables sont d'origine hongroise. Les jeunes femmes, originaires d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud, étaient placées dans des maisons de passe. L'enquête, qui reste ouverte, a commencé en décembre, avec la découverte d'un «clan familial», basé à Malaga et s'occupant de l'introduction en Espagne de jeunes Hongroises. Les jeunes femmes «tournaient» entre clubs, hôtels et autres locaux afin d'éviter les contrôles de police./ats-afp

Mari trafiquant Epouse expulsée

Une femme yougoslave et son enfant devront quitter la Suisse à cause d'une condamnation du mari pour trafic de stupéfiants. Le Tribunal fédéral (TF) a confirmé la décision des autorités bernoises. L'homme est arrivé en Suisse en 1989 et a obtenu un permis d'établissement. En 1995, il a fait venir son épouse. En mars 1999, l'homme a été condamné à 4,5 ans de prison par le Tribunal d'arrondissement de Berne-Nidau. La police bernoise des étrangers a décidé qu'il serait expulsé après sa libération, ce qui fut fait en janvier dernier. En 1998, la police des étrangers refusait aussi de prolonger le permis d'établissement de son épouse. Celle-ci a fait recours, en vain, au Tribunal administratif, puis au TF./ats

Saint-Gall Retrouvé mort à son domicile

Un homme d'affaires de 58 ans a été retrouvé mort jeudi dans la chambre à coucher de sa maison à Flawil, dans le canton de St-Gall. Il a été tué par balle pour des motifs encore inconnus. L'auteur du meurtre n'a pas non plus été identifié. L'homme ne s'est pas rendu à son lieu de travail mercredi et n'a pas donné de ses nouvelles. Jeudi matin, son partenaire en affaires s'est inquiété et s'est rendu au domicile de son collègue. Il l'a retrouvé mort sur son lit, a indiqué hier la police cantonale. Selon celle-ci, aucune lutte n'aurait précédé l'homicide. Par ailleurs, rien ne laisse supposer un crime crapuleux. L'arme utilisée n'a pas été retrouvée. La police recherche des témoins qui auraient vu l'homme encore vivant mardi soir./ats

IMPRESSUM

Société éditrice: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrath.
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Rédacteurs en chef (resp.):

Mario Sessa, Roland Graf.

Secrétaire général:

Jacques Girard.

Canton de Neuchâtel: Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat, Sylvie Jeanbourquin, Isabelle Kottelat, Brigitte Rebetez, Sandra Spagnol, Nicolas Huber.

Ville de Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard, Catherine Lüscher.

Littoral et Vallées: Philippe Chopard (resp.), Pascale Béguin, Mariano De Cristofano, Micheline Huguelet, Hélène Koch, Frédéric Mairy, Florence Veya.

Montagnes: Daniel Droz (resp.), Irène Brossard, Léo Bysaeth, Claire-Lise Droz, Robert Nussbaum, Jean-Claude Perrin, Alain Prêtre.

Jura bernois: Dominique Egger, Olivier Odiet.

Canton du Jura: Michel Gogniat, Victor Giordano.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Claude-Olivier Volluz.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard, Sophie Bourquin.

Édition Suisse / Monde / Économie / Société: Guy C. Menusier (resp.), Chantal Amez-Droz, Eugenio D'Alessio.

A Berne: François Nussbaum, Stéphane Sieber.

Édition régionale: François Treuthardt (resp.), Anne-Marie Cuttat, Michel Merz, Serge-André Maire.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon. Infographiste: Pascal Tissier. Dessinateur: Tony Marchand.

Abonnements / Diffusion:

rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/723 53 90
Fax 032/723 53 99

Adresse E-mail: diffusion@lexpress.ch

Régie des annonces: Publicitas SA

Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel

Tél. 032/729 42 42 - Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

A n'en pas douter, c'est un grand ouf de soulagement qui retentira des patinoires du pays demain sur le coup de 18 h 15. Très précisément 163 jours après l'ouverture des jeux, les acteurs apporteront en effet la touche finale aux 44 actes d'une saison régulière qui aura traîné en longueur. Mais c'est, paraît-il, le prix à payer...

Humeur Formule et règlements

Après 44 matches «pour beurre» ou presque puisqu'ils n'ont fait que confirmer la hiérarchie des budgets, les hockeyeurs pourront enfin passer aux choses dites sérieuses, les play-off ou play-out en l'occurrence. Sans arrière-pensée, même si à Fribourg ou Langnau, voire également dans les chaumières d'Ambri ou de Piotta, certains vont déplorer qu'il ne reste pas une ou deux rondes supplémentaires pour espérer dompter enfin cette fameuse barre.

La vraie saison va donc débiter et on peut se demander dans quel état d'esprit certains vont l'aborder. En effet, ceux qui ont déjà choisi leur destination future se sont garantis quelques situations cornéliennes. Ainsi, et pour ne prendre que cet exemple-là, on peut se demander comment Thibaut Monnet sera accueilli à Saint-Léonard si d'aventure il devait inscrire le but décisif dans la série qui pourrait faire du HCC le vainqueur de FR Gottéron.

Le hockey suisse se porte comme un charme, mais il a néanmoins mal à ses règlements et à sa formule. Le fait que la valse des transferts éclipses la plupart des matches d'après-Noël est un phénomène qui doit pousser à la réflexion. «Je ne puis dire si tout ira mieux s'il en allait autrement, mais je puis dire que tout doit aller autrement pour aller bien...» Réunis en assemblée depuis hier à Zoug, les dirigeants de notre hockey feraient bien de s'inspirer de cette pensée philosophique...

Jean-François Berdat

Hockey sur glace Jacques Noël: «Le HCC mérite sa place en LNA»

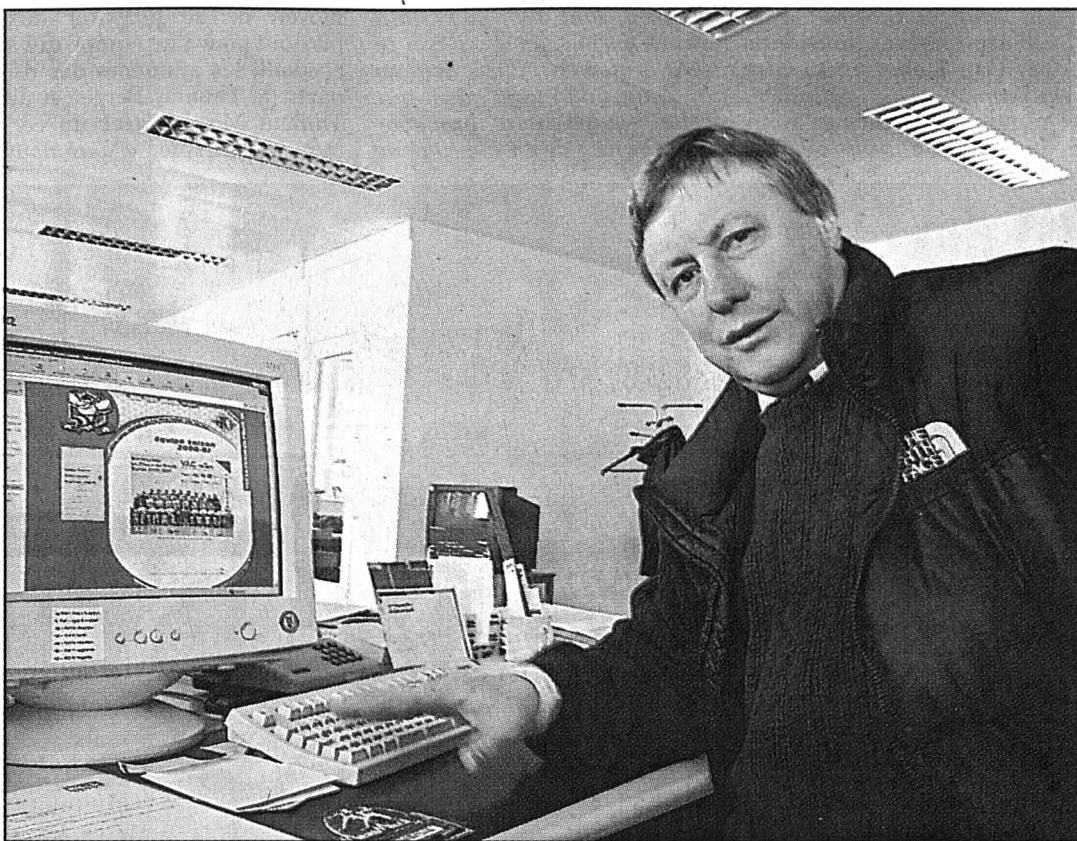
Le raccourci est si facile d'accès que l'on ne peut se priver de l'emprunter: c'est Noël aux Mélézes... Si le HCC s'est trouvé un successeur à Jean-Claude Wyssmüller au poste de manager, il est encore trop tôt toutefois pour débaler des cadeaux. Conscient de la situation, Jacques Noël se veut néanmoins optimiste, lui qui assure que le HCC mérite sa place en LNA.

Jean-François Berdat

On se souvient de lui comme de l'homme qui avait permis à Ajoie d'accéder à la LNB. Plus récemment, il avait bâti un Ambri-Piotta qui s'est hissé au sommet de la hiérarchie continentale. A bientôt 54 ans - il les fêtera avec l'arrivée du printemps prochain -, Jacques Noël s'est fixé un nouveau défi: maintenir le HCC parmi l'élite. «Cette première étape franchie, il sera alors temps de renforcer l'équipe afin qu'elle puisse se stabiliser en LNA» glisse le Canadien dans un sourire à la fois malicieux et confiant.

- Jacques Noël, votre passage à Ambri-Piotta s'est terminé en queue de poisson...

- J'ai vécu là-bas une très belle expérience de trois ans et demi. Quand bien même mon contrat n'expirait qu'en 2002,



En reprenant la place laissée vacante par Jean-Claude Wyssmüller, Jacques Noël s'est attaqué à un sacré défi. photo Leuenberger

j'ai toutefois demandé à être libéré de mes obligations. Je ne me voyais plus d'avenir en Léventine et je considérais que mon travail avait été fait. Cela dit, tout s'est passé en harmonie. Je suis conscient d'avoir pris des risques, mais je tenais absolument à me lancer un nouveau défi.

Des aménagements

- Jacques Noël, la formule en vigueur est-elle viable pour tous les clubs?

- Douze équipes en LNA, cela ne me semble pas excessif, pas plus que le nombre de matches. Cela dit, il faudrait opérer certains aménagements. Je pense à Ambri-Piotta, au HCC ou aux Langnau Tigers qui ont été privés de certains de leurs jeunes éléments pendant plusieurs matches. Je ne crois pas que des équipes comme Lugano et les ZSC Lions auraient toléré un tel

traitement. A mes yeux, il faut mieux soutenir les équipes de la deuxième moitié du classement. Il faut appliquer les mêmes règles des deux côtés de l'échelle et éviter ainsi cet «inconfort» engendré chez les moins nantis. Pour ce qui est de la désaffection du public, c'est un phénomène général qui touche tous les clubs. Il faudra trouver des solutions tout en se rappelant qu'un match avec enjeu intéressera toujours le public... JFB

- Pourquoi avez-vous opté pour le HCC?

- Je le dis sans détour, j'adore le climat qui entoure l'équipe, le côté humain que reflète le club. Je crois pourtant que la raison principale réside dans les difficultés rencontrées tout au long de la saison. Le défi n'en devient que plus intéressant.

- Dans le contexte actuel du hockey suisse, le HCC a-t-il sa place en LNA?

- Oui, sans hésiter et cela quand bien même cette présence provoque quelques grincements. Je pense que le hockey romand a besoin du HCC au plus haut niveau et qu'il y a également une place pour un club du bassin lémanique, que ce soit GE Servette ou Lausanne.

- Le club est-il attractif?

- Il faut se mettre dans la peau des joueurs. Ils consultent forcément le classement avant de choisir leur destination et il sera toujours plus difficile de faire venir quelqu'un ici plutôt qu'à Lugano ou à Zurich. Néanmoins, les pers-

pectives sont bonnes et quelques «anciens» sont très intéressés à l'idée de venir encadrer les jeunes talents qui patinent ici.

- Pour l'instant, il a surtout été question de départs...

- J'ai commencé mon travail il y a à peine 48 h... Nous

prendrons les cas un à un et nous tenterons de compenser notre retard d'une autre façon. Mais pour l'instant, la priorité est au maintien en LNA.

- Les départs de Berger et de Monnet ainsi que ceux qui sont annoncés n'inciteront personne à venir aux Mélézes...

- Nous faisons des offres mais ce sont les joueurs qui décident en dernier ressort. Nous ferons le maximum pour conserver les éléments importants de l'équipe, mais la concurrence est vive. Prenez le cas de Monnet: il n'y avait pas de différence financière entre la proposition de FR Gottéron et la nôtre. Il est certain que son agent l'a poussé dans son choix.

- Quoi qu'il arrive dans les semaines à venir, le HCC aura connu une saison très pénible. Ne vaudrait-il pas mieux militer en LNB, catégorie qui engendre de beaux derbies?

- Absolument pas... La saison a été difficile, c'est un fait. Il y a eu des blessures, les problèmes liés à l'engagement de joueurs étrangers... Dès lors, on ne peut pas évaluer cette équipe sur la base de sa saison régulière. Mais plus rien ne comptera dès demain. Il ne restera que quatre équipes qui vont se battre pour le maintien. Croyez-moi, c'est une autre saison qui commencera samedi prochain... JFB

«Le sérieux paie»

- Jacques Noël, quel regard portez-vous sur le hockey helvétique?

- Depuis que j'ai mis les pieds en Suisse en 1980, ce sport a suivi une courbe de progression remarquable. Aujourd'hui, je considère que la LNA est d'un niveau au moins équivalent à l' AHL (réd.: American Hockey League, antichambre de la NHL). Du reste, les succès d'Ambri-Piotta et des ZSC Lions en Coupe continentale ne doivent rien au hasard. Ils constituent la meilleure preuve

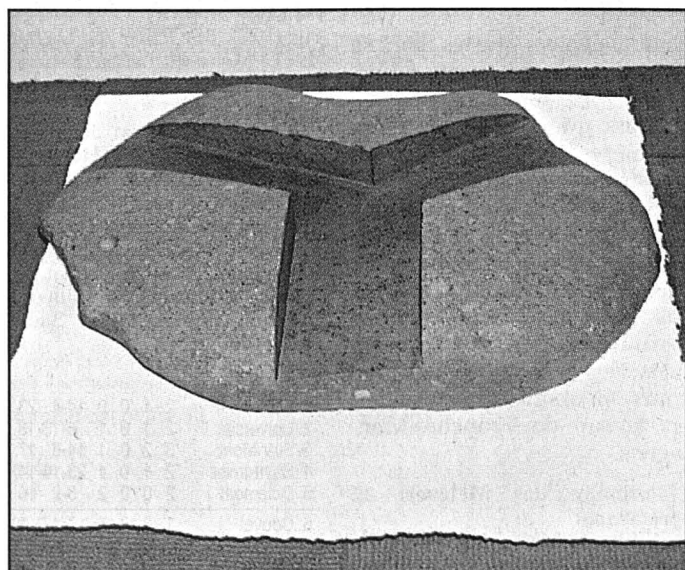
de progrès réalisés. Il y a 20 ans, un écart de quelque 20 buts aurait sanctionné un affrontement entre une formation suisse et le champion de Russie. Lorsque j'étais à Ambri-Piotta, personne ne nous accordait la moindre chance avant notre finale face à Metalurg Magnitogorsk. Cela étant, il faut souligner également tout le travail accompli à la fédération, dans toutes les classes d'âge. Pas de doute, le sérieux finit toujours par payer... JFB

Musée François Lafranca, des éditions de prestige à la sculpture

Le Tessinois François Lafranca, dont une récente exposition à Neuchâtel donnait un aperçu de l'immense talent, est l'hôte, dès aujourd'hui, du Musée des beaux-arts du Locle. Lequel expose, sur trois étages, autant les œuvres personnelles de Lafranca - sculptures, gravures -, que les éditions réalisées pour des artistes comme Jean Arp, Ben Nicholson ou Italo Valenti. Ou encore pour des artistes de notre région: André Evvard, Jean-E. Augsburger. Si l'art de la création en deux et trois dimensions est ici pleinement mis en valeur, c'est également l'art de la fabrication du papier et de l'imprimerie d'estampes originales qui donne le goût d'en savoir plus.

SOG

● Le Locle, Musée des beaux-arts, vernissage ce jour, 17 février, 17h30. A voir jusqu'au 1er avril.



Comme d'autres confrères tessinois, François Lafranca intègre la montagne - son environnement - dans son œuvre. photo S. Graf

Magazine

Roman
L'étrange fils de
Gabriel Noone

p 32

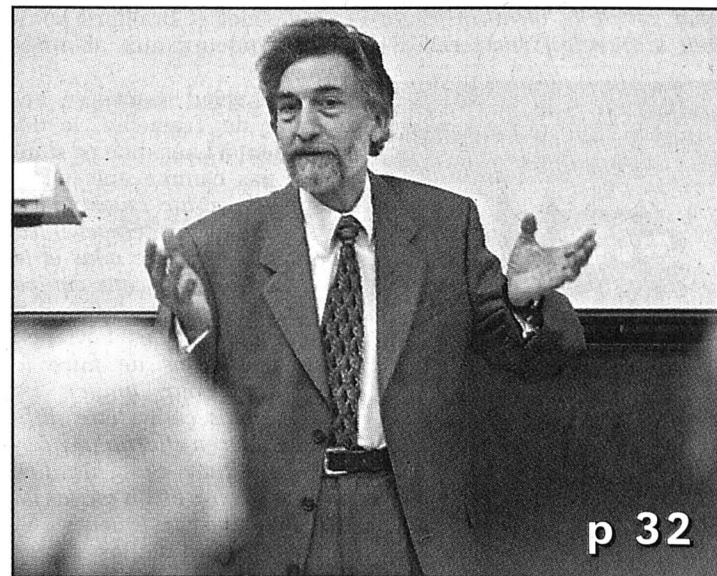
Réflexion
L'agriculture
biologique
au secours
de l'Afrique

p 33

Télévision
Des polars
sur toutes
les chaînes

p 35

Neuchâtel Le Cabinet du Musée d'ethno



Roland Kaehr a consacré sa thèse au Cabinet de Charles Daniel de Meuron. Une collection d'objets qui est à l'origine du Musée d'ethnologie de Neuchâtel. photo Leuenberger

p 32



recherche, pour son site de Boncourt, un(e)
Spécialiste en logistique

Profil: Ingénieur ETS ou titre jugé équivalent. Expérience dans la gestion de projets orientés logistique industrielle. Sens aigu de l'analyse, imaginaire et autonome. Maîtrise de l'anglais. Connaissance approfondie des outils informatiques.
Tâches et missions: Gestion de projets touchant l'ensemble de la chaîne logistique. Analyse des dysfonctionnements et mise en place de plans d'amélioration.
Prestations offertes: Activité intéressante et variée dans un environnement de dimension internationale. Rémunération en rapport avec les exigences du poste. Horaires hebdomadaires: 40 heures.

BRITISH AMERICAN TOBACCO SWITZERLAND SA Ressources Humaines (logi) Route de France 17 2926 Boncourt

ou par E-mail à: pierre_jobé@bat.com

165-771306/4x4



Situé sur le littoral neuchâtelois, nous sommes à la pointe du progrès dans l'élaboration et l'usinage des matériaux durs de précision. Notre succès nous oblige à renforcer notre équipe de production et sommes à la recherche pour une entrée immédiate ou à convenir:

1 mécanicien ou micromécanicien

Nous demandons pour ce poste: Connaissance de l'usinage des matériaux durs tels que rubis, saphir, céramique. Sens des responsabilités et être apte à travailler de manière indépendante.

Vos tâches principales seront: Assurer le réglage et la mise en route des moyens de production. Assurer le contrôle réception et en cours de certains composants. Assurer le maintien de l'outil de production. Participer à la production.

1 mécanicien CNC ou mécanicien/micromécanicien avec connaissances des machines CNC

Nous demandons pour ce poste: Connaissance de la programmation et du réglage de machines CNC. Sens des responsabilités et être apte à travailler de manière indépendante.

Vos tâches principales seront: Elaborer les programmes pour les machines CNC. Assurer le réglage et la mise en route des moyens de production CNC. Participer au réglage d'autres moyens de production. Participer à la production.

Nous offrons: Un environnement agréable, où l'humain est placé au centre de nos préoccupations. Un travail varié, indépendant et stable. Un horaire variable. Des prestations sociales d'une grande entreprise.

Intéressés par un de ces deux postes? Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier complet de candidature à: Maret SA, rue des Croix 43, 2014 Bôle.

28-295837/4x4

Fabrique renommée de machines spéciales recherche pour son département de fabrication un

mécanicien

ayant le profil suivant: possédant un CFC en mécanique ou mécanique de précision, ayant de l'intérêt pour les machines spéciales les plus modernes et prêt à s'investir dans un domaine spécialisé exigeant, aimant travailler de façon indépendante avec un esprit de perfection, prêt à s'intégrer dans une bonne équipe au sein d'une entreprise dynamique.
Si vous correspondez à ces exigences et souhaitez trouver un poste de travail varié, envoyez votre offre détaillée avec les certificats usuels à Boegli-Gravures S.A., case postale 9, 2074 Marin, à l'attention de M. W. Steffen.

028-295655/DUO



Un(e) employé(e) Back Office

Vous avez un goût prononcé pour les chiffres et vous êtes particulièrement attiré(e) par le domaine des marchés financiers, vous avez de bonnes connaissances orales d'anglais, êtes au minimum titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce, ou équivalent. Vos responsabilités: vous contrôlez les opérations de trésorerie, confirmez les flux et effectuez les règlements, vous participez à la maintenance des systèmes d'information.
Nous offrons: une activité variée et enrichissante, un environnement dynamique et international, de bonnes prestations sociales.
Les dossiers de candidature sont à adresser à: Elsevier Finance S.A., à l'attention de Monsieur Francis Corno, rue du Seyon 5, 2000 Neuchâtel.

028-295655/DUO



Electricité + Télécommunications Avenue de la Gare 12 - 2002 Neuchâtel

Cherchez tout de suite ou à convenir:

Collaborateur technique

à qui seront confiées les responsabilités suivantes: élaboration et suivi des offres, approvisionnement, suivi et contrôle des chantiers, métrés et préparation des factures, conduite des équipes de monteuses.

Profil: monteur électricien ou dessinateur-électricien qualifié (CFC), expérience de chantier, expérience dans un poste similaire, aptitude à diriger, brevet de contrôleur et/ou Maîtrise Fédérale, la connaissance de l'allemand serait un avantage.

Vous êtes intéressé? Transmettez votre dossier de postulation à: Elexa S.A., avenue de la Gare 12, 2002 Neuchâtel, à l'attention du service du personnel ou: info@elexa.ch Pour tous renseignements complémentaires, appelez le 032/729 96 66. M. Pierre Schnegg se fera un plaisir de vous informer. Votre dossier sera traité avec une discrétion absolue.

Nous sommes également à la recherche de: Deux apprentis monteuses électriques pour la rentrée d'août 2001

Nouveau à Fribourg! Contactez-nous!

Mandatés par plusieurs grandes entreprises de La Côte (VD) et de la région fribourgeoise, nous sommes à la recherche de jeunes personnes motivées dans les professions suivantes:

Employé(e)s de commerce CFC

français / ch-allemand français / anglais / ch-allemand

Secrétaire-assistante

expérience min. 2 ans

Aide-comptable

expérience sur informatique

Ces postes sont destinés à des personnes au bénéfice d'une formation commerciale reconnue et motivées par des places dans des multinationales. Si un de ces postes peut vous intéresser, n'hésitez pas à nous téléphoner pour un premier contact, notre équipe se fera un plaisir de vous renseigner au

026/347 47 00

Vous pouvez également nous faire parvenir votre dossier complet accompagné d'une photo, en nous spécifiant vos objectifs.



Rue de Lausanne 91 1700 Fribourg Tél. 026/347 47 00 Fax 026/347 47 07 www.freeman.ch

022-108927/ROC



Placement de personnel ALPHA-B

Pour deux entreprises horlogères situées sur le bas du canton, nous recherchons pour postes fixes:

2 assistant(e)s de vente marché suisse

Vos tâches: Traitement des commandes, Renseignements et documentation clientèle, Assistance au chef de marché, Correspondance français - allemand

Profil: CFC d'employé(e) de commerce ou équivalent, Maîtrise du suisse-allemand et du français, Word-Excel-AS-400 (un atout), Aisance dans les contacts, Intérêt pour les produits de luxe, Age idéal 23-30 ans

Si vous êtes intéressé(e) par un nouveau challenge, n'hésitez pas à envoyer votre dossier à M. Luis Rocha.

Av. Léopold-Robert 138 CH-2300 LaChaux-de-Fonds Tél. 032 927 27 27 Fax 032 927 27 28 info@alpha-b.ch membre USSE/ANEPT

132-089477



006-326537

Bureau d'ingénieurs établi à Bienne souhaite engager pour renforcer son équipe technique, un(e):

dessinateur-constructeur/trice GC

expérimenté(e) et motivé(e), travaillant sur AutoCAD 2000 pour projets et exécution, capable de travailler de manière indépendante, de langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue

Nous attendons votre offre manuscrite, accompagnée d'une photo et des documents usuels à l'adresse suivante:

Bianchetti Hitzinger Meyer SA, ingénieurs civils USIC rue Bubenberg 7, 2500 Bienne 3 - Tél. (032) 328 88 88

Favorable aux familles, efficace et fiable.

Des attributs qui font de CONCORDIA un assureur maladie et accidents parmi les plus renommés de Suisse. Pour notre agence locale du Val-de-Ruz nous cherchons pour le 1er avril 2001

une gérante (à temps partiel - 20% env.)

chargé de la promotion, du conseil et du service à la clientèle faisant preuve d'initiative et d'ouverture.

Vous

- habitez dans la région du Val-de-Ruz, êtes à l'aise dans les relations humaines, avez le sens de la vente, appréciez le conseil à la clientèle, disposez d'une formation commerciale, appréciez l'autonomie et la responsabilité, aimeriez travailler à votre domicile, mettez à disposition un bureau approprié

Ce travail à temps partiel, varié et hors du commun, suscite votre intérêt! Alors, adressez votre offre de service accompagnée du curriculum vitae et des documents usuels à la

CONCORDIA, Agence de Lausanne Jean-Marie Chételat Rue du Crêt 2 1006 Lausanne Tél. (021) 614 34 61



025-267663



INSTITUT EQUESTRE NATIONAL AVENCHES

Les Longs-Prés - 1580 Avenches

Nous cherchons pour notre restaurant:

Assistant(e) chef(fe) de service

Serveur(euse) fixe à l'année

Serveur(euse) pour la saison d'été

Serveur(euse) en extra

Cuisinier(ère) extra

Cuisinier(ère) pour la saison d'été

Personne pour divers travaux

Renseignements pour le service: tél. 026/676 76 71 Renseignements pour la cuisine: tél. 026/676 76 73

017-492706

SWATCH GROUP

Die Swatch Group ist der bedeutendste Uhrenhersteller der Welt. Zu diesem Erfolg haben innovative Mitarbeiter mit höchsten Qualitätsansprüchen beigetragen.

Ein Konzernleitungsmitglied, das die Verantwortung für Finanzen, Controlling, Investor Relations, Steuern, Qualitätssicherung, IT sowie für Auslandsmärkte in Europa und Asien trägt, benötigt Verstärkung im Sekretariatsteam in der Konzernzentrale. Deshalb suchen wir eine

Sekretärin/Sachbearbeiterin

In dieser Funktion erledigen Sie zusammen mit Ihrer Teamkollegin alle Sekretariatsaufgaben für eine weltweit operierende Schaltstelle. Hinzu kommen diverse Sachbearbeitungsaufgaben wie z.B. die termingerechte und professionelle Organisation von Anlässen verschiedener Grösse, Werksbesichtigungen, Reisen und Sitzungen, sowie - bei Eignung - Mitwirkung bei der Herstellung, Gestaltung und Aufbereitung von Präsentationsunterlagen. Selbstverständlich gehört auch die Erledigung der Korrespondenz in deutscher, englischer und französischer Sprache (selbständig, nach Stichworten oder Vorlage) zum anspruchsvollen Aufgabengebiet. Ihr aktives Mitdenken sowie Ihr Sinn für die Zusammenhänge ist ebenfalls bei der Verwaltung und Fortschrittskontrolle von Projektdossiers gefragt.

In dieser Position haben Sie regen Kontakt mit internen und externen Geschäftspartnern auf höchster Ebene.

Sie sollten initiativ, flexibel, kommunikativ und teamorientiert sein. Nebst einer kaufmännischen Ausbildung und einigen Jahren Berufserfahrung erwarten wir sehr gute Fremdsprachenkenntnisse in Wort und Schrift (Deutsch, Englisch, Französisch) und fundierte PC-Kenntnisse (Word, Excel, Power Point).

Wenn Sie auch in hektischen Situationen noch den Sinn fürs Wesentliche bewahren, dann freuen wir uns auf Ihre Unterlagen und ein erstes Kontaktgespräch.

The Swatch Group AG
Frau Angela Weber
Human Resources
Seevorstadt 6, 2501 Biel.

Für den weltweiten Erfolg auf Uhren- und Mikroelektronikmärkten sind verschiedene Aufgaben anzupacken und zu lösen - darunter auch jene, für die wir eine/n Mitarbeiter/in mit Ihren Qualitäten suchen. Rufen Sie uns an!

006-326273

WE RESEARCH FOR LIFE

Every 23 hours 56 minutes and 4 seconds the earth rotates around its own axis. During this time more than 42 000 Baxter employees world wide work for the health of millions of people. Our products and services in the realm of medical technology and therapy assist in identifying, treating and preventing illnesses. For many patients they imply life and life quality.



INDIVIDUAL FREEDOM IN A TEAM ENVIRONMENT

At Baxter, we pride ourselves on the quality of our products and our people - treating both with equal care. If you are lively and full of initiative, you have a lot in common with Baxter, one of world's largest health care companies. At our comfortable and ultra-modern manufacturing plant in Neuchâtel, we have 2 exciting opportunities in the Human Resources department.

Human Resources Assistant

who will provide administrative support to the Human Resources Manager. This role calls for maturity, adaptability, organizing skills, initiative and the ability to work as a member of a small team. You will be interfacing with all the staff (currently 200 and growing), so a pleasant telephone manner, tact and good communication skills are all important.

We are looking for an outgoing, confident person to join us. You have at least 3 years' work experience in the human resources area, reflect a service-oriented attitude, are detail oriented and accurate. Computer literate, you will possess above average word processing skills (Microsoft windows, excel spreadsheet capabilities, and PowerPoint). French mother tongue with excellent English is a requirement.

Human Resources Representative

After an initial training period, you will be working very independently in a variety of different HR disciplines (recruitment, compensation and benefits, insurances, work permits, employee relations, performance management, training). With little administrative support, you will be required to be self-sufficient including managing and up-dating your entries in the database.

French mother tongue and excellent English. A solid career history of at least 8 years experience, which will have given you an insight into the responsibilities of the different departments within a company. At least three of these years will have been in an HR position. Good knowledge of Swiss labor laws. Excellent communication skills, both written and oral. Highly tuned listening skills. A strong sense of ethics, combined with total discretion. Resourceful and self-motivated. Computer literacy.

In return, we offer an open and genuinely friendly place of work, where people really count. You will have every opportunity to learn new skills, and develop an interesting career - all in addition to an attractive salary and range of benefits.

Do you want to join our fast-growing, innovative and progressive company? If you feel that you have the qualities to make an effective contribution, are Swiss or possess a valid Swiss work permit, please apply in writing with full career details to:

Baxter Biosciences AG, Horw
Ressources humaines
Route de Pierre-à-Bot 111
2000 Neuchâtel

Baxter

028-295918

Leader européen et présent dans la plupart des grandes entreprises construisant des machines destinées à l'industrie du semi-conducteur ainsi que de la machine-outil, ETEL (200 collaborateurs) fournit des moteurs linéaires, des électroniques et des systèmes mécaniques de haute technologie.

028-296017/DUO

INGÉNIEUR(E) "Applications & Sales"

• Vos responsabilités

- Définition des besoins clients;
- Négociations et rédaction des offres;
- Suivi et gestion des clients propres au marché suisse;
- Suivi et gestion de projets;
- Recherche de nouveaux clients.

• Profil souhaité

Ingénieur ETS/EPF ou technicien ET en mécanique, microtechnique, électricité ou équivalent; Très bonnes connaissances d'anglais et/ou d'allemand; Intérêt marqué pour le technico-commercial Aptitude à prendre des décisions; Disposé à voyager environ 30 à 40 % de son temps.

ASSISTANT(E) "Order Processing"

• Vos responsabilités

- Saisie des commandes dans le système GPAO;
- Suivi et contacts directs avec les clients;
- Etablissement des dossiers d'expéditions;
- Facturation;
- Liens directs avec les ingénieurs de ventes.

• Profil souhaité

CFC d'employé(e) de commerce ou équivalent; Très bonnes connaissances d'anglais (allemand serait un atout); Bonnes connaissances des outils informatiques actuels (MS Windows) Apte à travailler de manière autonome.

Les dossiers de candidatures complets sont à envoyer à :

ETEL SA • 2112 Môtiers
Mme C. Jacot
Resp. Ressources Humaines
cjacot@etel.ch / www.etel.ch



Nous recherchons ...

Actuellement en pleine expansion, nous désirons renforcer notre département Courtage-Conseil et recherchons une personnalité affirmée faisant preuve d'initiative en tant que

Courtier(ère) en immobilier

Vous serez chargé(e) de gérer et traiter, de manière optimale et compétente, un important portefeuille immobilier provenant d'une clientèle exigeante, institutionnelle et privée. Votre rayon d'action se situera au niveau du marché immobilier neuchâtelois, jurassien et jurassien bernois. Notre team commercial vous soutiendra pleinement dans ce nouveau défi.

Votre profil:

Vous possédez une solide formation commerciale de base (une formation bancaire serait un plus) et avez fait vos preuves en tant que négociateur(trice) dans vos différentes activités. Vous avez déjà eu l'occasion de suivre des dossiers immobiliers et ce domaine vous intéresse tout particulièrement. Vous travaillez de manière indépendante et faites preuve d'une grande aptitude à communiquer et à convaincre. Vous maîtrisez parfaitement les chiffres ainsi que les outils informatiques actuels. Par ailleurs, une bonne connaissance de la langue allemande serait un atout.

Nous vous offrons:

la possibilité de développer votre carrière professionnelle de manière optimale, au sein de notre groupe, leader sur le marché immobilier suisse. Les conditions offertes sont de la meilleure catégorie. Des cours reconnus de formation et de perfectionnement seront accessibles dès cette année à la personne engagée pour ce poste. La date d'entrée est à convenir.

Vous sentez-vous concerné(e) par cette annonce? Si tel est le cas, envoyez-nous immédiatement votre dossier de postulation à l'attention de Marie-Claude Müller. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE
RENTENANSTALT / SWISS LIFE

Livit

Régie Immobilière

Livit SA
Rue de l'Hôpital 11
Case postale 115, 2000 Neuchâtel
Téléphone 032 722 31 00
www.livit.ch

144-011396



Chocolats Camille Bloch SA
CH-2608 Courtelary/Suisse
TEL 032 944 17 17
FAX. 032 944 10 38

Nous sommes une entreprise traditionnelle établie dans le Jura bernois et reconnue pour nos chocolats exclusifs.

Pour notre département Achats, nous cherchons

un(e) assistant(e) à 80%

Les responsabilités principales sont:

- Gestion des différentes demandes d'achats du matériel d'habillement.
- Création de différents ordres d'achats et assurer leur suivi.
- Secrétariat des achats matériels d'habillement.
- Contrôle des factures.
- Suivi des différentes commandes, réclamations, etc.
- Contacts téléphoniques.

Nous demandons:

- Esprit d'équipe.
- Solide formation commerciale (diplôme de commerce ou CFC).
- De langue maternelle française avec de très bonnes connaissances de la langue allemande.
- Connaissances approfondies de l'outil informatique.
- Autonomie et initiative.
- Vivacité d'esprit et intérêt pour le matériel d'habillement.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Nous vous prions d'adresser votre offre écrite, accompagnée des documents usuels, à notre service du personnel, à l'attention de M. Michel Aubry.

160-734351/4x4

Ragusa

topino

Kirsch

COLORINO



Blickle®

Wheels+ Castors Roues+Roulettes Räder+Rollen

La société Heinrich Blickle GmbH, spécialisée dans la fabrication de roues et de roulettes, D-Rosenfeld, est une des entreprises leaders de ce secteur d'activité en Europe. Elle exporte ses produits dans plus de 70 pays.

Pour notre succursale en Suisse, nous cherchons un

collaborateur pour le service extérieur

(conseiller technique)

pour le secteur Suisse romande, Valais et Tessin.

Vous avez une bonne formation technique ou commerciale, maîtrisez l'allemand et le français, aimez le contact, êtes flexible et déterminé et souhaitez avancer professionnellement.

Age idéal: 25 à 35 ans.

Outre des attributions réellement intéressantes, nous vous offrons un poste stable et sûr ainsi qu'un bon salaire, plus les frais de déplacement correspondants et une voiture de fonction.

A votre entrée, vous bénéficierez d'une formation approfondie, que vous soyez un professionnel des ventes expérimenté ou que vous souhaitiez vous lancer dans la (force de) vente. Nous cherchons une collaboration à long terme.

Intéressé? Alors faites-nous parvenir votre curriculum vitae, une photo, des photocopies de vos diplômes, une petite lettre de motivation manuscrite et indiquez-nous vos disponibilités:

Blickle GmbH, Personalabteilung, Bernstrasse 5, 3421 Lyssach.

121-727153

Paerli Littoral SA,
entreprise active dans le domaine
du chauffage et du sanitaire
cherche tout de suite ou à convenir

**Monteurs
en chauffage qualifiés
Installateurs sanitaires
qualifiés**

Et pour août 2001

Apprentis

Offres à adresser à Paerli Littoral SA,
Puits-Godet 10a,
2000 Neuchâtel

028-292353/DUO

Fiduciaire à Neuchâtel cherche

028-295925

un(e) comptable 50 à 100%

Profil exigé:

- certificat d'employé de commerce avec plusieurs années d'expérience professionnelle dans une fiduciaire ou brevet de comptable;
- très bonnes connaissances de la fiscalité neuchâteloise;
- maîtrise parfaite des outils informatiques;
- capacité de travailler de manière autonome;
- connaissance des langues (allemand, anglais), un atout.

Dossier à envoyer sous chiffres U 028-295925, à Publicitas S.A., case postale.1471, 2001 Neuchâtel 1.

Construisons ensemble votre avenir!

Nous cherchons pour postes fixes et temporaires:

INDUSTRIE

Ingénieurs en mécanique
Ingénieurs en électrotechnique
Ingénieurs en électronique
Techniciens en micromécanique
Techniciens en électrotechnique
Polymécaniciens
Outils, faiseurs d'étampes
Metteur au point
Mécaniciens-électriciens
Dessinateurs machines
Opérateurs CNC
Aides expérimentés

BÂTIMENT

Maçons
Constructeurs de routes
Grutiers, machinistes
Carreleurs
Électriciens
Peintres
Ferblantiers-couvreurs
Monteurs en chauffage
Installateurs sanitaire
Menuisiers
Charpentiers
Aides expérimentés

COMMERCIAL

Secrétaire de direction
Français-Anglais pour entreprise horlogère.

Secrétaires
Français, Anglais, Allemand, (Espagnol un plus) pour agence de voyage.

Employés de commerce
ou employés de bureau pour compagnie d'assurance, société import-export.

Comptables
Si possible diplômé ou apte jusqu'au bilan.

Aides-comptables

Réceptionnistes
Pour entreprise internationale et hôtellerie.

Responsable RH
Seul(e) dans une entreprise de 200 personnes, ainsi que deux

Assistants RH
pour multinationales.

028-296008

Job One

**Job One SA, Placement
fixe et temporaire**
Rue Saint-Maurice 10
2001 Neuchâtel
Tél. 032/722 30 30
Fax 032/722 30 31
E-mail: jobone.ne@worldonline.ch

Cela n'est qu'un aperçu des postes que nous avons à repourvoir, nous en avons encore beaucoup d'autres: **CONTACTEZ-NOUS!**

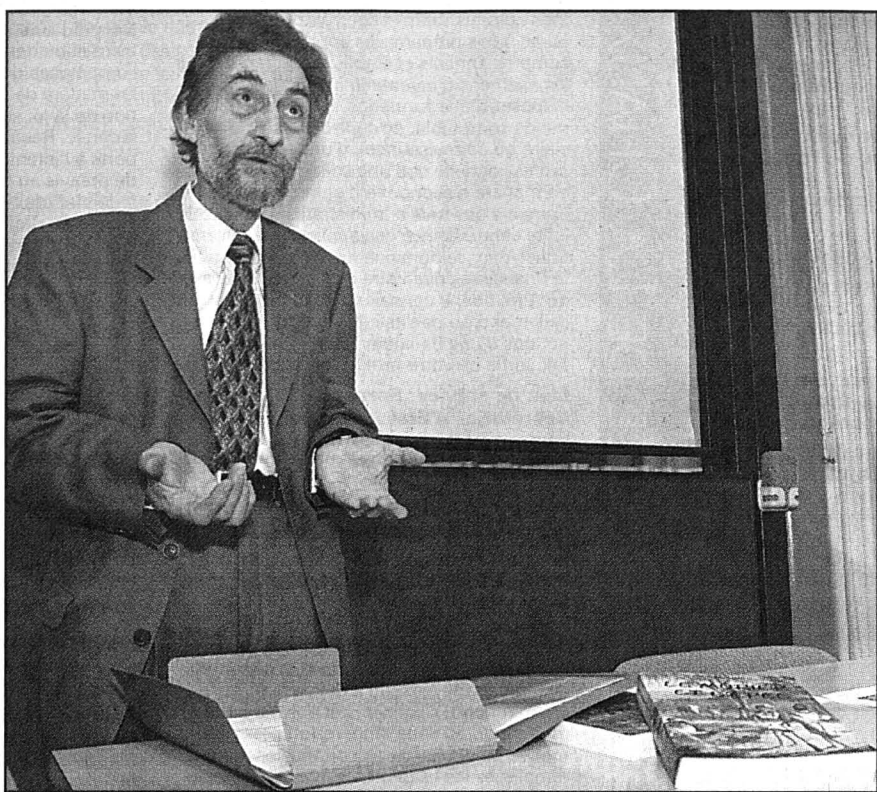
722.30.30. l'appel qui stimule!

Neuchâtel Le Musée d'ethnographie s'enracine dans le Cabinet d'un militaire

Comme les autres musées de la Ville, le Musée d'ethnographie de Neuchâtel doit son origine aux collections de Charles Daniel de Meuron. Voilà qui méritait bien qu'on leur consacre un ouvrage. Chose faite aujourd'hui avec «Le mûrier et l'épée», la thèse de Roland Kaehr.

«Je suis ému et fier comme un jeune papa», confiait hier Roland Kaehr, conservateur adjoint au Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN), en présentant son «bébé» dans une salle du musée, en présence du conservateur du MEN Jacques Hainard et du directeur des Affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel Eric Augsburgers. Son bébé? Une thèse de 440 pages, pesant 1kg100, qui s'inscrit aujourd'hui dans la série de catalogues centrés sur les collections du MEN.

Fruit d'une «gestation élephantique», «Le mûrier et



Roland Kaehr a présenté son ouvrage hier à Neuchâtel.

photo Leuenberger

l'épée» répertorie les objets et retrace l'histoire du Cabinet de Charles Daniel de Meuron, un mercenaire qui, parallèlement à sa vocation militaire, cultivait

une passion pour l'histoire naturelle (lire cadre). Une passion qui l'a conduit à constituer l'une de ces collections chères à certains esprits du XVIII

siècle. «Le titre de l'ouvrage, explique Roland Kaehr, est inspiré des armes que s'était choisies de Meuron: mûrier et épée sont emblématiques des deux activités qui ont rempli sa vie».

Charles Daniel de Meuron a noué lui-même le lien qu'il entretient aujourd'hui avec le musée: le 6 juin 1795, il faisait don de son Cabinet d'histoire naturelle à la Commune bourgeoise de Neuchâtel. Déposés à la Bibliothèque publique de Neuchâtel, les objets furent ensuite à l'origine des trois musées de la Ville - histoire, histoire naturelle et ethnographie. Composée de pièces relatives aux règnes, minéral, animal et végétal, la collection de Meuron rassemblait en outre des artefacts, autrement dits des objets manufacturés, qu'un inventaire dressé avant la donation désignait

sous la rubrique «Autres objets». C'est sur ces pièces ethnologiques uniquement que se sont concentrés les efforts de Roland Kaehr, des pièces sou-

l'auteur à «s'interroger sur le retentissement des Lumières à Neuchâtel».

Dominique Bosshard
● «Le mûrier et l'épée», Roland Kaehr, éd. MEN, 2000.

Dans le Cabinet

«L'ouvrage de Roland Kaehr montre bien comment Neuchâtel s'est inscrit, au XVIII^e siècle, dans le courant de pensée des Encyclopédistes, comment Jacques Hainard. Il existait à l'époque une volonté d'appréhender le monde dans sa totalité, d'en comprendre le fonctionnement, dont témoignent les Cabinets de ces collectionneurs». Le visiteur du MEN pourra s'en faire une idée concrète dans la salle du Cabinet de Meuron. «On ignore quelle en était la disposition d'origine, il ne s'agit donc non pas d'une reconstitution, mais d'une évocation». Coquillages, animaux empaillés, armes, instruments de musique et objets usuels sont présentés dans neuf vitrines au fond coloré, s'inspirant de la Kunst- und Wunderkammer du château d'Ambras (Tyrol). / dbo

Repères

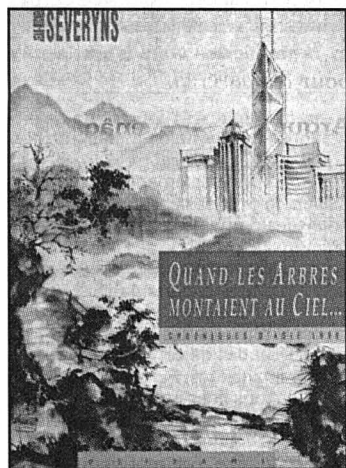
Charles Daniel de Meuron est né en 1738 à Saint-Sulpice.

Enrôlé au service du roi de France, il participe à sa première campagne contre les Anglais aux Antilles.

En 1781, il lève son propre régiment pour la Compagnie hollandaise des Indes orientales; il se rend au Cap de Bonne-Espérance. En 1795, il se met au service de sa Majesté britannique et part en Inde.

En 1880, il se retire à Neuchâtel, où il acquiert la Grande-Rochette. Il meurt en 1806. / dbo

Chronique La promesse du Pacifique au quotidien



En titrant ses chroniques d'Asie 99 «Quand les arbres montaient au ciel», Jean-Michel Severyns paraphrase le vieux proverbe chinois «Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel». Dououreux constat lorsqu'on se souvient des jeunes tigres économiques qui volaient de succès en succès avant la crise asiatique de 1997, qui secoua l'économie mondiale.

L'entrée du continent asiatique dans le 3^e millénaire s'est

faite en état de crise un peu moins aiguë, la phase critique de la récession semblant achevée. Ce qui n'empêche pas les vrais problèmes - politiques, économiques, sociaux - de perdurer, dans une partie du monde dont la stabilité et le développement sont indispensables à la prospérité du reste de la planète, souligne l'auteur.

En plus de trois cents pages, ces chroniques jetées sur le papier au jour le jour par un observateur critique qui scrute son environnement de Singapour entraînent le lecteur dans une Asie méconnue et loin des clichés occidentaux. De la bonne nouvelle du 8 janvier, lorsque «toutes les Bourses asiatiques ont progressé à l'unisson des sommets depuis longtemps désertés», au 31 décembre, qui clôt une année très riche d'événements, dont ceux qui, selon l'auteur, «annoncent les futures grandes lignes d'une Asie en pleine mutation». SOG

● «Quand les arbres montaient au ciel... Chroniques d'Asie 1999», Jean-Michel Severyns, éd. Olizane, 2000.

Roman L'étrange fils adoptif de Gabriel Noone, quinqua homosexuel

Actuellement éditée en poche pour le lecteur francophone, les «Chroniques de San Francisco» d'Armistead Maupin ont fait le tour du monde. Un seul roman («Maybe The Moon») était venu ensuite nourrir la curiosité des inconditionnels de l'écrivain américain. Nouvelle attente avant que ne s'élève «Une voix dans la nuit», son dernier roman en date, le plus autobiographique semble-t-il. «Autant vous prévenir tout de suite, écrit d'emblée le personnage principal, voilà des années que je pille ma vie pour en tirer des fictions».

Sur une colline de San Francisco, Gabriel Noone, quinqua-général homosexuel, pleure le départ de Jess, son compagnon de longue date. Le chagrin va jusqu'à lui couper la chique, un handicap rédhibitoire quand on est l'auteur de «Noone at Night», un feuilleton radiophonique écouté par des millions d'auditeurs. Lequel relate l'existence «d'individus prisonniers

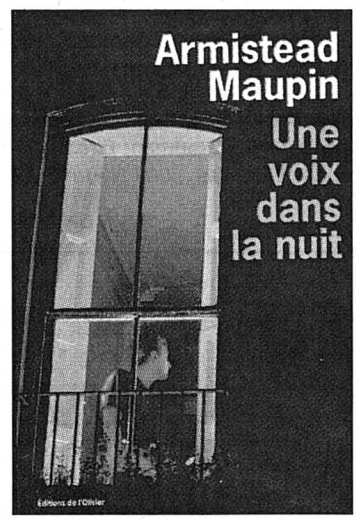
de l'énorme farce du monde moderne (...), réduits pour survivre à se faire une famille de leurs amis». Le lecteur reconnaîtra là une thématique récurrente chez Maupin qui, ici, s'interroge pourtant davantage sur les liens filiaux que sur les familles «reconstituées».

Dès le premier chapitre, quelqu'un se profile pour

compenser la perte de Jess. Un nouvel amant levé dans une boîte gay? Point: un garçon de treize ans, victime d'abus sexuels. Pete est en manque de père. Gabriel est sidéré par le talent de ce jeune sidéen qui lui a fait parvenir un manuscrit relatant l'histoire de sa vie sordide. C'est le début d'une amitié qui s'approfondit à distance, au fil de conversations téléphoniques... Qui est ce Pete, qui semble si bien connaître Gabriel? Issue, il est vrai, de la plume d'un auteur qui se réclame des techniques d'Alfred Hitchcock, la suite n'est pas exempte de surprises. «J'ai écrit ce livre, dit Maupin, de telle façon qu'il incite le lecteur à entreprendre une seconde lecture, afin qu'il en capte une autre signification». En dire plus reviendrait à déflorer un rebondissement digne de «Sœurs froides»...

DBO

● «Une voix dans la nuit», Armistead Maupin, éd. de l'Olivier, 2001.



Pinter Prose, poésie et politique



Figurant parmi les plus grands dramaturges du théâtre de l'absurde du XX^e siècle, le Britannique Harold Pinter («La femme du lieutenant français», «Le retour...») est beaucoup moins connu pour ses écrits poétiques ou politiques. Lesquels ne manquent pas de verve lorsqu'il s'en prend à «l'éléphant américain». Ses notes sur Shakespeare ou Beckett, ou ses observations de la société, ne sont pas en retrait. Enfin, une sélection de poèmes élargit encore la dimension d'une voix, celle d'un humaniste profond et passionné.

SOG

● «Autres voix», Harold Pinter, éd. Noir sur Blanc/Buchet Chastel, 2001.

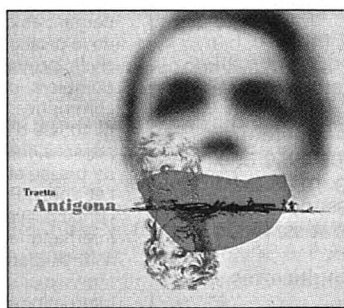
CD CLASSIQUE

■ **BARYTON.** Délaissant pour une fois le lied, Matthias Goerne a enregistré une sélection d'airs d'opéras réunissant les noms de Mozart, Schumann, Wagner, Humperdinck, Richard Strauss, Berg et Korngold. Ce programme éclectique, présenté avec la collaboration occasionnelle de la soprano Dorothea Röschmann et de deux chœurs, met en valeur un baryton en pleine possession de ses moyens, qui incarne ses person-

JCB

nages avec sensibilité et juste mesure. Il est accompagné par l'Orchestre symphonique de la Radio suédoise, dirigé par Manfred Honeck, qui paraît souvent lointain et un peu pâle.

● Decca, 2000.
■ **TRAIETTA.** Un musicien devenu bien rare, Tommaso Traetta (1727-1779), même s'il demeure l'auteur d'une quarantaine d'opéras. Son «Antigone» (d'après Sophocle, l'heureux dénouement excepté), dédié à la tsarine Catherine II et créé à Saint-Petersbourg, a fait l'objet d'un enregistrement de Christophe Rousset et de ses Talens lyriques (sur instruments d'époque). S'exprimant dans un style assez proche de celui de Mozart mais avec un génie bien moins constant, le compositeur italien méritait d'être redécouvert. Il faut pourtant admettre qu'une tragédie aussi sombre



qu'«Antigone» aurait exigé plus de tension, remarque s'appliquant également à Rousset et à l'héroïne principale, Maria Bayo. Cela mis à part, on relèvera la belle distribution générale et l'excellence du Chœur Accentus.

JCB

● Decca/L'Oiseau-lyre, 2CD, 2000.

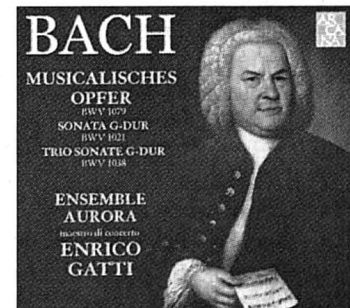
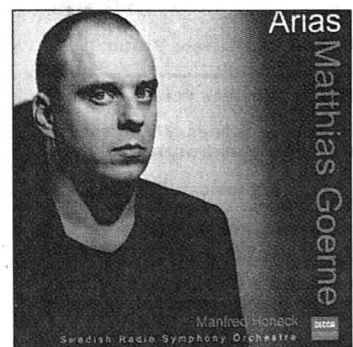
■ **VERDI.** Cinq premières mondiales: ce n'est pas là chose courante chez un musicien aussi féret! Dans le cas présent, il

s'agit d'œuvres de jeunesse, soit un «Laudate pueri», deux «Tantum ergo», un «Qui tollis» et une «Messa di Gloria» de proportions sensiblement plus amples. Autant d'occasions (ou presque) de vérifier que les paroles ne suffisent pas à rendre sacrées ces musiques bien écrites. Trois autres partitions beaucoup plus tardives et adéquates complètent le programme: «Pater noster», «Ave Maria» et surtout «Liberate me»,

tiré d'une œuvre collective à la mémoire de Rossini, qui prendra place, quelque peu transformé, dans le grandiose «Requiem». Les solistes, le Chœur symphonique et l'Orchestre symphonique de Milan sont dirigés par Riccardo Chailly. C'est dire combien ces deux visages de Verdi sont restitués à la perfection.

JCB

● Decca, 2000.



compositeur mondialement fêté en 2000 pour commémorer le 250^e anniversaire de sa mort. Les musiciens, Marcello et Enrico Gatti (meastro di concerto), Gaetano Nasillo et Guido Morini jouent sur des instruments d'époque ou construits d'après des modèles d'époque des partitions subtilement commentées par Gilles Cantagrel.

SOG

● Arcana 306, distr. Disques Office.

Afrique L'agriculture écologique: une parade efficace contre la faim

Pour nombre de cultivateurs d'Afrique, l'agriculture chimique est trop chère. Or la recherche biologique est en mesure de leur venir en aide et, de ce fait, d'améliorer leur sécurité alimentaire. Dirigé par le Suisse Hans Herren, le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) joue un rôle notable. En effet, la recherche biologique et la coopération au développement se conjuguent admirablement pour lutter contre la faim.

Miges Baumann *

Blanchâtre et charnue, la chenille foreuse de la tige est peu ragoûtante. Zeyaur Rahman Khan, spécialiste de la pyrale du maïs au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE), tente de faire sortir la larve de la tige de maïs afin de la montrer aux visiteurs. Mais la chenille foreuse, qui n'aime pas la lumière, se réfugie dans la plante dont elle se nourrit, puis se transforme en nymphe avant d'éclorre en teigne. La durée de vie de la teigne est de trois à quatre jours, période pendant laquelle la femelle cherche une nouvelle plante-hôte où pondre ses œufs.

En Afrique, la chenille foreuse est l'un des pires ennemis du maïs et du sorgho qui, lorsqu'ils sont attaqués, présentent des perforations et deviennent souvent bruns. Les pertes de récolte imputables à ce ravageur redoutable peuvent atteindre de 15 à 40%.

Le maïs constitue la principale source d'alimentation de millions de personnes en Afrique orientale, où les paysans vivent essentiellement de l'élevage et de la culture. Non seulement cette céréale fournit de la nourriture aux agriculteurs, mais elle est également destinée à la vente. Planté sur de petites parcelles non irriguées, le maïs offre un rendement de 6 à 7 tonnes par hectare. Or dans cette région du monde, où les femmes qui fournissent le plus gros des travaux dans les champs, le rendement est nettement moins bon. Confrontées à divers problèmes tels que l'irrégularité des pluies, l'érosion des sols et les dégâts causés par les ravageurs et les mauvaises herbes, les femmes africaines n'obtiennent en effet qu'un faible rendement de l'ordre de 1 à 1,5 t/ha.

«Push & pull»

Hostiles à l'idée de recourir à l'arsenal chimique, les chercheurs de l'ICIPE s'efforcent de maintenir les chenilles foreuses et autres insectes ravageurs au-dessous d'un seuil de nuisibilité donné. Cette approche, qui

combine recherche scientifique et connaissances écologiques à la pointe du progrès, repose sur une méthode baptisée «push & pull» (repousser et attirer).

Cette technique, qui porte bien son nom, consiste à identifier et à analyser les plantes et les agents qui exercent un effet répulsif ou attractif sur les insectes. Pour le maïs, les plantes ayant la propriété de repousser les insectes sont introduites en culture mixte dans le champ même, alors que celles qui attirent les ravageurs sont plantées autour de la parcelle.

Outre leur effet répulsif ou attractif sur les ravageurs, les plantes doivent toutefois recevoir l'aval des paysans et fournir un fourrage de qualité pour le bétail. La méthode mise au point par l'ICIPE pour combattre l'infestation des champs de maïs et de sorgho est à la fois simple et ingénieuse.

L'herbe napir

Le maïs n'est, a priori, pas la plante-hôte de prédilection de la chenille foreuse, qui lui préfère d'autres variétés d'herbes indigènes, comme l'herbe napir. Les chercheurs ont constaté que sept teignes sur dix déposent leurs œufs sur cette plante plutôt que sur le maïs lorsque les deux plantes poussent côte à côte. Pour se protéger contre les petites larves qui éclosent trois à cinq jours après la ponte des œufs, l'herbe napir sécrète un liquide gluant qui a la propriété de bloquer les larves, de sorte que la plupart d'entre elles meurent.

L'herbe napir joue donc le rôle du pôle attractif, ou effet «pull». Cette plante permet à elle seule de réduire considérablement la population des chenilles foreuses et, partant, d'accroître le rendement d'un champ de maïs de quelque 30%. Mais si les paysans cultivent cette herbe, c'est aussi parce qu'elle fournit un fourrage de qualité pour les vaches, sans oublier qu'elle offre une protection efficace contre le vent et l'érosion.

La desmodie

Une seconde plante, semée entre les rangées de maïs, joue le rôle du pôle répulsif, ou effet «push». Grâce à la présence simultanée de la desmodie — plante de la famille des légumineuses — dans le champ de maïs et de l'herbe napir autour de celui-ci, neuf chenilles foreuses sur dix iront pondre leurs œufs dans l'herbe napir. Le problème de la chenille foreuse est ainsi résolu. Mais la desmodie offre d'autres avantages: en tant qu'engrais vert, elle favorise la fixation de l'azote dans le sol, ce qui accélère la croissance du maïs et augmente sensiblement le rendement. Une bonne couverture du sol diminue en outre le risque d'érosion et retient l'hu-



Rispah Ouso dans son champ de maïs sain, près du lac Victoria au Kenya. Elle reprend espoir... photo Swissaid

midité dans la terre. Très appréciée comme fourrage parce que riche en protéines, la desmodie stimule également la production laitière des vaches. Ainsi, une vache qui absorbe 5 kg de cette précieuse nourriture donnera un litre de lait supplémentaire. Et comme la desmodie est décidément une plante «miracle», elle réserve une autre surprise de taille: elle chasse la striga (lire encadré).

Un fléau nommé striga

Les soucis des paysannes africaines ne s'arrêtent malheureusement pas à la chenille foreuse. Une mauvaise herbe parasitaire, la striga, infeste les cultures de maïs en pénétrant dans les racines pour en extraire les éléments nutritifs essentiels. La vie de quelque 100 millions de paysannes de la région des savanes d'Afrique est menacée par la striga. Présente sur 40% des surfaces cultivables, cette mauvaise herbe entraîne des pertes de récolte de l'ordre de 30 à 100%, qui se traduisent par un manque à gagner de 7 à 13 milliards de dollars américains.

Les moyens de lutte traditionnels — sarclage et brûlage de nettoyage des champs, herbicides, utilisation intensive d'engrais chimiques ou d'azote — sont trop chers pour la majorité des petits cultivateurs, exigent un investissement en temps trop important et sont, de plus, peu efficaces.

Pour l'ICIPE, le plus dur reste à faire, à savoir amener les petits paysans et paysannes d'Afrique à appliquer la méthode «push & pull». Cette nouvelle technologie, cela ne fait aucun doute, répond à un réel besoin. Maintenant, il revient aux centres de consultation de l'Etat et aux organisations non gouvernementales de prendre le relais et d'exposer concrètement aux populations les avantages

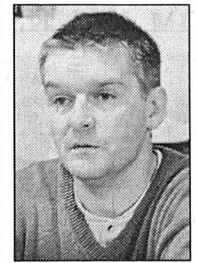
de cette découverte scientifique. Plutôt que d'attendre que les centres de consultation officiels veuillent bien informer sur les bienfaits de la desmodie, Swissaid a pris les choses en main, décidant de tout mettre en œuvre afin que ses partenaires de Tanzanie bénéficient le plus rapidement possible de ce savoir en matière d'écologie.

MBA
* Swissaid

Kenya, a été l'une des premières agricultrices de son hameau à semer des graines de cette plante miracle sur son champ de maïs. «La desmodie m'a redonné espoir», confie-t-elle, enthousiasmée par le résultat. Et son champ parle de lui-même: le maïs est vigoureux, la striga, cette mauvaise herbe qui phagocyte le maïs, a disparu et aucune feuille ne présente les perforations caractéristiques du passage de la chenille foreuse. La quantité de graines n'a toutefois pas permis de traiter le champ voisin, où les plantes de maïs ont piétiné allure. Dès qu'elle aura récolté suffisamment de graines, Rispah Ouso entend bien semer de la desmodie sur cette parcelle également. Dans d'autres villages, un groupe de femmes s'est constitué pour produire ensemble des graines de desmodie, dont la vente leur apporte un revenu supplémentaire bienvenu.

MBA

L'invité Quand l'histoire se répète



L'avenir des enfants dans notre société est un sujet qui a de tout temps suscité de nombreux débats, parfois vifs, entre les tenants d'un conservatisme absolu et les hommes et femmes conscients que l'instruction et l'acquisition de connaissances les plus larges possibles étaient indispensables pour l'avenir de notre société et des futurs adultes.

Denis de la Reussille *

Ainsi, depuis deux siècles, des lois ont été adoptées afin d'interdire le travail des enfants dans l'industrie. Les oppositions ont été parfois tenaces. Certains milieux conservateurs expliquaient que cette main-d'œuvre était indispensable pour leur secteur d'activités ou encore qu'elle amenait un complément salarial indispensable aux familles défavorisées.

Fort heureusement, ces archaïsmes ont été vaincus et nos sociétés européennes ont établi des règles strictes de protection de l'enfance.

Dans notre république, le débat est actuellement centré sur la structure d'accueil de la petite enfance et de l'école enfantine. Dans sa dernière session, le Grand Conseil neuchâtois a débattu d'un bon projet du Conseil d'Etat afin de mettre à disposition une offre suffisante de places d'accueil (crèches) pour la petite enfance dans toutes les communes du canton et ceci à des tarifs abordables pour les parents.

Arguments moyenâgeux

Ce projet aurait dû rencontrer l'approbation des différents partis politiques représentés dans notre Parlement. Mais l'histoire a malheureusement tendance à se répéter. Les députés conservateurs issus de la majorité du Parti libéral ont, par leurs porte-parole, dénigré le rapport du gouvernement en utilisant des arguments moyenâgeux dans le seul but de renvoyer le rapport en commission. Ils espéraient ainsi ne pas apparaître comme un parti majoritairement rétrograde.

Deux propositions libérales ont été particulièrement choquantes. La première proposait de laisser le problème se régler par le «sacro-saint marché» avec des structures privées qui coûteraient aux parents environ deux mille francs par mois et par enfant uniquement pour le placement. Les frais de repas non compris. Quelle famille pourrait assumer une telle charge dans notre canton?

Lors de la seconde intervention, une députée a même réussi à comparer d'une manière caricaturale les crèches à des ghettos! Fort heureusement, le rapport du Conseil d'Etat a été accepté d'une manière assez large.

En conclusion, méfiez-vous quand des partis politiques vous proposent des baisses d'impôts importantes. Certes, elles peuvent paraître séduisantes dans un premier temps mais, sans analyses approfondies, vous risquez d'avoir de très mauvaises surprises et d'être en définitive perdants. Puisque les collectivités publiques n'auraient plus les moyens par exemple de financer des crèches pour l'accueil de la petite enfance, de mettre à votre disposition des infrastructures sportives et culturelles à des prix abordables.

DRE

* Député POP et président de la Ville du Locle

EN MARGE

Granjeros Apprendre des organisations partenaires

Pour Swissaid, l'agriculture écologique se fonde aussi sur les connaissances acquises par ses organisations partenaires. En Equateur, par exemple, l'association des «Granjeros» (littéralement «petits agriculteurs») a été jusqu'à conduire une étude sur le sujet.

Association qui pratique l'agriculture écologique, Granjeros est en pleine expansion. De 28 en 1995, le nombre de ses membres est passé à 600

en 1999. Certains paysans travaillent moins d'un hectare de terre accroché aux pentes des Andes, à haute altitude — entre 3200 et 3500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ils consacrent une grande partie de leurs efforts au terrassement du sol et au maintien de sa fertilité.

Les «Granjeros» cultivent une multitude de plantes, qu'ils nourrissent à l'aide de compost et du fumier de leurs bêtes. Si le mouvement rencontre un tel succès, c'est parce qu'il encourage vivement l'é-

change des connaissances. Plusieurs fois par an, ses membres rendent visite à d'autres agriculteurs bio, auprès desquels ils glènent une foule d'enseignements très enrichissants.

Si les surfaces agricoles sont restreintes, le degré d'autoapprovisionnement n'en est pas moins considérable. D'ailleurs, les familles produisent suffisamment de marchandise pour en vendre une partie au marché. Les agriculteurs bio le soulignent: outre les avantages financiers, ils bénéficient également de prérogatives écolo-

giques et sociales, créent des postes de travail et améliorent leur sécurité alimentaire.

Echanger les expériences

Dans la région de Ngara, en Tanzanie, dix familles du Faru Fruit Group exploitent, ensemble, une ferme de quinze hectares constituant une unité intégrée: culture agricole, élevage, sylviculture, de même que cultures potagère et fruitière.

En 1997 et en 1998, ces familles ont pu s'initier aux rudiments de l'agriculture biolo-

gique et, depuis 1999, le groupe forme à son tour d'autres agricultrices et agriculteurs à la culture biologique. C'est ainsi que, chaque mois, entre vingt et trente paysannes et paysans viennent suivre le cours de base qui dure une semaine ou s'inscrire à un programme de perfectionnement.

Swissaid

Contact: Swissaid, rue de Genève 52, 1004 Lausanne. Internet: www.swissaid.ch. Dons au CP 30-303-5.

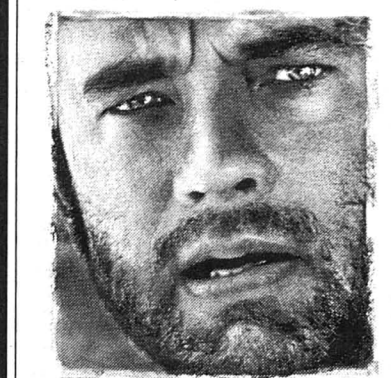
Toujours à l'affiche

STUDIO Chaque jour à 20h30. 12 ans.
Tél. 710 10 88

Et vous, que feriez-vous seul sur une île déserte?

GOLDEN GLOBE MEILLEUR ACTEUR

TOM HANKS

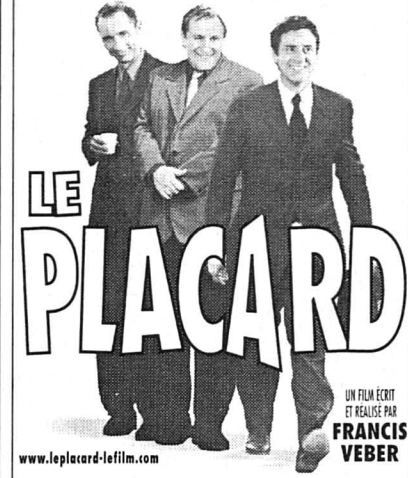


SEUL AU MONDE
(CAST AWAY)

APOLLO 2 Chaque jour à 20h45.
Tél. 710 10 33

Noct. VE et SA à 23 h. 12 ans.
Une comédie rafraîchissante et pétillante.

DANIEL AUTEUIL GÉRARD DEPARDIEU THIERRY LHERMITTE



MICHELE LAROQUE MICHEL AUMONT JEAN ROCHEFORT ALEXANDRA VANDERNOOT

APOLLO 3
Tél. 710 10 33

En grande première
suisse sur vos écrans
dès mercredi prochain



MUSIQUES ADDITIONNELLES DE
POLAR / SENS UNIK / THE YOUNG GODS

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune Suisse allemande

Coiffeuse + esthéticienne

cherche du travail en Suisse romande pour approfondir ses connaissances de la langue française.

Pour le 1^{er} mai 2001 ou à convenir.

Tél. 032/331 73 68

006-326218

TECHNICIENNE MARKETING

diplômée, cherche place d'assistance marketing. Etudie toutes propositions. Région Neuchâtel et environs.

Tél. (079) 658 03 35.

028-295848

L'EXPRESS

Fr. 2.- à l'achat au numéro, moins cher qu'un...



APPRENTISSAGES



Un apprentissage en cuisine de milieu hospitalier vous intéresse?

- vous êtes créatif/ve et enthousiaste
- vous avez suivi votre scolarité avec succès
- vous êtes motivé/e pour un métier en cuisine de collectivité

alors vous correspondez au profil de notre futur/e

APPRENTI/E CUISINIER/ÈRE

Nous vous offrons une formation complète, un encadrement professionnel avec 3 cuisiniers, un travail en équipe et des horaires réguliers.

Mon Repos est une institution hospitalière pour malades chroniques de 120 lits. Outre les repas pour les pensionnaires (menus et carte), l'équipe de cuisine prépare également des repas pour le personnel et les visiteurs de la cafétéria ainsi que d'autres qui sont livrés à domicile.

Début de l'apprentissage de 3ans: août 2001. Un stage d'observation est prévu au mois d'avril.

M. C. Lehmann, chef de cuisine, complètera volontiers votre information au 032 752 13 10.

Veillez adresser votre lettre de motivation accompagnée d'une copie de vos derniers bulletins scolaires à la Direction de Mon Repos, Vignolans 34, 2520 La Neuveville jusqu'au 16 mars 2001.

028-295416

MON REPOS LA NEUVEVILLE

Institution hospitalière pour malades chroniques

Marché de l'emploi



Internet solutions for human resources

Notre mandant figure parmi les leaders européens du marché de l'emploi sur Internet. Votre mission principale consiste à mettre sur pieds, maintenir et développer votre propre réseau de clientèle en Suisse romande. Vos interlocuteurs privilégiés sont les cadres dirigeants et les décideurs de sociétés de renommée nationale et internationale. Vous intervenez en outre dans la réalisation de projets en votre qualité d'interface privilégié.

ACCOUNT MANAGER NE, FR, JU, BE francophone

Vous êtes un professionnel de la vente, avec une expérience d'au moins trois ans dans le domaine des services (expérience dans le domaine du recrutement de personnel serait un atout). De langue maternelle française, vous avez de bonnes connaissances en anglais (parlé et écrit). Vous êtes doté d'un sens aigu de la communication, de flexibilité, faites preuve de résistance au stress et avez la volonté de réussir.

Vous rejoignez une société en pleine croissance dans un marché à forte expansion. L'ensemble des collaborateurs partagent l'enthousiasme de la société et participent à son développement. La culture d'entreprise est basée sur le Teamwork et la communication directe, sans barrières hiérarchiques. Il s'agit d'un challenge très motivant avec des perspectives qui permettront à votre carrière d'évoluer de concert avec la croissance de l'entreprise.

Si vous désirez rejoindre une équipe jeune et dynamique dans le domaine de l'Internet, alors envoyez sans tarder votre dossier de candidature complet à Monsieur Jean-Pierre Bettler. Nous vous garantissons une discrétion absolue.

Autres positions disponibles sur www.selecadres.ch

Une entreprise d'Euromanagers Group

Sélécadres Consulting SA
Av. des Baumettes 7, CH-1020 Renens
Tél. +41 (0)21 633 50 50
Fax +41 (0)21 633 50 55
jbettler@selecadres.ch

SELECADRES
Customized Recruitment

043-08499

SWATCH GROUP

Le Swatch Group est le plus important fabricant de montres dans le monde. Des collaborateurs innovateurs et hautement qualifiés ont contribué à ce succès.

Afin de renforcer notre équipe de publicité, nous cherchons un

Assistant média (h/f)

Dans cette fonction, vous assistez la responsable du département dans la planification et l'achat média sur le plan international. Outre de nombreux contacts internationaux et à l'interne, ce poste vous offre la possibilité de travailler en étroite collaboration avec nos filiales, les agences et les éditeurs.

Ce poste requiert une formation de base commerciale ou relevant du domaine publicitaire (p.ex. assistant/e en publicité), une expérience de quelques années dans les médias, ainsi qu'une bonne maîtrise des langues française, allemande et anglaise.

Vous travaillez de manière indépendante, avec précision et initiative, vous faites preuve d'une grande aptitude à communiquer et à convaincre, alors

vous réunissez les qualités indispensables pour travailler dans notre entreprise qui privilégie le travail de groupe. Nous vous offrons un environnement de travail dynamique, des instruments de travail modernes, de bonnes possibilités de développement et de formation, ainsi qu'une équipe professionnelle et motivée.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à envoyer votre dossier complet à:
Mme Angela Weber,
The Swatch Group SA,
Faubourg du Lac 6, 2501 Bienne.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

006-326258

Bureau d'ingénieurs de la région neuchâteloise cherche JEUNE INGÉNIEUR ETS/HES en génie civil

polyvalent, dynamique, apte à travailler de manière autonome en assumant la partie dessin des mandats. Maîtrise d'Autocad exigée. Nous offrons un travail varié dans une ambiance décontractée et une responsabilisation progressive pour une personne compétente.

Vous voudrez bien adresser votre offre accompagnée des documents usuels sous chiffres Q 028-295685, à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

028-295685

Cherche

Chauffeurs poids lourd

Pour chantier, malaxeur-tapis et multilift.

Date d'engagement à convenir.

Tél. (079) 435 19 29

028-295976

En Suisse romande les lecteurs de

L'EXPRESS

trouveront
leur quotidien
dans les kiosques
des gares de

Aigle, Kiosque de la gare
Bassecourt, Kiosque de la Gare
Bex, Bibliothèque de la gare
Brigue, Bibliothèque de la gare CFF
Brigue, Bibliothèque de la gare BLS
Bulle, Kiosque de la gare
Château-d'Œx, Kiosque de la gare
Chaux-de-Fonds (La), Kiosque de la gare
Corcelles/Ne, Kiosque de la gare
Courtelary, Kiosque de la gare
Courtepin, Kiosque de la gare
Courtételle, Kiosque de la gare
Delémont, Kiosque de la gare
Fleurier, Kiosque de la gare
Fribourg, Kiosque de la gare
Genève, Bibliothèque de la gare, Brigitte
Genève, Bibliothèque de la gare, Cornavin,
quai 4
Genève, Bibliothèque de la gare Romande
Genève, Bibliothèque de la gare, Gina
Hauts-Geneveys (Les), Kiosque de la gare
Lausanne, Kiosque de la gare Hall
Lausanne, Kiosque de la gare Place
Lausanne, Kiosque de la gare Sous-voie
Lausanne, Kiosque de la gare Est
Leysin, Bibliothèque de la gare
Locle (Le), Kiosque de la gare
Marin, Kiosque de la gare
Martigny, Kiosque de la gare
Montreux, Bibliothèque de la Gare M.O.B.
Morges, Bibliothèque Naville gare
Moutier, Kiosque de la gare
Neuchâtel, Kiosque de la gare Hall
Neuchâtel, Kiosque de la Lipo
Neuveville (La), Kiosque de la gare
Payerne, Kiosque de la gare
Porrentruy, Kiosque de la gare
Reconvilier, Kiosque de la gare
Renens, Kiosque de la gare
Romont, Kiosque de la gare
Sainte-Croix, Kiosque de la gare
Saint-Imier, Kiosque de la gare
Saint-Maurice, Bibliothèque de la gare
Sierre, Kiosque de la gare
Sion, Bibliothèque de la gare
Sonceboz, Kiosque de la gare
Tavannes, Kiosque de la gare
Tramelan, Kiosque de la gare
Twann, Kiosque de la gare
Vevey, Bibliothèque de la gare
Villars-s/Ollon, Bibliothèque de la gare
Visp, Bibliothèque de la gare
Yverdon, Kiosque de la gare
Zermatt, Kiosque de la gare-BVZ



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Services industriels offre une place d'**apprenti(e) monteur électricien**

Durée de l'apprentissage: 4 ans
Début de l'apprentissage: 20 août 2001

- ✓ Si vous terminez votre année scolaire avec succès
- ✓ Si vous désirez vous engager totalement afin de préparer votre avenir dans de bonnes conditions
- ✓ N'hésitez pas à faire parvenir votre offre de service par lettre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photo ainsi que des photocopies des bulletins scolaires des deux dernières années à la

Direction des Services industriels,
Faubourg de l'Hôpital 4, 2001 Neuchâtel
(☎ 032/717 75 00) jusqu'au 15 mars 2001.

- ✓ Pour tous renseignements complémentaires
⇒ ☎ 032/732 36 51. M. Claude Duriaux.

028-295787

PANALPINA
on 6 continents

LANCEZ-VOUS dans la vie professionnelle
APPRENEZ à organiser des transports
Choisissez un

APPRENTISSAGE

**Employé(e) de commerce
Branche « Transports
Internationaux »**

Nous demandons :

- bons résultats scolaires des sections Moderne et Maturité ou de la 1^{ère} année ESC
- connaissance de base de l'anglais (l'allemand serait un atout)
- sens des responsabilités, du travail en équipe et esprit d'initiative

Nous offrons :

- une formation variée et complète
- des cours spécifiques à la branche
- un travail dans une société multinationale aux activités aussi diversifiées que vivantes

Veillez soumettre votre offre par écrit avec CV et copies des notes scolaires / certificats à :

PANALPINA SA
Att. Stéphanie Ischer
Champs-Montants 12a
Case postale 120
2074 Marin

028-295879

VOTATIONS FÉDÉRALES

Solidarités Oui à l'Europe et aux rues pour tous

Initiative «Oui à l'Europe»: oui

Nous n'approuvons certainement pas la politique néolibérale poursuivie par l'Union européenne, ni sa manière de fermer les frontières afin de contrôler l'immigration. Nous tenons toutefois à participer à la mobilisation de celles et ceux qui agissent pour faire de l'Europe un grand espace de justice sociale, d'égalité et de solidarité. Nous voulons être partie prenante de ces luttes.

Nous devons pour cela adhérer à l'UE le plus rapidement possible.

Initiative «Rues pour tous»: oui

Vitesse réduite à 30 km/h dans les quartiers résidentiels: une mesure bienvenue pour renforcer la sécurité des enfants et des personnes âgées, pour mieux respecter les piétons en général, pour réduire la pollution dans les zones urbaines, pour calmer le trafic et détendre les automo-

bilistes. Une occasion rêvée et peu contraignante d'améliorer la qualité de notre vie.

Initiative Denner «Pour des médicaments à moindre prix»: non

L'initiative veut, d'une part, permettre la distribution sans contrôle supplémentaire des médicaments déjà autorisés dans les pays limitrophes à la Suisse, et, d'autre part, n'inclure dans les prestations de base que les médicaments les moins chers.

Sous couvert d'une telle proposition et d'une volonté de réduire les coûts de la santé, Denner veut en fait libéraliser le marché des médicaments car les grandes surfaces auraient dès lors la possibilité de proposer ces produits à leurs étalages.

L'initiative est tout d'abord inapplicable en raison des accords internationaux pris par la Suisse qui ne peut accorder de privilèges aux seuls pays limitrophes. Elle impliquerait par ailleurs que les patients qui ne s'accommodent pas des médicaments les moins chers doivent payer de leur poche les préparations plus chères ou conclure une assurance complémentaire. Au niveau politique extérieure et politique de la santé, cette initiative est donc boiteuse et antisociale. On ajoutera que les médicaments ne sont pas des produits qui peuvent se vendre librement, et un certain contrôle de l'Etat est nécessaire afin d'en contrôler la qualité, l'accessibilité à chacun ainsi que les abus.

Votations cantonales Crédit routier de 72,5 millions: non

De telles dépenses dédiées aux routes, aux lobbies de la voiture et du transport par camion, portant sur des projets par ailleurs critiquables, nous laissent perplexes quand on connaît les urgences dans d'autres domaines, notamment en matière de transports publics. Comment peut-on poursuivre une politique des transports qui ignore les problèmes croissants de pollution de l'air, de bruit et de protection du paysage dus au trafic routier. On peut également se demander si le canton a les moyens de cette politique: outre la construction de tels ouvrages, leur entretien est un véritable gouffre à millions.

Loi sur la taxe des véhicules automobiles: oui

La construction et l'entretien des routes coûtent cher, n'hésitons pas à le répéter. Nous rappelons également que l'ensemble des dépenses liées à la possession et à l'utilisation d'une voiture n'englobent pas les atteintes à l'environnement et à la santé. Augmenter donc la taxe sur les véhicules semble une attitude politique cohérente, même si en l'occurrence le produit de cette taxe vise en fait à financer les infrastructures routières. Au-delà de cette guerre des taxes, nous restons défenseurs des transports publics, des cyclistes et des piétons.

Solidarités

VIE POLITIQUE

Médicaments Non à l'initiative Denner!

L'initiative Denner «Pour des médicaments à moindre prix» a été lancée pour que le prix des médicaments vendus en Suisse baisse. Le titre de cette initiative est accrocheur et a de quoi séduire lorsque l'on sait que les dépenses de santé publique accusent toujours des augmentations. Mais l'impact dépasse de loin les objectifs visés car les mesures sont excessives et porteuses d'effets pervers.

L'initiative entend réduire l'ensemble des coûts de la santé en général et les primes des caisses-maladie en particulier. Deux mesures doivent permettre d'atteindre cet objectif. D'une part, les médicaments autorisés dans les pays limitrophes que sont la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche doivent pouvoir être vendus en Suisse sans autorisation particulière. Le champ d'application de l'initiative populaire englobe les préparations originales, les génériques, les préparations que les caisses-maladie sont tenues de rembourser ou non ainsi que les stupéfiants. D'autre part, elle veut obliger les médecins et pharmaciens à prescrire ou à remettre des médicaments originaux ou des génériques bon marché dont la liste est établie par les caisses-maladie.

Or il faut savoir que les pays précités sont soumis au droit de l'UE. Il en résulterait que l'initiative ne se limiterait pas aux médicaments en provenance des Etats voisins de la Suisse, mais s'appliquerait à tous les médicaments admis dans l'UE, pour autant qu'ils aient été importés de l'un des quatre Etats voisins. La conséquence est que l'offre de médicaments en serait largement

augmentée et que le mode de vente en Suisse serait le plus libre pour les différents médicaments! Quant aux stupéfiants, un permis d'importation spécial pour ces agents thérapeutiques est nécessaire pour contrôler les échanges de stupéfiants et pour mettre un frein au marché illégal de la drogue.

L'introduction de l'obligation de substitution porterait atteinte à la liberté de choix de la thérapie et de la prescription des médicaments. Il ne serait ainsi plus possible de remettre systématiquement aux patients les préparations les plus efficaces et sûres requises pour le traitement de leurs affections, le seul critère de choix devenant le prix le meilleur marché.

Il faut donc rejeter cette initiative parce que la réponse à son objectif engendrerait des conséquences graves en ce qui concerne la qualité des médicaments aussi bien que la sécurité des patients. Elle porte atteinte à la liberté et responsabilité thérapeutique des médecins et des pharmaciens. Elle instaure une médecine à deux vitesses car seules les personnes aisées pourraient obtenir les médicaments les plus efficaces. La révision partielle de la Lamal instaure le droit de substitution sans l'obliger et la loi sur les agents thérapeutiques permet au Conseil fédéral de conclure des accords de reconnaissance réciproque des autorisations de médicaments et l'importation parallèle de médicaments sous certaines conditions. Ces deux mesures sont une réponse au problème du prix des médicaments.

Michèle Berger-Wildhaber, conseillère aux Etats

AVIS MORTUAIRES

Monsieur Freddy Leuenberger à Vallorbe;

Monsieur et Madame Bernard et Claire-Lise Leuenberger, Michaël et Marine à Lussy-sur-Morges;

Madame Marie-Madeleine Isler-Racine à Peseux, ses enfants et petits-enfants;

Madame Alice Racine à Köniz, ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

**Simone
LEUENBERGER-RACINE**

que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 71 ans, le 13 février 2001.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un chaleureux merci à Monsieur Jean Stocker, administrateur de l'E.M.S. «Les Cyclades», à Madame Françoise Monnier, cheffe-infirmière, ainsi qu'à tout le personnel soignant, qui lui ont apporté soins et affection.

Des remerciements vont également au Docteur O. Bettens de Cossonay.

En son souvenir, ceux qui le désirent peuvent verser un don à l'E.M.S. «Les Cyclades» à La Sarraz, CCP 01-1394-6 où elle a passé les trois dernières années de sa vie

196-075729-

La Direction et le Personnel de MBBS SA ont l'immense chagrin de faire part du décès subit de

JEANNE

filles d'Emmanuel Vuille, ami et partenaire de la société.

Nous sommes de tout cœur avec ses parents et ses frères.

028-296266-

Les membres du Judo Club Boudry ont la tristesse de faire part du décès de

JEANNE

petite sœur de leur ami Matthieu.

028-296192-

La Commission scolaire, le Corps enseignant et les élèves de l'école de Boudry ont l'immense tristesse de faire part du décès de

JEANNE

filles d'Anne Vuille, maîtresse enfantine, et petite sœur d'Antoine et de Roman, élèves de 5^{me} et de 3^{me} année.

028-296220-

Les membres du club de basket UCLA 96 ont la profonde tristesse de faire part du décès de

JEANNE

petite sœur de Matthieu et Antoine.

028-296258-

Les Inters C de Neuchâtel Xamax et leurs entraîneurs ont le grand chagrin d'annoncer le départ de

JEANNE

petite sœur de leur copain Maxime.

Leurs pensées vont à sa famille.

Maître Sylvie Fassbind, avocate à Peseux, a le gros chagrin de faire part du décès de

Marie-Jeanne WIELAND

sa fidèle complice et secrétaire.

028-296159-

4 mars Trois fois non pour la Chambre du commerce et de l'industrie

Le conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie s'est réuni le 13 février et a examiné les objets soumis au peuple le 4 mars prochain.

1. Initiative populaire pour des médicaments à moindre prix

Il s'agit une fois de plus d'une initiative Denner qui propose des remèdes à effets pervers en imposant aux médecins la prescription des médicaments les moins chers sans tenir compte de leur efficacité. C'est un combat d'arrière-garde puisque, grâce à la révision de la loi sur l'assurance maladie, le droit de substitution pour les génériques est désormais ancré dans la loi. L'initiative postule aussi le démantèlement de l'Office intercantonal de contrôle des médicaments, qui veille pourtant à la qualité et à l'efficacité des produits pharmaceutiques distribués en Suisse.

La chambre recommande à ses membres de rejeter cette initiative.

2. Initiative populaire «Pour plus de sécurité à l'intérieur des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h assortie d'exceptions»

La chambre est persuadée du caractère excessif de l'initiative qui veut imposer une vitesse maximale de 30 km/h dans les localités. Sous le titre trompeur de «Rue pour tous», elle vise une plus grande sécurité pour les piétons et les enfants au travers de très coûteuses mesures d'aménagement. Est-il besoin de rappeler que la fluidité du trafic est aussi une nécessité économique et sociale et que les

contraintes exigées par les auteurs de l'initiative, c'est-à-dire la paralysie préprogrammée des transports publics et du transport privé, ne sauraient passer par des mesures aussi déraisonnables.

La chambre recommande le rejet de cette initiative.

3. Initiative populaire «Oui à l'Europe»

Cette initiative enjoint le Conseil fédéral à ouvrir sans délai des négociations en vue d'une adhésion à l'Union européenne. Il ne s'agit donc pas d'un vote sur l'adhésion, ce qui fait dire au conseil de la chambre qu'il appartient aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux cantons de prendre leurs responsabilités, d'évaluer la lettre et l'esprit de l'initiative soumise au scrutin le 4 mars prochain.

La chambre prend ainsi ses distances par rapport aux prises de position du Gouvernement et des milieux économiques suisses ainsi qu'avec les auteurs de l'initiative. La position du Conseil fédéral et du Parlement dans l'examen du processus d'adhésion est l'une des causes de l'ambiguïté qui règne aujourd'hui au niveau du débat public.

La chambre n'échappe pas à ce dilemme, elle préfère tout compte fait s'abstenir de donner un préavis au sujet de cette initiative!

Votations cantonales

La chambre ne conteste aucunement le crédit routier de 72,5 millions de francs destinés à l'amélioration du réseau cantonal. Elle recommande d'accepter le décret.

S'agissant par contre des hausses de taxes des véhicules à moteur, la chambre recommande le refus, attitude logique et cohérente, puisqu'elle préconise au travers de son initiative une diminution des impôts cantonaux.

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

PERMANENCE
POMPES FUNÉBRES

©
WASSERFALLEN SA
032 725 40 30
FAUBOURG DU LAC 11 - NEUCHÂTEL
CONSEILS POUR TESTAMENT OBSEQUES

ACCIDENTS

Le Locle Qui a vu?

Hier, vers 7h, une voiture conduite par un habitant du Locle circulait rue Girardet au Locle en direction est. A la hauteur de l'entreprise Comadur, une collision se produisit avec un piéton habitant à Morteau (France), qui traversait la chaussée du sud au nord, sur un passage pour piétons. Blessé, le piéton a été transporté en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. (032) 931 54 54. /comm

Le Crêt-du-Locele Par l'arrière

Jeudi, vers 13h30, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur la H20 tendant du Locle à La Chaux-de-Fonds. Au Crêt-du-Locele, peu après l'entreprise Ferner, elle heurta violemment l'arrière de la voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds, laquelle venait de ralentir pour les besoins de la circulation. La conductrice de ce dernier véhicule, ainsi que sa passagère, une personne domiciliée en Italie, se sont rendues à l'hôpital pour un contrôle. /comm

La Neuveville Collision: appel à témoins

Mercredi, vers 17h40, une collision est survenue entre une voiture et un cycliste sur l'avenue des Collonges, à La Neuveville, à la croisée du chemin de la Blanche-Eglise, peu avant le centre Coop. L'accident s'est produit lorsque le cycliste voulut bifurquer à gauche pour se rendre au centre précité. Le cycliste a été légèrement blessé

lors de la collision. En vue d'établir les circonstances exactes de cet accident, la police cantonale à Bienne, tél. (032) 344 51 11, prie les éventuels témoins de prendre contact avec elle. /comm

Chaux-de-Fonds Appel aux témoins

Le conducteur du véhicule de couleur bleue qui, entre mardi 16h30 et mercredi 7h15, a endommagé le flanc gauche de la voiture Mazda grise sur la rue du Progrès, devant le numéro 95a, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins de cet incident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

Recherche de conducteur

Le conducteur de la voiture Opel Astra rouge bordeaux qui, de mardi à 19h30 à mercredi à 7h, a heurté la voiture Opel Vectra bleue, sur la rue du Nord 54-56 à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm



NAISSANCE

Pressé de partir à l'aventure, du haut de mes 46 cm et 2kg820, j'ai surpris mes parents en poussant mon premier cri le 15 février 2001 à 22h00, je me prénomme

Mallory

Mes parents sont
Stéphane et Régine
OPPEL FAVRE
à Chézard

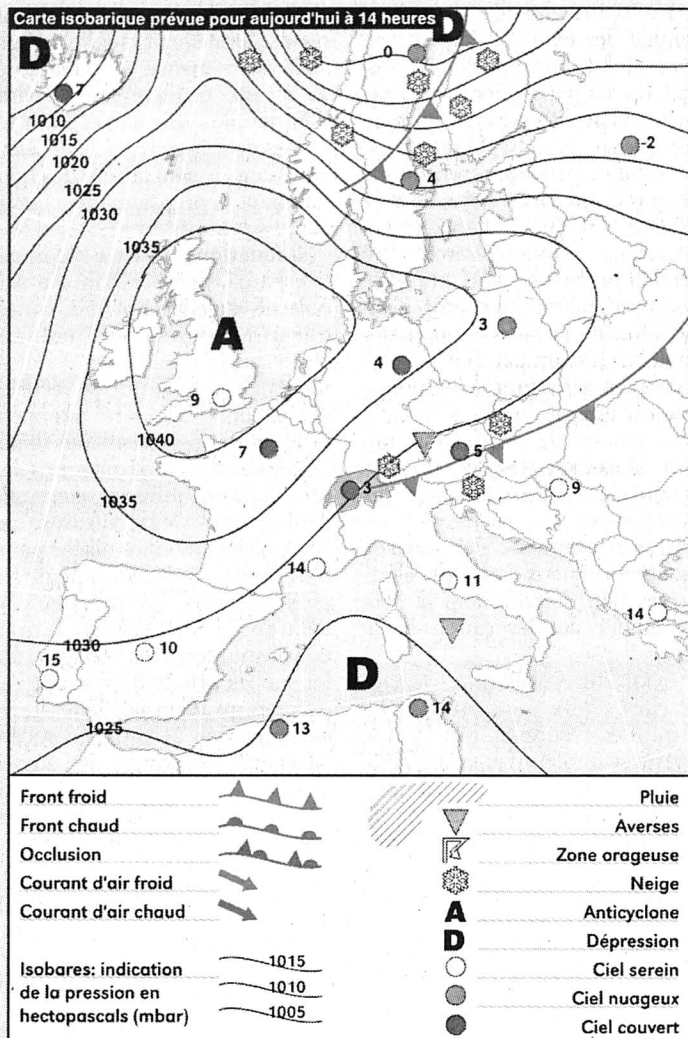
028-296259

Aujourd'hui Ciel à facettes

Situation générale: le soleil doit se contenter d'un strapontin. Et ce ne sont pas les aiguilles de nos baromètres qui gèrent cette affirmation, perchées au haut de leurs graduations sous l'autorité d'une imposante cellule anticyclonique. Celle-ci s'est retirée sur les îles Britanniques et des vagues nuageuses naviguent sur son flanc est, pour rejoindre notre pays au moyen d'un flux modéré de bise.

Prévisions pour la journée: notre ciel est un vaste patchwork composé de bleu, de blanc et de gris. Des nuages voguent dans un courant nordique naturellement frais qui nous transperce. On doit même s'attendre à des giboulées, surtout le long des crêtes. Les températures subissent l'origine de la masse d'air et sont plus avaricieuses, affichant 6 degrés autour des lacs et 3 à 1000 mètres.

Demain: notre astre regagne du terrain. Ensuite: passages nuageux assez importants et plus frais. **Jean-François Rumley**



Fête à souhaiter
Sylvain

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 6°
- Boudry: 6°
- Cernier: 4°
- Fleurier: 4°
- La Chaux-de-Fonds: 3°
- Le Locle: 3°
- La Vue-des-Alpes: 1°
- Saignelégier: 3°
- St-Imier: 4°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 9°
- Berne: beau, 9°
- Genève: beau, 9°
- Locarno: beau, 10°
- Sion: beau, 11°
- Zurich: 7°

... en Europe

- Athènes: nuageux, 10°
- Berlin: beau, 7°
- Istanbul: très nuageux, 7°
- Lisbonne: beau, 14°
- Londres: beau, 9°
- Madrid: beau, 12°
- Moscou: très nuageux, 1°
- Paris: peu nuageux, 7°
- Rome: beau, 16°

... et dans le monde

- Bangkok: beau, 31°
- Le Caire: nuageux, 18°
- Johannesburg: nuageux, 28°
- Miami: beau, 28°
- Pékin: beau, 5°
- Rio de Janeiro: pluvieux, 38°
- San Francisco: nuageux, 13°
- Sydney: pluvieux, 22°
- Tokyo: beau, 12°

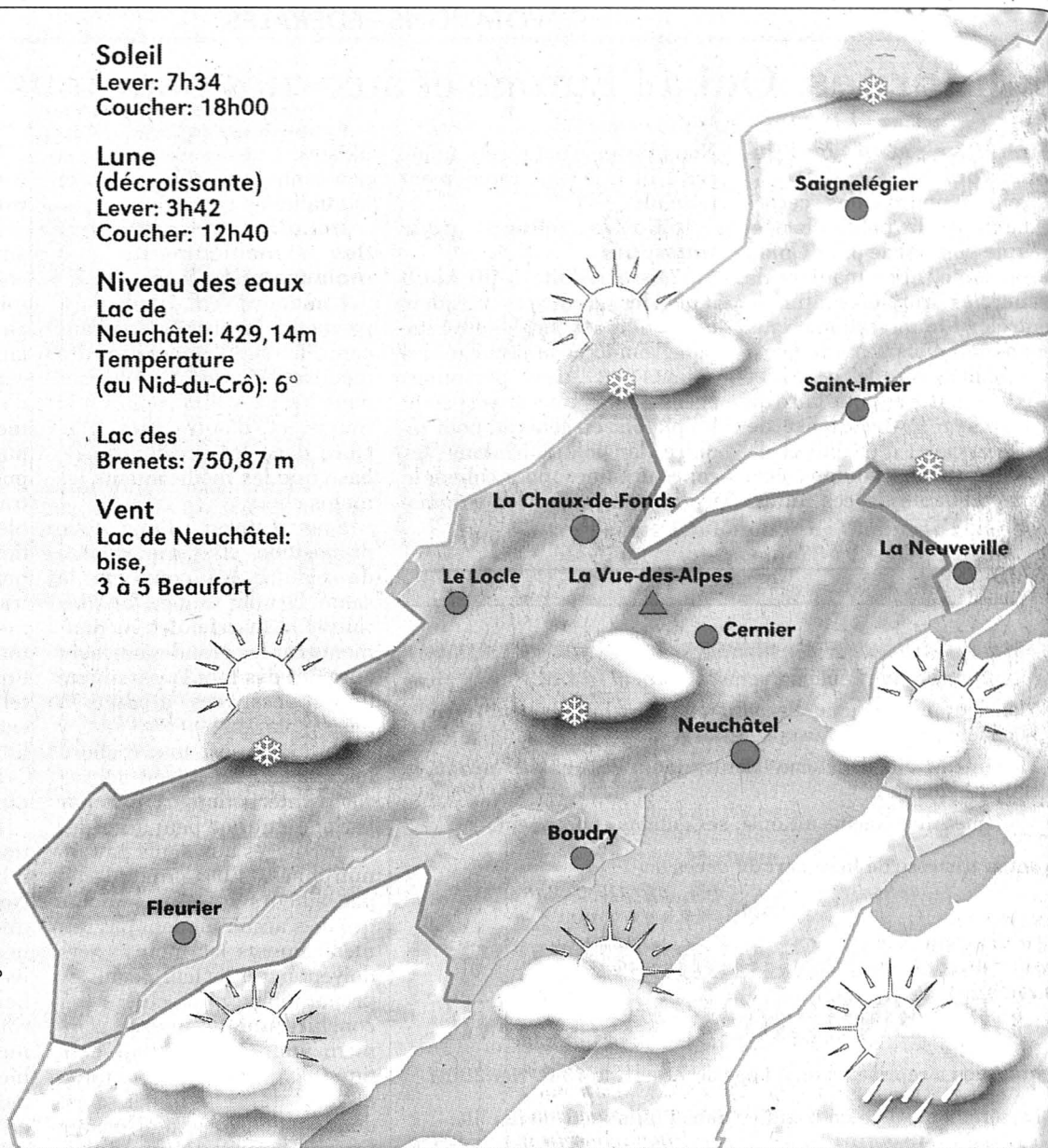
Soleil
Lever: 7h34
Coucher: 18h00

Lune
(décroissante)
Lever: 3h42
Coucher: 12h40

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,14m
Température (au Nid-du-Crô): 6°

Lac des Brenets: 750,87 m

Vent
Lac de Neuchâtel: bise, 3 à 5 Beaufort



Aujourd'hui	Dimanche	Lundi	Mardi
En plaine: 6° A 1000 m: 3°	5° 1°	4° 0°	4° -1°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

Cuisine La recette du jour

Entrée: salade de champignons.

Plat principal: PÂTES AUX AVOCATS ET AUX CREVETTES.

Dessert: glace vanille/café.

Ingrédients pour 4 personnes: 250 g de macaronis, 2 avocats, 20 cl de crème fraîche, 1/2 citron, 250 g de crevettes roses décortiquées.

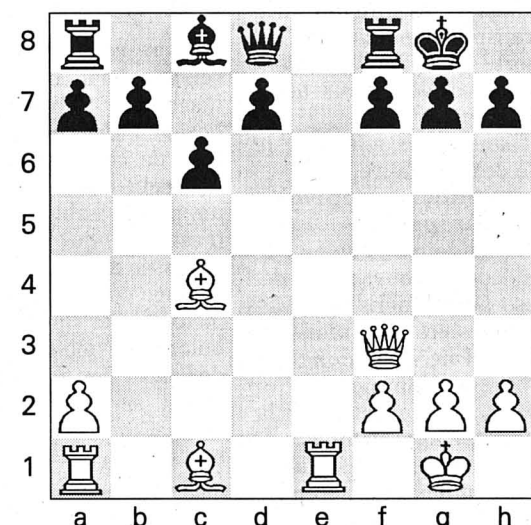
Préparation: faire cuire les pâtes dans de l'eau bouillante et salée.

Mixer la chair des deux avocats avec la crème fraîche, le jus du demi citron et un peu d'eau de cuisson des pâtes pour délayer.

Mélanger la sauce et les pâtes une fois cuites.

Ajouter les crevettes et servir sans attendre.

ÉCHECS



Solution de la chronique No 213

1...Fe3!! 0-1. Si 2. Dxe3 Dh3+ 3. Th2 Df1+ 4. Dg1 D ou Txe1 mat; s1 2. Tg2 Dh3+ 3. Th2 Tg1 mat.

Chronique No 214

Illusion brisée

Les Noirs espèrent en leurs chances avec leurs trois pions pour la pièce, mais les Blancs au trait leur ôtent toute illusion d'un coup qui provoque l'abandon adverse. Quel est ce coup et pourquoi gagne-t-il? (Schöneberg-Maul, Mersenburg 1963)

La liberté au nom de laquelle tant de crimes et d'impairs sont commis n'a donc pas que de bons côtés; on en veut une nouvelle preuve avec les vêtements, ceux surtout que le commerce propose aujourd'hui aux jeunes.

Billet

Sous l'habit

Dans le passé, les costumes correspondaient à des régions, illustraient des métiers comme ils sanctifiaient des jours de fêtes. Désormais, cet attachement n'a plus cours. Certes l'aisance, la liberté de mouvement le disputent à la tenue et aux traditions mais l'on s'habille, l'on se chausse maintenant un peu n'importe comment. La parka, le «polaire» ont remplacé le loden, l'imperméable. Oubliée la robe de chambre de Balzac, on ne dit plus de grand-mère qu'elle a de grandes dents ou de grands pieds. Non, elle a des baskets...

Sans discuter des goûts et des couleurs, on se souvient alors avec nostalgie de ces collégiens anglais en short long, blazer bleu marine, cravate, chaussettes grimpant aux genoux. Les aurions-nous portés? Cela reste à voir mais il n'est pas interdit d'avoir des souvenirs.

Claude-Pierre Chambet

